

REPUBLIQUE DE GUINEE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Tableau de bord social 2018

EDITION DECEMBRE 2020

**MINISTERE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice- Solidarité

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Tableau de bord social 2018

AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique, s'inscrivant dans un processus de dynamisation et de pérennisation de la production statistique, a l'honneur de mettre à la disposition du public le tableau de bord social de 2018.

Le tableau de bord social de l'INS est un document de synthèse et d'analyse des données statistiques provenant des annuaires et des rapports d'enquêtes des services relevant du Système Statistique National (SSN). Son élaboration s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de capitalisation des données statistiques. Outil d'aide à la décision et au suivi-évaluation, le tableau de bord social contient des indicateurs clés qui renseignent les utilisateurs sur l'évolution périodique des indicateurs sociaux.

Ce document vise à renforcer la coordination des actions des acteurs nationaux ainsi que des partenaires au développement en fonction des capacités techniques et institutionnelles du Gouvernement. La réorientation des politiques de développement sur le front de la lutte contre la pauvreté pose un grand défi, celui d'assurer le suivi et l'évaluation des stratégies contenues dans le PNDES. Il est ainsi nécessaire, d'une part, de s'appuyer sur un système actualisé et performant d'informations statistiques fiables, et d'autre part, de mettre en œuvre une politique de diffusion systématique et régulière des données.

Complément à l'annuaire statistique, le tableau de bord social s'articule autour de chapitres structurés comme suit : (Population et indicateurs démographiques ; Santé ; Éducation ; Emploi et pauvreté, Justice et sécurité ; Sport et culture).

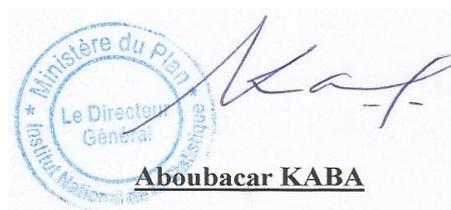
Le Tableau de Bord Social est un document d'analyse de données primaires provenant de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique. Au nombre de ces structures, il faut souligner la contribution au niveau central, de l'Institut National de la Statistique et au niveau sectoriel, des Bureaux de stratégie et de développement dans les ministères et les services chargés de la production statistique d'autres institutions.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce tableau de bord social : en l'occurrence tous les points focaux des ministères sectoriels qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre à la disposition de l'INS les informations utiles à temps et les cadres de l'INS.

Dans le souci d'améliorer constamment cet outil, l'INS reste ouvert à toutes les suggestions et critiques pouvant permettre de mettre à la disposition des usagers un document analytique utile et approprié. Je fonde mon espoir que ce tableau de bord répondra aux attentes de tous les utilisateurs.

Je tiens à remercier toutes les structures et les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration du document. Je félicite et encourage l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la production statistique.

Le Directeur Général



Aboubacar KABA

SOMMAIRE

Chapitre 0 : Indicateur de synthèse	10
0.1 : Indicateur de développement humain	11
Chapitre I : Démographie	13
I.1 : Evolution de la population et des ménages.....	13
I.2 Indicateurs démographiques.....	15
Chapitre II : Santé.....	17
II.1 Ressources	17
II.2 : Indicateurs d'enquêtes.....	19
II.2 : Indicateurs d'enquêtes (suite).....	21
II.3 : Données administratives	23
Chapitre III : Éducation	25
III.1 Ressources financières.....	25
III.2 Alphabétisation.....	27
III.3 Enseignement préscolaire	29
III.4 Enseignement primaire	31
III.5 Enseignement secondaire	35
III.6 Enseignement technique et professionnel	43
III.7 Enseignement supérieur	45
Chapitre IV : Emploi	47
IV.1 Données d'enquêtes et recensements	47
IV.2 Données administratives	49
Chapitre V : Pauvreté et conditions de vie des ménages	51
V.1 Pauvreté monétaire	51
V.2 Conditions de vie des ménages	53
Chapitre VI : Sécurité et Justice	59
VI.1 Ressources du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	59
VI.2 Activités du MSPC et crimes et délits enregistrés.....	61
VI.3 Ressources du Ministère de la Justice	63
Glossaire	64

Liste des tableaux

Tableau 0.1 : Évolution de l'Indice de développement humain (IDH) de 2010 à 2018.....	12
Tableau 0.2 : Indice de développement humain de la Guinée et des pays frontaliers de la Guinée de 2011 à 2018.....	12
Tableau 1.1 : Indicateurs démographiques.....	16
Tableau 2.1 : Indicateurs des ressources financières pour la santé.....	18
Tableau 2.2 : Indicateurs d'enquêtes	20
Tableau 2.3 : Indicateurs santé d'enquêtes (suite)	22
Tableau 2.4 : Incidence des principales maladies	24
Tableau 3.1 : Budget alloué à l'éducation entre les différents ordres d'enseignement (en milliards de GNF)	26
Tableau 3.2 : Évolution annuelle du budget des différents ordres d'enseignement et du BND	26
Tableau 3.3 : Part du budget des différents ordres d'enseignement par rapport au BND.....	26
Tableau 3.4 : Budget par élève des différents ordres d'enseignement (en GNF).....	26
Tableau 3.5 : Taux d'alphabétisation par région chez les adultes de (15 ans et plus) et les jeunes (15 à 24 ans) en 2014	28
Tableau 3.6 : Principales statistiques sur l'enseignement préscolaire.....	29
Tableau 3.7: Évolution de la population scolarisée au primaire de 2010/11 à 2016/2017	32
Tableau 3.8 : Taux de l'enseignement primaire	34
Tableau 3.9 : Évolution des nombres d'établissements et de salles de classe	36
Tableau 3.10 : Évolution du nombre d'élèves et d'enseignants du secondaire	38
Tableau 3.11 : Taux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	42
Tableau 3.12 : Évolution de l'effectif des élèves de l'enseignement technique et professionnel de 2019 à 2019.....	44
Tableau 3.13 : Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur.....	46
Tableau 4.1 : Taux d'activité et de chômage par région en 2018	48
Tableau 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté.....	52
Tableau 5.2 : Évolution des commodités des logements des ménages de 1996 à 2016	56
Tableau 5.3 : Évolution des proportions de ménages selon les biens possédés de 1996 à 2016 (en %).....	58
Tableau 6.1: Évolution des ressources du MSPC.....	60
Tableau 6.2 : Principales activités de police en 2017 par région	62
Tableau 6.3 : Principaux crimes et délits enregistrés en 2017 par région	62

Liste des graphiques

Graphique 0.1 : Évolution de l'IDH de la Guinée de 2010 à 2018	12
Graphique 0.2 : Évolution du rang de la Guinée de 2011 à 2018	12
Graphique 0.3 : Évolution de l'IDH de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2018	12
Graphique 0.4 : Évolution du rang de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2017.....	12
Graphique 1.1 : Population des grandes villes en 2018 (en milliers)	14
Graphique 1.2 : Évolution du taux de croissance annuelle de la population.....	14
Graphique 1.3 : Répartition de la population selon le sexe en 2018.....	14
Graphique 1.4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence en 2018.....	14
Graphique 1.5 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2018	14
Graphique 1.6 : Évolution de la taille moyenne des ménages.....	14
Graphique 1.7 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité de 1996 à 2018.....	16
Graphique 1.8 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence	16
Graphique 1.9 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance (en années).....	16
Graphique 1.10 : Évolution du taux de mortalité générale (‰)	16
Graphique 2.1 : Évolution de la part du budget du Ministère de la santé dans le budget global de 2010 à 2017.....	18
Graphique 2.2 : Évolution de la dépense totale de santé et de la dépense de santé par habitant.....	18
Graphique 2.3 : Ratio population par type de personnel de santé en 2018 par région (en milliers)	18
Graphique 2.4 : Répartition du personnel de santé par région en 2018	18
Graphique 2.5 : Effectif des infrastructures sanitaires par région en 2018	18

Graphique 2.6 : Ratio population par personnel de santé par région en 2018	18
Graphique 2.7 : Évolution de l'utilisation des méthodes de contraception modernes selon le milieu de résidence (%)	20
Graphique 2.8 : Évolution du taux d'accouchement dans un établissement sanitaire (%)	20
Graphique 2.9 : Évolution du nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes	20
Graphique 2.10 : Évolution du nombre de décès maternels par tranche d'âge pour 100 000 naissances vivantes	20
Graphique 2.11 : Proportion de femmes assistées à l'accouchement par une sage-femme par région en 2018 (en %).....	20
Graphique 2.12 : Proportion de femmes utilisant une méthode de contraception moderne par région en 2016(en %).....	20
Graphique 2.13 : Évolution de la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois pour tous vaccins (%) ..	22
Graphique 2.14 : Couverture vaccinale complète (%) par région en 2018	22
Graphique 2.15 : Évolution de la mortalité néonatale de 1992 à 2016	22
Graphique 2.16 : Mortalité des enfants pour 1000 naissance vivantes de 2005 à 2016.....	22
Graphique 2.17 : Mortalité infantile par région en 2018	22
Graphique 2.18 : Incidence des principales maladies en 2018	24
Graphique 2.19 : Répartition des accouchements assistés par région en 2018	24
Graphique 2.20 : Évolution du taux d'accouchement de 2015 à 2018	24
Graphique 2.21 : Evolution du taux d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié.....	24
Graphique 3.1 : Évolution des parts des budgets des ordres d'enseignement par rapport au budget global enseignement (en %).....	26
Graphique 3.2 : Évolution de la part du budget de l'ensemble ministères en charge de l'éducation par rapport au BND (en %)	26
Graphique 3.3 : Évolution du taux d'alphabétisation des adultes de 1996 à 2014	28
Graphique 3.4 : Taux d'alphabétisation par région en 2014.....	28
Graphique 3.5 : Évolution du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence de 1996 à 2014	28
Graphique 3.6 : Taux d'alphabétisation des adultes par tranche d'âge et sexe en 2014	28
Graphique 3.7 : Évolution du nombre d'établissements et de salles d'activités de 2011 à 2018	30
Graphique 3.8 : Répartition des établissements selon le statut en 2017/2018	30
Graphique 3.9 : Répartition des établissements selon le type en 2018	30
Graphique 3.10 : Répartition du nombre d'enseignants par région en 2017/2018	30
Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'élèves par sexe de 2011 à 2018 (en milliers)	30
Graphique 3.12 : Évolution du nombre d'élèves par enseignant de 2011 à 2018.....	30
Graphique 3.13 : Évolution du nombre d'établissements de 2011 à 2018.....	32
Graphique 3.14 : Évolution du nombre de salles de classe de 2011 à 2018.....	32
Graphique 3.15 : Évolution de la population scolarisée par genre de 2011 à 2018	32
Graphique 3.16 : Évolution de la proportion des filles dans la population scolarisée 2011 à 2018	32
Graphique 3.17 : Évolution du personnel enseignant par sexe de 2011 à 2018 (en milliers)	32
Graphique 3.18 : Ratio Élèves/salle de classe par région en 2017/18.....	32
Graphique 3.19 : Évolution des taux d'admission au primaire selon le genre.....	34
Graphique 3.20 : Évolution des taux de scolarisation au primaire selon le genre.....	34
Graphique 3.21 : Évolution des taux d'achèvement au primaire selon le genre	34
Graphique 3.22 : Taux brut et taux net d'admission au primaire par région en 2017/18.....	34
Graphique 3.23 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par région en 2017/18	34
Graphique 3.24 : Taux brut et taux net d'achèvement au primaire par région en 2017/18	34
Graphique 3.25 : Évolution du nombre d'établissements du secondaire.....	36
Graphique 3.26 : Évolution du nombre de salles de classe du secondaire.....	36
Graphique 3.27 : Répartition du nombre d'écoles par région en 2018	36
Graphique 3.28 : Répartition du nombre de salles de classe par région en 2018	36
Graphique 3.31 : Évolution de l'effectif des élèves des collèges (en milliers)	38
Graphique 3.32 : Évolution de l'effectif des élèves des lycées (en milliers)	38
Graphique 3.33 : Évolution de l'effectif des enseignants de 2011 à 2019.....	38
Graphique 3.34 : Évolution de la proportion des filles dans l'effectif des élèves.....	38

Graphique 3.37 : Évolution des taux brut d'admission au collège selon le sexe	40
Graphique 3.38 : Évolution des taux net d'admission au collège selon le sexe.....	40
Graphique 3.39 : Évolution des taux brut d'achèvement au collège selon le sexe	40
Graphique 3.40 : Taux net d'achèvement au collège selon le sexe	40
Graphique 3.41 : Taux brut de scolarisation au collège selon le sexe	40
Graphique 3.42 : Taux net de scolarisation au collège selon le sexe.....	40
Graphique 3.45 : Évolution des taux bruts et nets d'admission au lycée selon le sexe.....	42
Graphique 3.46 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au lycée selon le sexe.....	42
Graphique 3.47 : Évolution des taux bruts et nets d'achèvement au lycée selon le sexe.....	42
Graphique 3.48 : Taux brut et taux net d'admission au lycée selon les régions en 2016/2017	42
Graphique 3.51 : Évolution du nombre d'établissements selon le statut de 2013 à 2019.....	44
Graphique 3.52 : Évolution de la part du privé dans l'effectif total des élèves de 2013 à 2019	44
Graphique 3.53 : Évolution de la proportion d'élèves filles de 2013 à 2019	44
Graphique 3.54 : Nombre d'élèves selon le sexe par région administrative en 2019	44
Graphique 3.55 : Évolution du nombre d'élèves selon le cycle	44
Graphique 3.56 : Évolution du nombre d'enseignants selon le sexe.....	44
Graphique 3.57 : Évolution du nombre d'établissements d'enseignements supérieurs selon le statut.....	46
Graphique 3.58 : Évolution de la part des étudiants du privé dans l'effectif total des étudiants (%)	46
Graphique 3.59 : Évolution du nombre d'étudiants par sexe (en milliers)	46
Graphique 3.60 : Nombre d'étudiants selon le sexe par région administrative en 2018 (en milliers)	46
Graphique 3.61 : Effectif des étudiants selon le domaine d'études et le sexe en 2018 (en milliers).....	46
Graphique 3.62 : Effectif des étudiants selon le niveau et le sexe en 2018 (en milliers)	46
Graphique 4.1 : Évolution du taux d'activité de 2003 à 2018 (%).....	48
Graphique 4.2 : Évolution du taux de chômage de 2003 à 2018	48
Graphique 4.3 : Évolution du taux de sous-emploi visible par sexe de 2002 à 2018 (%)	48
Graphique 4.4 : Répartition de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle en 2018 (%)	48
Graphique 4.5 : Répartition de la population active en emploi par grand groupe d'activité en 2018 (%).....	48
Graphique 4.6 : Répartition de la population active occupée par branche d'activité en 2018 (%).....	48
Graphique 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté.....	52
Graphique 5.2 : Évolution de la profondeur de la pauvreté (P0) par milieu de résidence	52
Graphique 5.3 : Incidence de la pauvreté monétaire par région en 2007 et 2012.....	52
Graphique 5.4 : Contribution à la pauvreté monétaire selon le niveau d'éducation du chef de ménage	52
Graphique 5.5 : Évolution du pourcentage de locataires en milieu urbain de 1996 à 2016 (en %)	54
Graphique 5.6 : Pourcentage de locataires en milieu urbain par région en 2016 (en %).....	54
Graphique 5.7 : Évolution des nombres moyens de pièces des logements en milieux urbain et rural de 1996 à 2014.....	54
Graphique 5.8 : Répartition des logements selon le nombre de pièces en 2014 (en%).....	54
Graphique 5.9 : Evolution de la proportion de logements en milieu urbain avec toit en tôle ondulée de 2002 à 2014 (en %).....	54
Graphique 5.10 : Répartition des logements selon le matériau du toit en 2014 (en %)	54
Graphique 5.11 : Evolution de la proportion de logements avec murs en banco par milieu de 2002 à 2014 (en %).....	54
Graphique 5.12 : Répartition des logements selon le matériau des murs en 2014 (en %)	54
Graphique 5.13 : Évolution de la proportion des ménages s'éclairant à l'électricité selon le milieu de résidence de 1996 à 2016 (en %)	56
Graphique 5.14 : Proportion des ménages s'éclairant à l'électricité par région en 2014 (%)	56
Graphique 5.15 : Évolution de la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable de 2002 à 2014 (%).....	56
Graphique 5.16 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson en 2014 (%).....	56
Graphique 5.17 : Evolution de la proportion des ménages utilisant le bois et le charbon de bois comme combustible pour la cuisine de 1996 à 2014 (%).....	56
Graphique 5.18 : Répartition des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine en 2014 (%)	56

Graphique 5.19 : Évolution des proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette de 2002 à 2016 (%).....	58
Graphique 5.20 : Proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette par région en 2014 (%).....	58
Graphique 5.21 : Évolution des proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur de 2002 à 2016 (%).....	58
Graphique 5.22 : Proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur par région en 2014 (%).....	58
Graphique 5.23 : Proportions des ménages possédant un microordinateur par milieu de résidence en 2014 et 2016 (%)	58
Graphique 5.24 : Proportions des ménages possédant un téléphone portable par région en 2014 (%)	58
Graphique 6.1 : Évolution de l'effectif du personnel du MSPC en poste et non posté par sexe	60
Graphique 6.2 : Répartition du personnel en poste du MSPC de la police et de la protection civile par sexe en 2017 (%).....	60
Graphique 6.3 : Répartition des fonctionnaires de la police par grade en 2017	60
Graphique 6.4: Effectif du personnel des structures déconcentrées par région en 2017	60
Graphique 6.5 : Évolution de la part du budget du MSPC par rapport au budget national (%)	60
Graphique 6.6 : Evolution de la part des traitements et salaires dans les budgets exécutés de 2012 à 2017 (%).....	60
Graphique 6.7 : Évolution du nombre de passeports délivrés de 2012 à 2017	62
Graphique 6.8 : Nombre de vols par région en 2017	62

Liste des cartes

Carte 1.1 : Indice synthétique de fécondité par région en 2018.....	16
Carte 2.1 : Mortalité des enfants pour 100 000 naissances vivantes par région en 2018	22
Carte 5.1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%) (P_0)	52
Carte 5.2 : Proportion de la population vivant dans la profondeur de la pauvreté (%) P_1	52

Aperçu sur la Guinée

Cette partie du TBS édition 2018 montre les principales caractéristiques de la Guinée en soulignant les conditions climatiques et hydrographiques, le sol et la végétation, l'organisation administrative.

Relief

La République de Guinée est un pays côtier qui est située dans la partie occidentale du continent africain, à mi-chemin entre l'Équateur et le Tropique du Cancer (7°30' et 12°30' de latitude Nord et 8° et 15° de longitude Ouest). Couvrant une superficie de 245.857 km², elle est limitée à l'Ouest par la Guinée Bissau et l'Océan Atlantique, au Nord par le Sénégal et le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par la Sierra Leone et le Libéria.

Climat

De par sa situation géographique, le pays est caractérisé par des différences climatiques importantes, dues en majeure partie à la variété du relief. Le climat tropical sub-guinéen en Basse Guinée, connaît des températures moyennes assez constantes : 23°C et 25°C et une pluviométrie importante, comprise entre 2100 et 5000 mm, avec un maximum mensuel de plus de 1000mm au mois d'Août. Dans le climat tropical de montagne type foutanien, en Moyenne Guinée, les deux saisons sont de durée sensiblement égales et la pluviométrie varie de 1600 mm à 2000 mm compte tenu de l'altitude, les températures sont plus basses la nuit et pendant la saison sèche. Le climat tropical sec sub-soudanien, de la Haute Guinée totalise une quantité de pluies plus faible : 1100 à 1800 mm et des températures élevées variant entre 26°C à 27°C, dues à l'influence de la continentalité. De Décembre à Février l'influence de l'harmattan se fait sentir. Le climat subéquatorial de la Guinée Forestière se caractérise par une longue saison pluvieuse de huit à dix mois (1600 à 2800 mm de pluie) et des températures moyennes annuelles de l'ordre de 24°C à 26°C.

Hydrographie

Les potentialités hydriques de la Guinée sont énormes. Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, elle renferme environs 13 milliards de m³ d'eau souterraine et recueille une pluviométrie moyenne de 1988 mm/an. Le réseau hydrographique de la Guinée est très dense, près de 1100 cours d'eau prennent leurs sources dans les deux massifs montagneux. Les chaînes de montagnes du Fouta Djallon et de la dorsale guinéenne constituent une véritable ligne de partage des eaux qui traversent le territoire guinéen du Nord-Ouest au Sud-Est. Elles sont la source d'importants cours d'eau tels que : vers l'Ouest le Cogon, le Tinguilinta, le Fatala, le Konkouré, la Melakoré et le Koliba, la Gambie vers le Nord, le Bafing et la Bakoye qui forment le fleuve Sénégal ; vers l'Est, le Tinkisso; vers la Sierra Léone, au Sud, la Kaba et la Kolenté ; de la dorsale guinéenne, naissent et coulent en direction du Nord-Est le Niger et ses principaux affluents de la rive droite (Mafou, Niandan, Milo et Sankarani) et en direction du Sud, les fleuves de la Guinée Forestière (Makona, Lofa, Diani et Cavally).

La Guinée compte 23 bassins versants dont 14 internationaux. Environ 12% de la superficie totale du pays dépend du bassin du fleuve Sénégal, (39%) du bassin du fleuve Niger et 49% des bassins côtiers. La gestion des trois fleuves internationaux est accordée à des organismes de coopération inter pays : l'OMVG pour le fleuve Gambie, l'ABN pour le Niger et l'OMVS pour le fleuve Sénégal, auxquels la Guinée a adhéré.

Végétation

La végétation Guinéenne varie lorsqu'on se déplace du nord au sud. Les écosystèmes terrestres occupent plus de la moitié du territoire national soit 13.185.311 ha. Ces écosystèmes comprennent 700 000 ha de forêts dense humide, 1 600 000 ha de forêts denses sèches et de forêts claires et 10 639 000 ha de savane boisée. Parmi celles-ci il y a des forêts classées de l'État, des parcs nationaux, des réserves et des forêts villageoises. Il existe des sites de grand intérêt écologique dont certains sont classés comme patrimoine mondial. Le domaine classé représente environ 4,8 % du territoire national pour un total de l'ordre de 162 forêts couvrant 1.182.133 ha. Il représente une proportion

appréciable des superficies forestières du pays : 11.400 km² sur 5.500 km². La Guinée Forestière est la mieux pourvue avec plus de (7 %) de sa superficie ; viennent ensuite la Moyenne Guinée (6%), la Haute Guinée (3%) et la Guinée Maritime (2,8%). Quant aux réserves de la biosphère, elles comprennent : la réserve des Monts Nimba et du Massif du Ziama (257 500 ha), de la biodiversité de Kankan (530.000 ha), les parcs nationaux (Badiar 38.200 ha, du Haut Niger 55,400 ha, du Mafou 52.400 ha.) la réserve de faune de Kankan (538.000 ha) et celle de Macenta (112 300 ha).

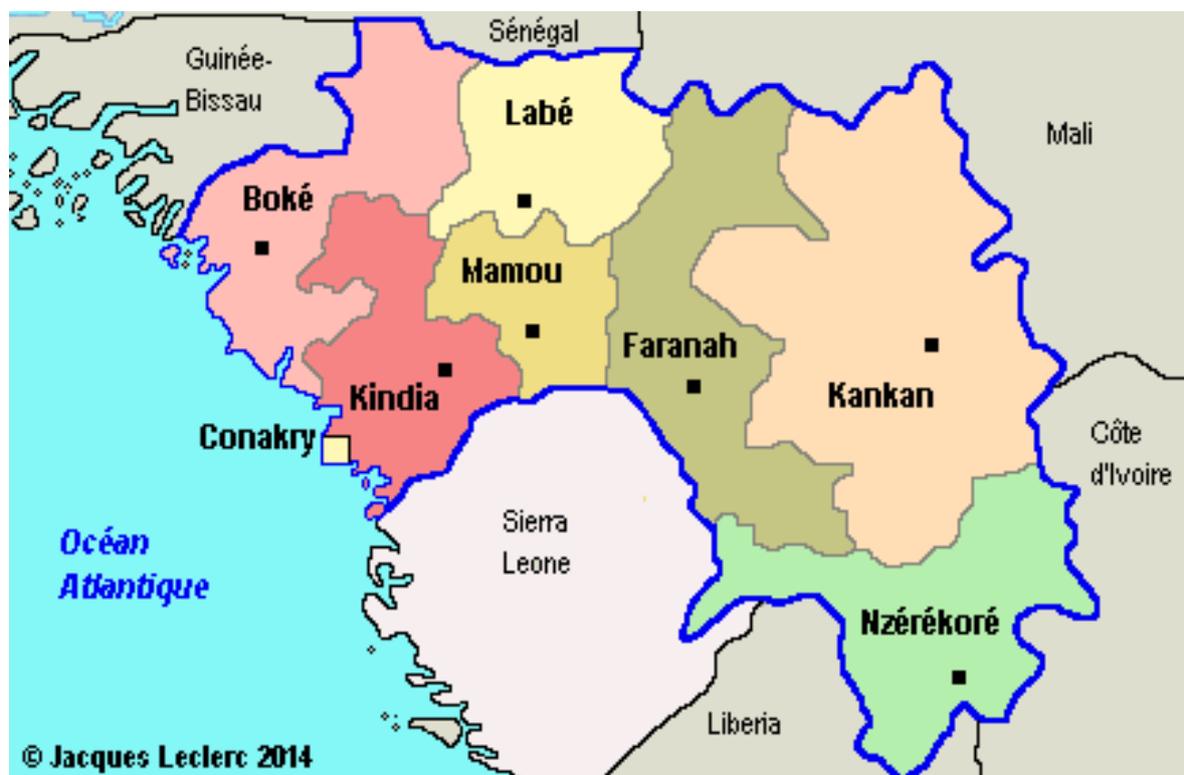
Sol

La diversité des roches-mères, les contrastes dus au relief et les influences climatiques donnent des sols relativement variés. En dehors des sols hydro morphes dans les vallées, les bas-fonds et la mangrove, la quasi-totalité du pays est couverte par des sols ferrallitiques. Ils sont généralement pauvres en éléments nutritifs sur les hauts plateaux du Fouta et en Haute Guinée. En Basse Guinée les sols sont argileux et assez fertiles (sols de mangrove). Les sols de la Haute Guinée sont riches, en général, et la région dispose d'un important potentiel en eaux de surface et eaux souterraines. En Guinée Forestière, les sols sont en général ferrallitiques, acides et peu fertiles.

Organisation administrative

La république de Guinée, sur le plan géo écologique est composée de quatre (4) régions naturelles assez bien distinctes (la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière). Au plan administratif, la Guinée compte 8 régions, 33 préfectures, 38 communes urbaines et 304 communes rurales toutes gérées par un organe exécutif.

Carte administrative de la Guinée



Chapitre 0 : Indicateur de synthèse

0.1 : Indicateur de développement humain

L'indicateur de développement humain est un indice statistique composite pour évaluer le taux de développement humain des pays du monde. Il a pour objectif de répondre aux insuffisances du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, comme indicateur du développement d'un pays. L'indicateur de développement humain est calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement :

La **santé/longévité** : mesurée par l'espérance de vie à la naissance, qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux.

Le **savoir/niveau d'éducation** : mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire.

Le **niveau de vie** (logarithme du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

Points saillants :

- ❖ IDH de la Guinée toujours en dessous de la borne supérieure des pays à faible niveau de revenu ;
- ❖ Accroissement de l'IDH en 2018 : 174^{ème} sur 189 pays contre 175^{ème} en 2017 ;
- ❖ Amélioration du rang IDH par rapport aux pays membres de la CEDEAO.

Commentaire général :

De 2010 à 2018, l'IDH de la Guinée a connu une progression significative traduisant des progrès en termes de liberté de choix, de possibilité de s'instruire, se soigner, d'avoir un niveau de vie décent et se sentir en sécurité.

La valeur du développement humain est passée de 0,340 en 2010 à 0,466 en 2018, soit une augmentation d'environ 12 points de pourcentage. Les évolutions les plus fortes ont été en 2014 par rapport à 2013 et en 2018 par rapport 2017.

Toutefois, beaucoup de progrès restent à réaliser pour passer à un développement humain plus élevé car quel que soit l'année, les valeurs de l'IDH de la Guinée sont inférieures à 0,55 (borne supérieur des pays à faible niveau de développement).

En 2018, la Guinée est classée 174^{ème} sur 189 pays au niveau mondial. Ce classement s'est peu amélioré par 2017 (175^{ème})

Au niveau africain, elle est classée 40^{ème} sur 53 pays en 2018 et au niveau des États membres de la CEDEAO, la Guinée est classée 10^{ème} sur 15 pays.

Par rapport aux pays frontaliers, en 2018, la Guinée (0,466) a dépassé la Guinée Bissau (0,455), le Liberia (0,437), le Mali (0,427) et la Sierra Leone (0,419) mieux classés en 2015. L'IDH de la Guinée reste cependant éloigné de la Côte d'Ivoire (0,492) et du Sénégal (0,505).

Source : Rapports sur le développement humain / Programme des Nations Unies pour le développement
--

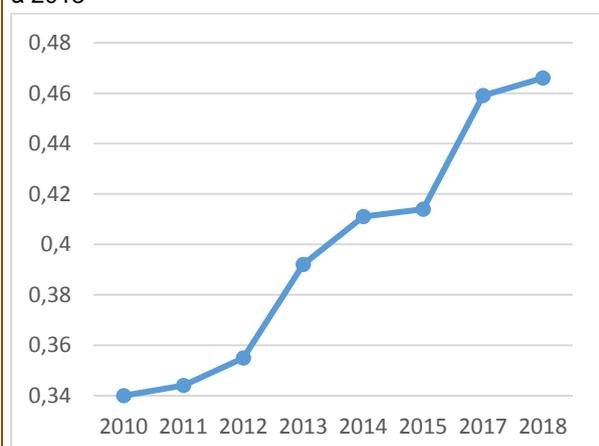
Tableau 0.1 : Évolution de l'Indice de développement humain (IDH) de 2010 à 2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Indice	0,34	0,344	0,355	0,392	0,411	0,414	nd	0,459	0,466
Rang	156	178	178	179	182	183	nd	175	174
Nombre de pays	169	187	186	187	188	188	nd	189	189

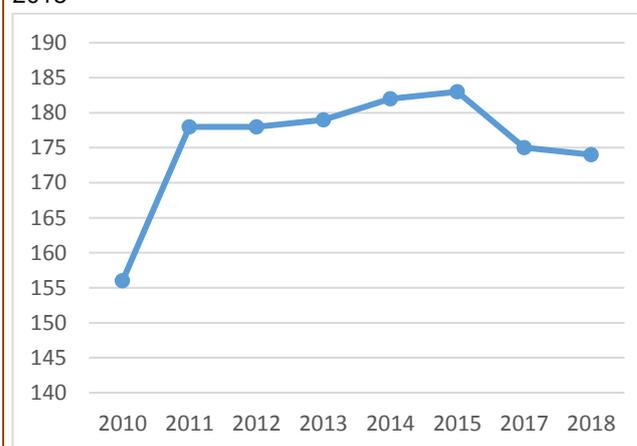
Tableau 0.2 : Indice de développement humain de la Guinée et des pays frontaliers de la Guinée de 2011 à 2018

	2011	2013	2015	2017	2018
Côte d'Ivoire	0,400	0,452	0,474	0,492	0,516
Guinée	0,344	0,392	0,414	0,459	0,466
Guinée Bissau	0,353	0,396	0,424	0,455	0,457
Libéria	0,329	0,412	0,427	0,435	0,437
Mali	0,359	0,407	0,442	0,427	0,427
Sénégal	0,459	0,485	0,494	0,505	0,545
Sierra Leone	0,336	0,374	0,420	0,419	0,423

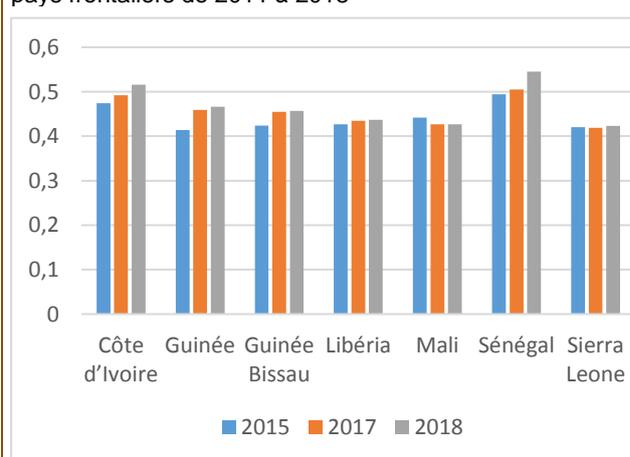
Graphique 0.1 : Évolution de l'IDH de la Guinée de 2010 à 2018



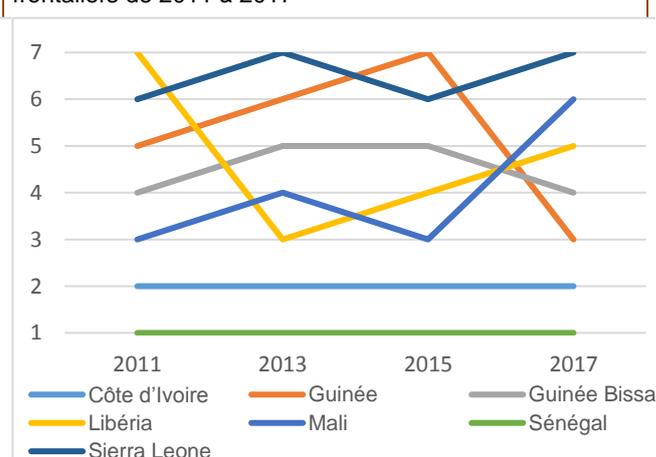
Graphique 0.2 : Évolution du rang de la Guinée de 2011 à 2018



Graphique 0.3 : Évolution de l'IDH de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2018



Graphique 0.4 : Évolution du rang de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2017



Chapitre I : Démographie

La prise en compte des caractéristiques sociodémographiques est importante dans la formulation des politiques de développement socio-économique. La question de population est considérée comme une priorité transversale dans les politiques et programmes de développement en Guinée. Elle est inscrite dans le pilier4 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). La connaissance des niveaux et tendances des variables démographiques qui déterminent les besoins sociaux de base à satisfaire (alimentation, santé, éducation, logement, etc.) est en effet fondamentale dans le pilotage des politiques et stratégies de développement à moyen et long termes y compris celles de réduction de la pauvreté.

Le présent chapitre traite de l'état et de la structure de la population (effectif, répartition), de son évolution et de sa dynamique (fécondité, mortalité, migration) qui ont un impact sur les objectifs de développement humain durable. Il traite également de la structure et de l'évolution des ménages.

I.1 : Evolution de la population et des ménages

Points saillants :

- ❖ Plus de 11 millions d'habitants en Guinée en 2018 ;
- ❖ Population urbaine à 35,6% en 2018 ;
- ❖ Population féminine toujours en hausse ;
- ❖ Hausse du nombre de ménages ordinaires ;
- ❖ Les ¼ de la population totale vivent à Conakry et dans la région administrative de Kankan ;

Commentaire général :

En 2018, la population de la Guinée est estimée à 11 883 516 habitants dont 6 128 981 femmes contre 5 754 536 hommes, selon les projections démographiques, soit une augmentation de 1,2 millions d'habitants par rapport au dernier recensement réalisé en 2014. Entre 2017 et 2018, on enregistre au plan national une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes. La même tendance est observée selon le milieu de résidence.

En 2018, la part de la population vivant en milieu urbain est estimée à 35,9% (projection de population des données du RGPH3, 2014).

Cette population est caractérisée par une population jeune. En effet, la part de la population ayant moins de 18 ans est estimée à 51%. L'espérance de vie à la naissance (60,3 ans pour l'ensemble de la population), des femmes (61,7 ans) est plus élevée par rapport à celle des hommes (58,8 ans). La main d'œuvre (15-64 ans) représente 53,1% de la population

Les populations de la ville de Conakry, des préfectures de Siguiri, Kankan, Boké, Kindia et Nzérékoré représentent plus de 38% de la population totale en 2018.

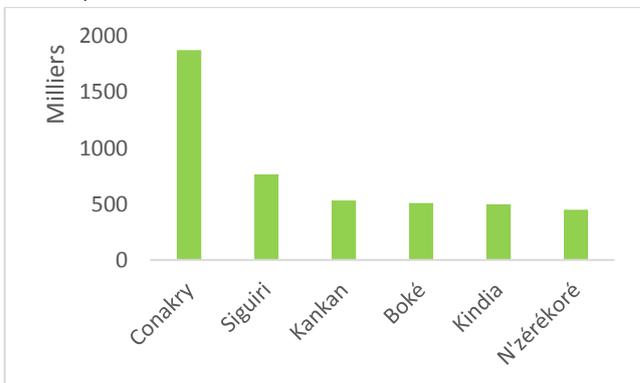
Comparé au recensement de 1996, on note un rééquilibrage démographique en faveur de la région de Kankan. En effet, en 1996, la région de Nzérékoré qui était la plus peuplée en raison de la présence des réfugiés libériens et sierra léonais passe en troisième rang après Kankan et Conakry. Les régions de Labé, Faranah et Mamou restent toujours les régions les moins peuplées et perdent en termes de proportion.

L'effectif des ménages en Guinée est passé de 1 051 203 en 1996 à 1 470 388 de ménages ordinaires en 2014. Ce nombre a considérablement augmenté soit 419 185 ménages de plus. Cette croissance s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour ce qui concerne le nombre moyen de personnes par ménage, la tendance n'a pratiquement pas changé entre 2014 et 2018 au niveau national. Il varie peu en milieu rural et est supérieur à celui du milieu urbain sur toute la période. Le poids des ménages du milieu rural régresse continuellement au profit du milieu urbain.

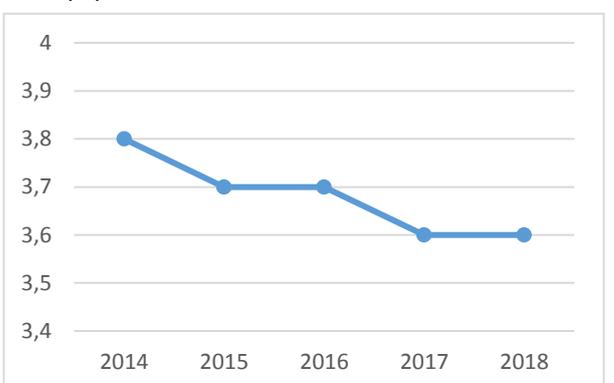
En 1983, 7 ménages sur 9 (77,6%) se retrouvaient en milieu rural, 5 ménages sur 7 (70,9%) en 1996 et 2 ménages sur 3 (65,7%) en 2014

Source : MPDE/INS, résultats des RGPH de 1983, 1996 et 2014 ; Annuaire statistique 2016

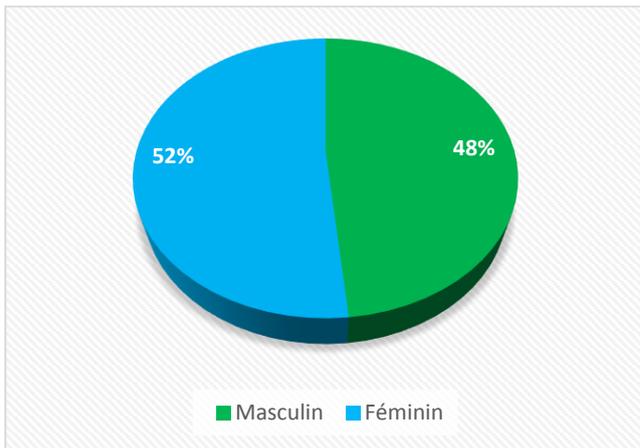
Graphique 1.1 : Population des grandes villes en 2018 (en milliers)



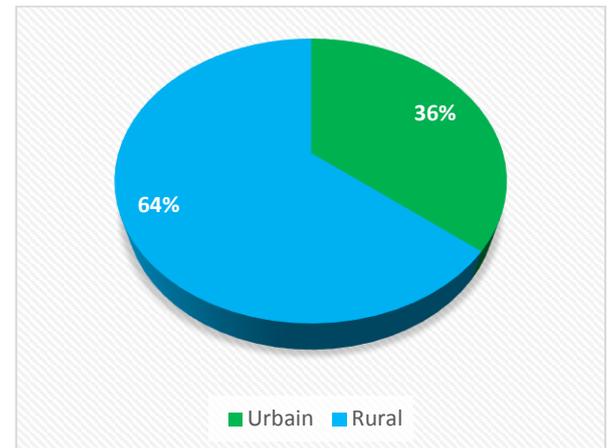
Graphique 1.2 : Évolution du taux de croissance annuelle de la population



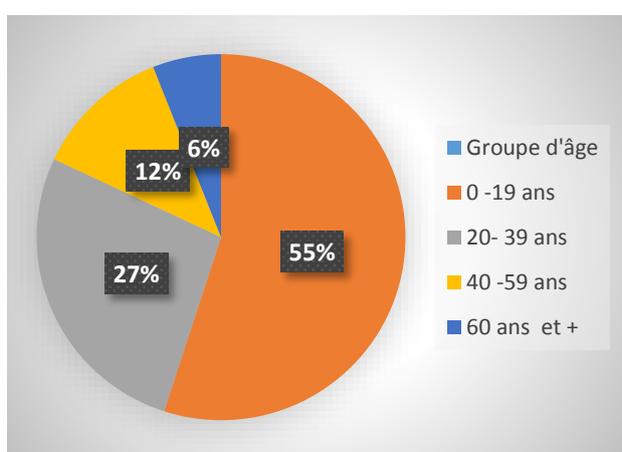
Graphique 1.3 : Répartition de la population selon le sexe en 2018



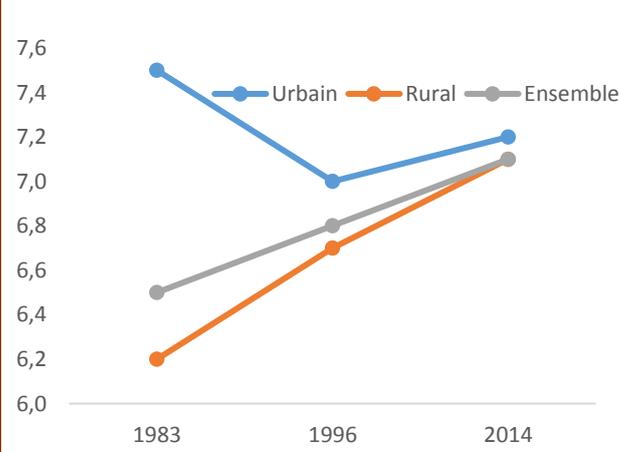
Graphique 1.4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence en 2018



Graphique 1.5 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2018



Graphique 1.6 : Évolution de la taille moyenne des ménages



I.2 Indicateurs démographiques

Points saillants :

- ❖ Baisse importante de la fécondité de 5,6 enfants en 1996 à 4,8 en 2018 ;
- ❖ Tendances de la mortalité à la baisse (de 18,1‰ en 1983 à 10‰ en 2018), malgré un niveau encore élevé en Guinée ;
- ❖ Allongement de l'espérance de vie à la naissance avec cinq années en plus entre 1996 et 2018.

Commentaire général :

En 2018, le Taux Brut de Natalité est de 37,6‰ contre 41,5‰ en 2014, soit une baisse de près de 4 points. Selon le milieu de résidence, la natalité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le Taux global de fécondité générale est de 165 en 2018. Son niveau a baissé de 59 points entre 1996 et 2018, où on enregistre 233 naissances pour 1000 femmes en âge de procréer.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui exprime mieux le niveau de fécondité est de 4,8 enfants par femme en 2018. Le niveau de la fécondité est en continuelle baisse et est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Entre 2005 et 2018, le nombre moyen d'enfants par femme a diminué de 1,1. Le nombre d'enfants par femme a diminué tant en milieu urbain (0,6 enfant) qu'en milieu rural (0,8 enfant).

Quant à la mortalité, le niveau a sensiblement baissé. En 2018, on enregistre 10 décès pour 1000 habitants, contre 14,2 décès en 1996 et 18,1 décès en 1983. Le TBM a baissé d'environ quatre points de pourcentage entre 1983 et 1996 et de cinq points entre 1996 et 2018. En milieu urbain et en milieu rural, il est passé respectivement de 9,3‰ en 1983 à 8‰ en 2014 et de 21,9‰ à 12,9‰ en 2018.

Entre 1996 et 2018, les niveaux de mortalité infantile (enfant de moins de 1 an) et juvénile (enfants de 1 à 4 ans révolus) ont considérablement baissé mais demeurent toujours élevés. En effet, le risque pour un enfant de décéder avant son premier anniversaire est près de 3 fois moins élevé en 2018 par rapport à 2012 (64,8‰ en 2018 contre 70,2‰ en 2014). De même le risque pour les enfants ayant un an de décéder avant leur 5ème anniversaire est moins élevé en 2018 (100,3‰) par rapport à 2014 (109,9‰)

Quant à l'espérance de vie à la naissance qui est de 61,7 ans en 2018, la tendance est à la hausse depuis 1983, conséquence de la baisse de la mortalité. De 1996 à 2018, on enregistre un gain de 0,3 ans en moyenne chaque année. Ce gain est identique chez les hommes et les femmes.

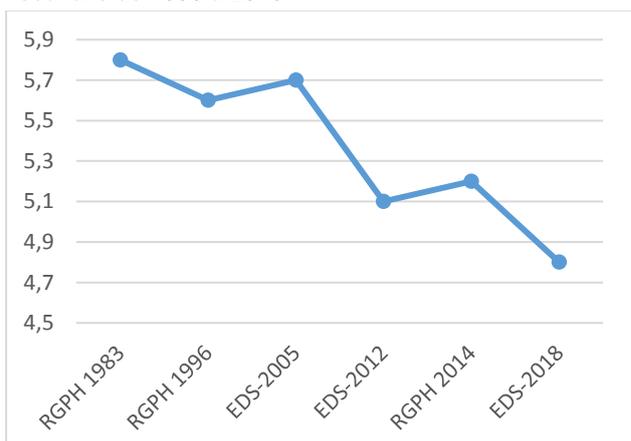
Comparé aux résultats de l'EDS-MICS 2012, on constate une hausse spectaculaire de la mortalité des enfants, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le quotient de mortalité infanto-juvénile pour l'ensemble des deux sexes est passé de 123 ‰ en 2012 à 150 ‰ en 2014, soit une augmentation de 22%. Cette hausse est plus marquée en milieu urbain (28%) qu'en milieu rural (11%).

Sources : MPDE/INS, RPGH, Rapport des EDS (1992 à 2018) et MICS-2016

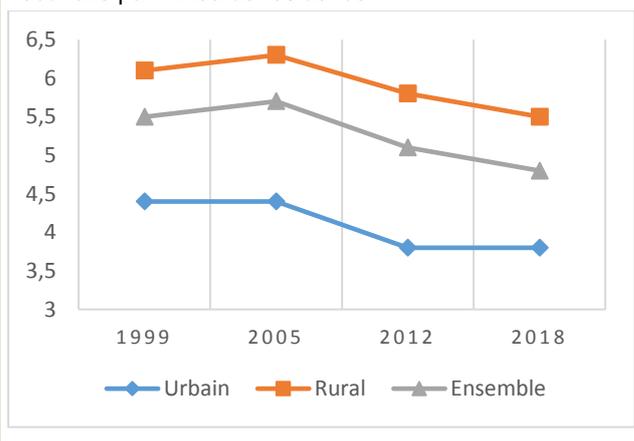
Tableau 1.1 : Indicateurs démographiques

	RGPH 1983	RGPH 1996	RGPH 2014	2018
Population	4 660 582	7 156 406	10 523 261	11 883 516
Indice synthétique de fécondité	5,8	5,6	5,2	4,8
Taux brut de natalité pour 1000			41,5	37,6
Taux brut de mortalité pour 1000	18,1	14,2	11,2	10
Taux de mortalité infantile			70,2	64,8
Espérance de vie à la naissance	45	54	58,8	61,7

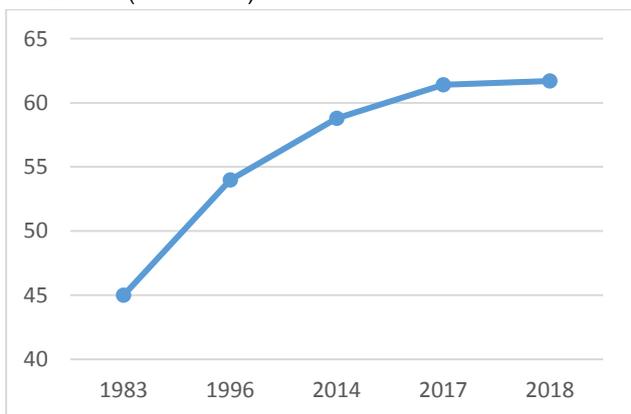
Graphique 1.7 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité de 1996 à 2018



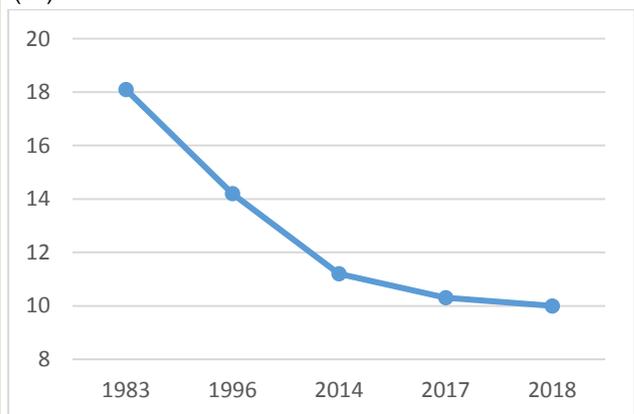
Graphique 1.8 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence



Graphique 1.9 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance (en années)

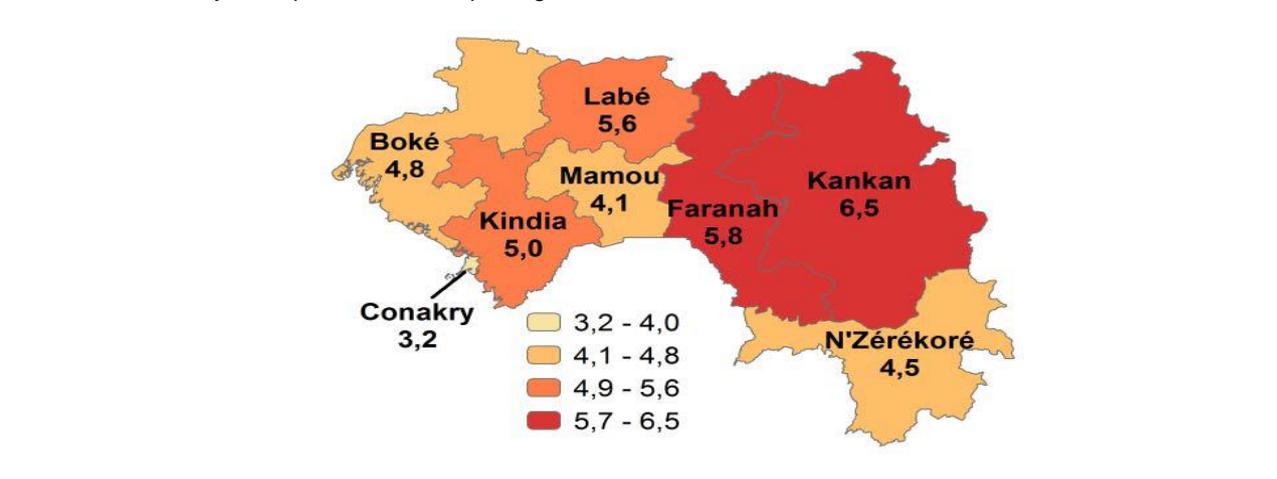


Graphique 1.10 : Évolution du taux de mortalité générale (%)



b

Carte 1.1 : Indice synthétique de fécondité par région en 2018



Chapitre II : Santé

II.1 Ressources

Points saillants :

- ❖ Baisse importante du budget du Ministère de la santé en 2015 et 2016 puis hausse en 2017 ;
- ❖ Accroissement régulière de la dépense totale de santé et de la dépense par habitant (près de 400 000 GNF par habitant) ;
- ❖ Augmentation importante du personnel de santé depuis 2014 ;
- ❖ Disparité dans la répartition spatiale du personnel de santé avec forte concentration à Conakry.

Commentaire général :

La part du budget du Ministère de la santé par rapport au budget national a connu une tendance haussière depuis 2014. Il est passé de 2,40% en 2014 à 4,94% en 2017, soit un gain de 2,54 points. Malgré cette hausse, il est très loin de l'objectif de l'Union Africaine qui demande à chaque Etat de consacrer 15% de son budget national au secteur de la santé.

Quand à la dépense totale de santé, elle a connu une hausse entre 2014 et 2015 ; elle est passée de 3 116 milliards GNF en 2014 à 4 475 milliards GNF en 2016, soit un accroissement de 43,6%. La dépense totale de santé par habitant a évolué entre 2014 et 2016, passant de 294 000 GNF à 395 000 GNF, soit une variation moyenne annuelle de 15,9%.

L'effectif du personnel de santé a globalement augmenté entre 2014 et 2018 passant respectivement de 6 821 agents dont 5 786 professionnels de santé et 1 035 autres professionnels et personnel d'appui à 12 875 agents parmi lesquels il y a 12 112 professionnels de santé et 764 autres professionnels de santé soit un taux d'accroissement de 88,75%. Tous les emplois du personnel de santé ont connu une hausse due au recrutement direct des agents de santé à la fonction publique de 2015 à 2017.

En 2018, en tenant compte de l'effectivité de la présence des agents dans les structures de soins (districts sanitaires et hôpitaux hors Conakry), la répartition est fortement inégale entre les régions du pays : la région de Faranah enregistre 29,41% du personnel de santé, suivie par la région de Kankan qui compte environ 15,6% de l'ensemble des professionnels de santé. Les régions les moins fournies sont Mamou, Labé et Boké avec respectivement 8,2%, 8,8% et 10,8% des professionnels de santé du secteur publique. Rapporté à la population, les régions de Faranah, Mamou, N'zérékoré et Boké sont les moins dotées en personnel de santé avec plus de 11 100 personnes par agents contre moins de 7 300 pour les régions de Kankan, Labé et Conakry.

La disponibilité d'infrastructures sanitaires étant un préalable pour une édification cohérente des systèmes sanitaires, il convient donc de consentir davantage de ressources pour améliorer l'indicateur qui aujourd'hui présente un niveau défavorable.

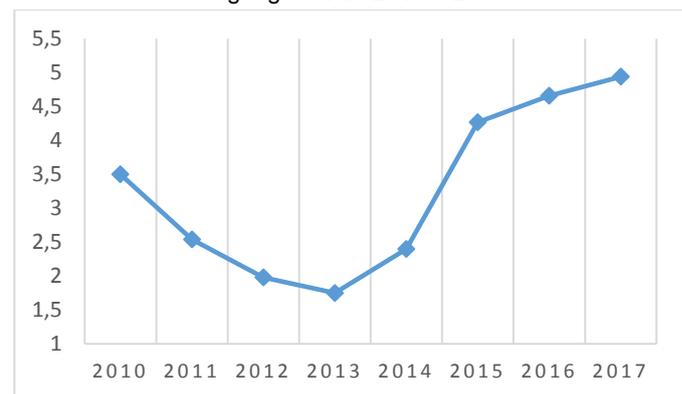
Dans l'ensemble la Guinée compte trois hôpitaux nationaux, tous implantés dans la région de Conakry. En 2018, chacune des sept autres régions disposent d'un hôpital régional, et le nombre d'hôpitaux préfectoraux s'élève à 26 : de 2 dans la région de Mamou à 5 dans la région de N'Zérékoré. Les centres médicaux communaux sont au nombre de 9 et il y a 407 centres de santé et 1 640 postes de santé.

Sources : Lois des finances ; Comptes de la santé 2014, 2015, 2016 ; Annuaire statistiques du Ministère de la santé
--

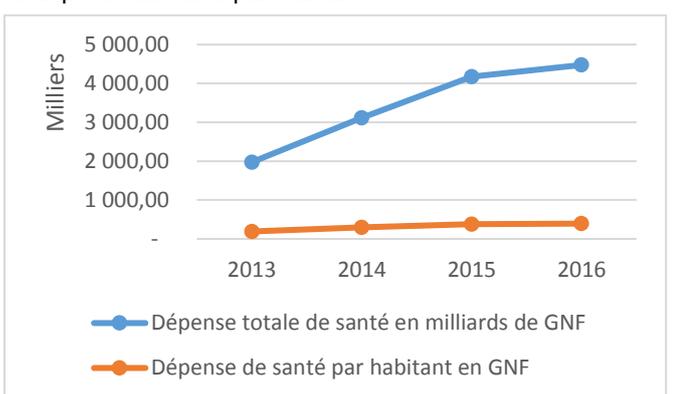
Tableau 2.1 : Indicateurs des ressources financières pour la santé

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Budget Ministère de la Santé (en milliards GNF)	1 228,2	628,9	627,8	1 322,6	nd
Dépense totale de santé (en milliards GNF)	3 116,2	4 176,5	4 474,7	nd	nd
Dépense de santé par habitant (en milliers GNF)	293,9	381,3	395,3	nd	nd
Dépense de santé en % du PIB	5,1	6,4	6,4	nd	nd

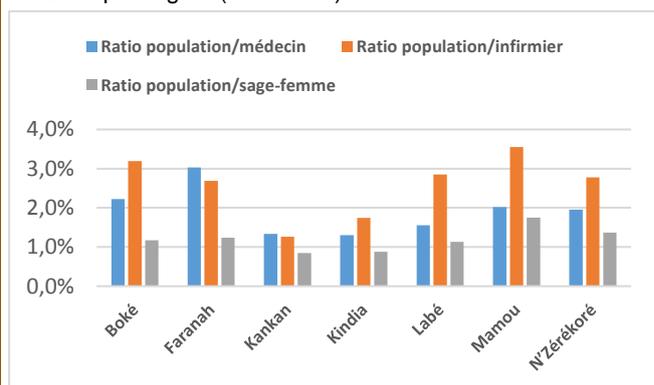
Graphique 2.1 : Évolution de la part du budget du Ministère de la Santé dans le budget global de 2010 à 2017



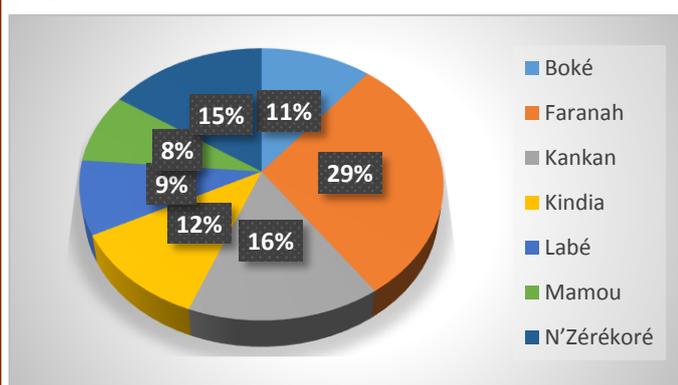
Graphique 2.2 : Évolution de la dépense totale de santé et de la dépense de santé par habitant



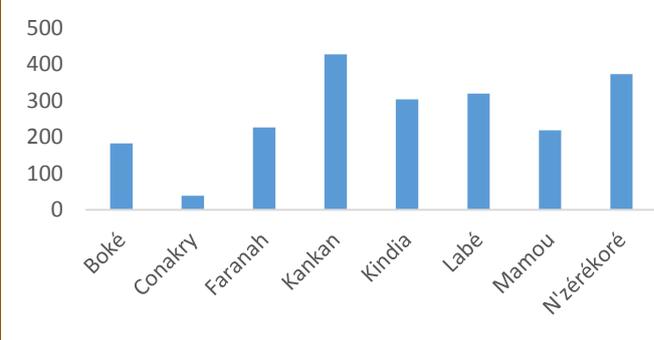
Graphique 2.3 : Ratio population par type de personnel de santé en 2018 par région (en milliers)



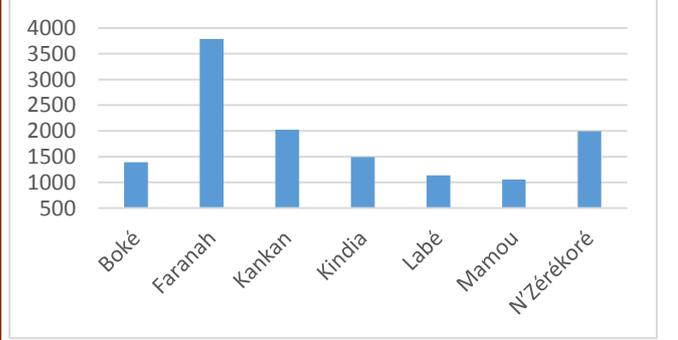
Graphique 2.4 : Répartition du personnel de santé par région en 2018



Graphique 2.5 : Effectif des infrastructures sanitaires par région en 2018



Graphique 2.6 : Ratio population par personnel de santé par région en 2018



II.2 : Indicateurs d'enquêtes

Points saillants :

- ❖ Légère baisse des consultations prénatales en 2018 par rapport à 2016 ;
- ❖ Taux de mortalité maternelle en forte baisse depuis 2005 mais encore très élevée ;
- ❖ Faible progression du taux d'accouchement dans un établissement sanitaire avec une forte disparité entre le milieu rural et le milieu urbain en 2016 (du simple au double).

Commentaire général :

Depuis 2005, la proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals par un prestataire formé est passée de 82 % à 85% en 2012, puis à 84,3 % en 2016 pour retomber 81% en 2018. Les données varient selon le milieu de résidence. En 2018, 94,5% des femmes ont fait une consultation prénatale en milieu urbain contre 75,1% en milieu rural

Dans la même période 2005 à 2018, la proportion de femmes ayant accouché dans un établissement sanitaire est passée de 31 % en 2005 à 52,6 % en 2018 ; soit un gain de 21,6 points. Les disparités régionales sont très fortes en 2018 : si 10,2% des femmes de Conakry et 28,5% des femmes de la région de Nzérékoré accouchent à domicile, elles sont 69,3% dans la région de Labé, 65,5% pour Faranah et 61,9% pour la région de Mamou.

Selon les résultats des EDS et MICS, le nombre de décès maternels a considérablement baissé entre 2005 et 2016 avec à 550 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2016 contre 980 décès en 2005. Il faut noter que la proportion de décès féminins dus à la maternité varie selon l'âge. En 2016, elle était estimée à 41% chez les femmes de 15 à 19 ans à un minimum de 16% pour les femmes de 45 à 49 ans.

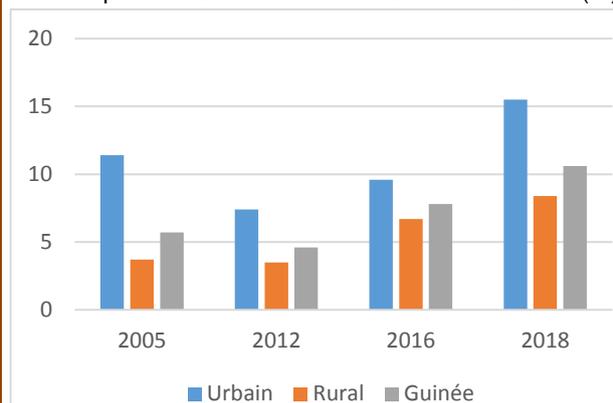
L'utilisation des méthodes modernes de contraception a augmenté de 2,3 points en 2018 par rapport à 2016 mais la très grande majorité des femmes (89,1%) n'utilisent aucune méthode de contraception en 2018. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (91,4%) et pour les femmes ayant aucune instruction (90,6%).

Sources : Institut National de la Statistique (Enquêtes EDS 1992, 1999, 2005, 2012 2018 et MICS 2016)
--

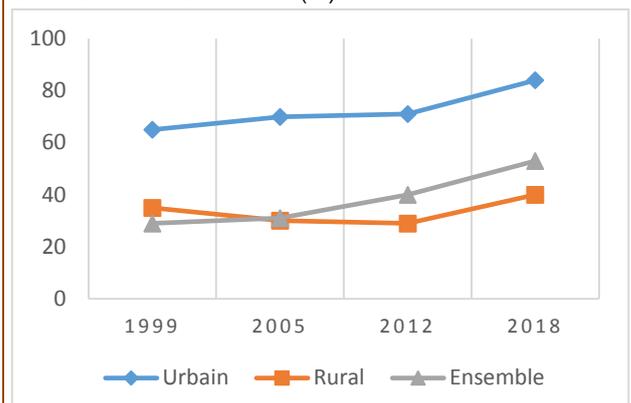
Tableau 2.2 : Indicateurs d'enquêtes

Indicateurs	EDS 1992	EDS 1999	EDS 2005	EDS-MICS 2012	MICS 2016	EDS-2018
Taux brut de natalité (en ‰)	41	36,9	38,4	34,0	33	37,6
Taux de mortalité maternelle pour cent mille naissances vivantes	nd	nd	980	724	550	nd
Taux d'accouchement dans un établissement sanitaire (en %)	nd	nd	38	40	52,7	55,3
Utilisation des méthodes modernes de contraception (en %)	nd	nd	5,7	4,6	7,8	10,6

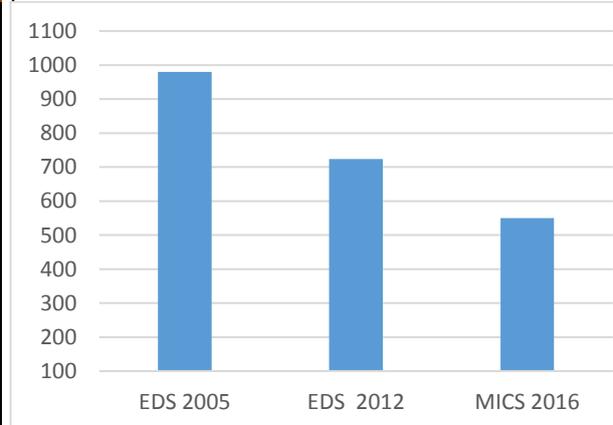
Graphique 2.7 : Évolution de l'utilisation des méthodes de contraception modernes selon le milieu de résidence (%)



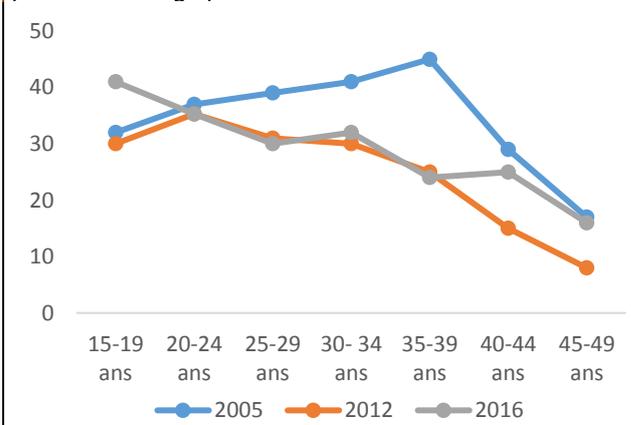
Graphique 2.8 : Évolution du taux d'accouchement dans un établissement sanitaire (%)



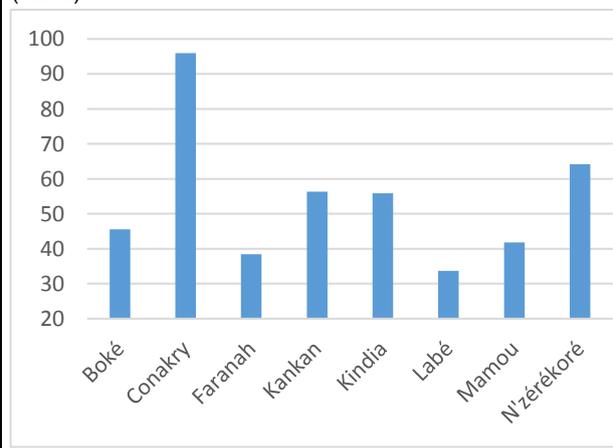
Graphique 2.9 : Évolution du nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes



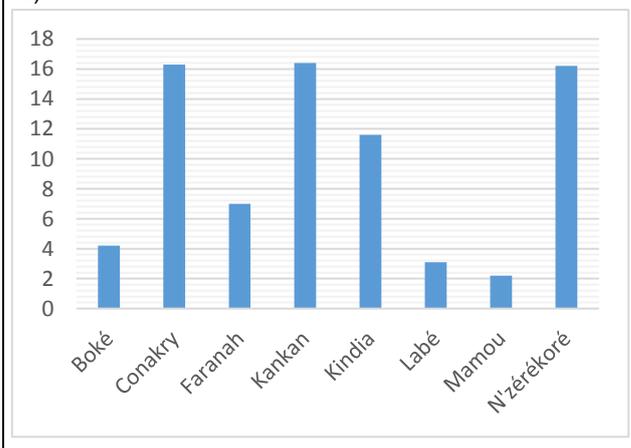
Graphique 2.10 : Évolution du nombre de décès maternels par tranche d'âge pour 100 000 naissances vivantes



Graphique 2.11 : Proportion de femmes assistées à l'accouchement par une sage-femme par région en 2018 (en %)



Graphique 2.12 : Proportion de femmes utilisant une méthode de contraception moderne par région en 2016 (en %)



II.2 : Indicateurs d'enquêtes (suite)

Points saillants :

- ❖ Importante baisse de la couverture vaccinale de base (de 37% en 2005 et 2012 ; 26,3% en 2016 à 24% en 2018) avec de fortes disparités régionales ;
- ❖ Forte baisse des taux de mortalités néonatale, infantile et infanto-juvénile entre 2012 et 2018, respectivement de 39%, 34% et 28% ;
- ❖ Forte disparité régionale des taux de mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile en 2018.

Commentaire général :

La couverture vaccinale est en baisse en 2018. En effet, la proportion d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés qui a d'abord connu une augmentation entre 1999 et 2005 en passant de 32 % à 37 % est revenue à 26,3% en 2016 puis 24% en 2018. Les variations selon le milieu de résidence sont également importantes et mettent en évidence la faiblesse de la couverture vaccinale du milieu rural par rapport au milieu urbain (25% contre 30,5%). Les disparités régionales sont très élevées aussi : si 36,5% des enfants de Conakry et 36,2% des enfants de Kankan sont complètement vaccinés, seulement 8,4% de la région de Labé et 11,7% de la région de Kindia le sont.

La couverture vaccinale est en baisse pour tous les vaccins mais elle est variable selon le type de vaccins : 73,4% des enfants sont vaccinés pour le BCG, seulement 40,2% pour le polio 3

Tous les indicateurs de mortalité des enfants ont connu une hausse régulière entre 2016 et 2018. Le quotient de mortalité infantile est passé de 44‰ en 2016 à 65‰ en 2018 ; celui de la mortalité infanto-juvénile est passé de 88‰ en 2016 à 111‰ en 2018.

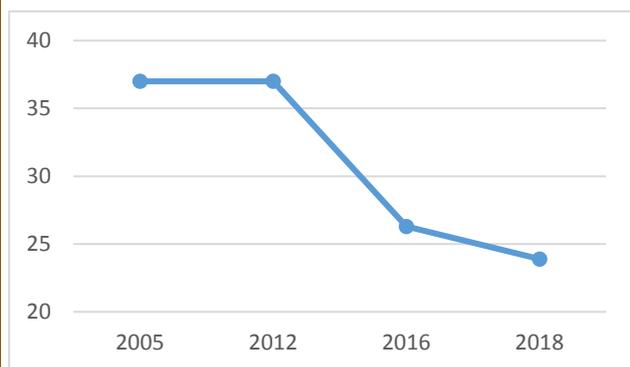
L'analyse par région met en évidence de fortes disparités en 2018 pour tous les indicateurs de mortalité des enfants :

- Le quotient de mortalité néonatale entre 39‰ dans les régions de Kankan et Faranah et 18‰ dans la région de Nzérékoré ;
- Le quotient de mortalité infantile est entre 28‰ dans la région de Conakry et 83‰ dans les régions de Kankan et Kindia ;
- Le quotient de mortalité infanto-juvénile entre 37‰ à Conakry et de 135‰ dans la région de Kankan.

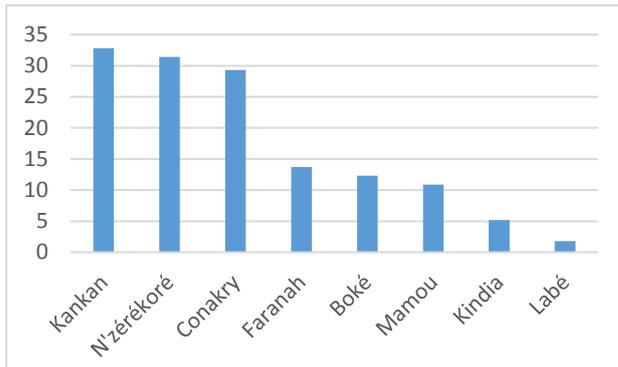
Tableau 2.3 : Indicateurs santé d'enquêtes (suite)

Indicateurs	EDS 1992	EDS 1999	EDS 2005	EDS-MICS 2012	MICS 2016	EDS 2018
Couverture vaccinale enfants 12- 23 mois (%)	nd	nd	37	37	26,3	24
Taux de mortalité néonatale (en ‰)	67	48	39	33	20	32
Taux de mortalité infantile (en ‰)	136	98	91	67	44	65
Mortalité infanto-juvénile (en ‰)	229	177	163	123	88	111

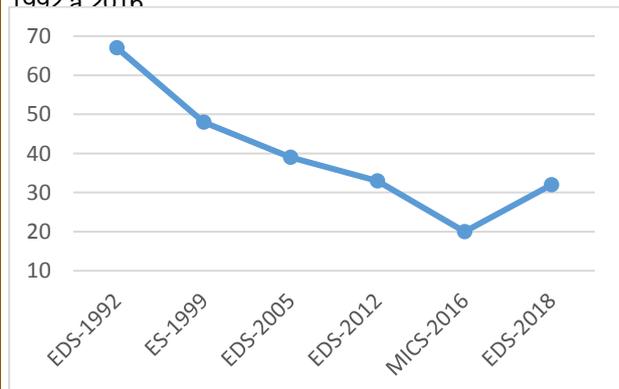
Graphique 2.13 : Évolution de la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois pour tous vaccins (%)



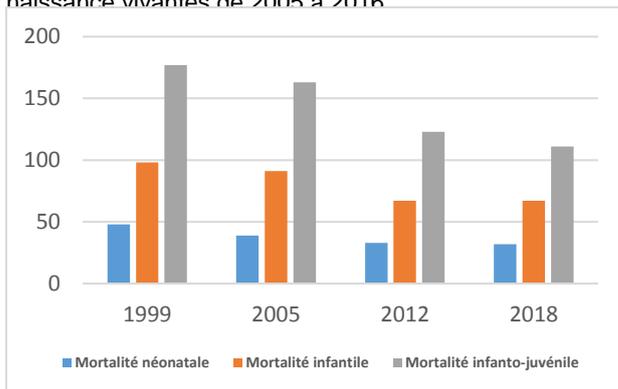
Graphique 2.14 : Couverture vaccinale complète (%) par région en 2018



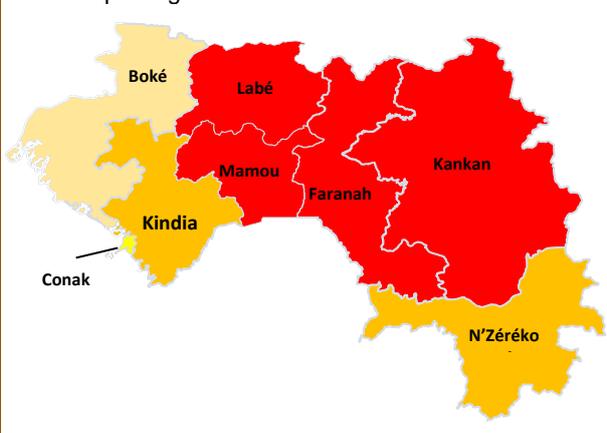
Graphique 2.15 : Évolution de la mortalité néonatale de 1992 à 2016



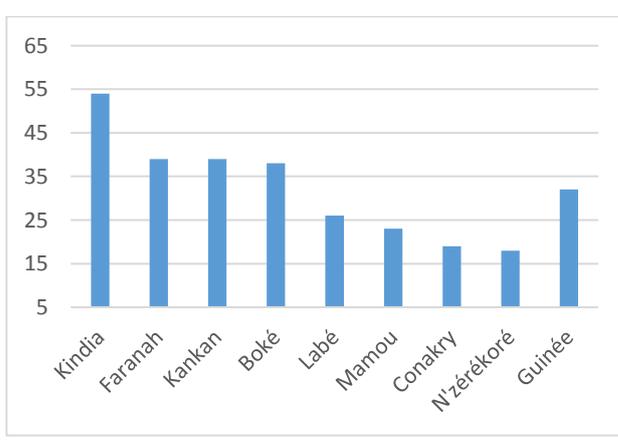
Graphique 2.16 : Mortalité des enfants pour 1000 naissances vivantes de 2005 à 2016



Carte 2.1 : Mortalité des enfants pour 100 000 naissances vivantes par région en 2018



Graphique 2.17 : Mortalité infantile par région en 2018



II.3 : Données administratives

Points saillants :

- ❖ Plus de 29% de la morbidité est liée au paludisme en 2017 avec 18% de cas de paludisme simple de plus rapport à 2016 ;
- ❖ En 2017 par rapport à 2016, plus forte augmentation pour la fièvre typhoïde (+32%) et plus faible pour le paludisme grave (+1,6%)
- ❖ Légère hausse du taux de fréquentation de 2017 par rapport à 2016 mais de 50% par rapport à 2014 ;
- ❖ Forte hausse du taux d'accouchements assistés dans les centres de santé, notamment dans la région de N'Zérékoré ;
- ❖ Nouveaux malades du VIH essentiellement dans la région de Conakry (55%).

Commentaire général :

En 2017, d'une manière générale les structures sanitaires publiques ont enregistré une morbidité totale de 3,8 millions de cas contre 3,1 millions en 2016, soit une hausse de 23,4%. La principale cause de la morbidité en Guinée reste le paludisme simple (26,15%), suivi par les infections respiratoires aiguës (16%). Cet indicateur varie selon les régions. Ce sont dans les régions de N'Zérékoré, Kankan, Kindia, Boké et Faranah où la prévalence de la morbidité est plus élevée.

Le taux de fréquentation bien qu'il soit faible a connu une hausse en 2017 (24%) contre (16%) en 2014. Sur la même période, les centres de santé ont enregistré 2,8 millions de nouvelles consultations curatives avec 35 411 malades référés dans les hôpitaux préfectoraux. Dans les formations sanitaires de base le paludisme demeure le principal motif de consultation avec une proportion de 27% suivi des IRA (16,4%).

Au cours de l'année 2017, les formations sanitaires ont réalisé 271 mille accouchements assistés, soit une couverture de 52% des grossesses attendues. Le taux d'accouchements assistés est en hausse comparativement à 2016 où il était de 48,4%. Au niveau régional, le taux d'accouchements assistés varie selon les régions. Les régions de N'Zérékoré (72%), Kankan (61%) et Conakry (54%) ont enregistré les plus forts taux d'accouchements assistés. Les plus faible taux ont été enregistrés dans les régions de Mamou (34%) et Boké (39%).

Dans les formations sanitaires offrant des services de planification familiale, 691 mille utilisatrices des méthodes contraceptives modernes ont été enregistrées en 2017. Selon les régions, les valeurs extrêmes pour cet indicateur sont observées dans les régions de Mamou (6,3%) et de N'Zérékoré (31,5%). Seulement trois régions sur huit (N'Zérékoré, Labé et Kankan) ont atteint un taux au moins égal à 12,5%, qui est la moyenne nationale.

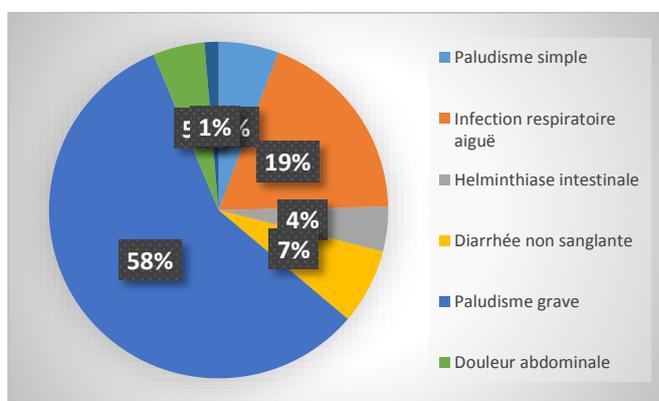
Au cours de l'année 2017, le nombre de nouveaux malades vivant avec le VIH (PV VIH) inclus dans la file active sont au nombre de 12 011 contre 6 127 en 2015, soit une hausse de 96%. La région Conakry enregistre 56,4% des patients nouvellement inclus.

Sources : Annuaires statistiques de la santé 2015, 2016, 2017
--

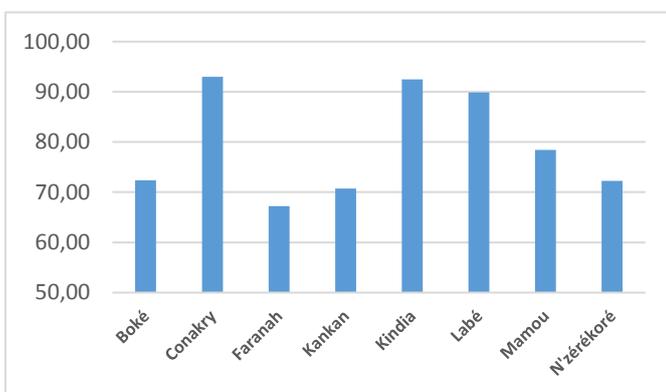
Tableau 2.4 : Incidence des principales maladies

Maladies	Morbidity			
	2015	2016	2017	2018
Paludisme simple	814 455	839 712	993 429	1 901
Infection respiratoire aiguë	438 336	536 290	607 308	6 254
Helminthiase intestinale	240 614	278 810	304 124	1 422
Diarrhée non sanglante	119 198	145 918	161 927	2 391
Paludisme grave	142 481	131 940	133 987	19 016
Douleur abdominale	97 056	111 640	123 427	1 630
Écoulement vaginal	41 883	108 498	113 072	441
Fièvre typhoïde	60 810	74 001	97 800	nd

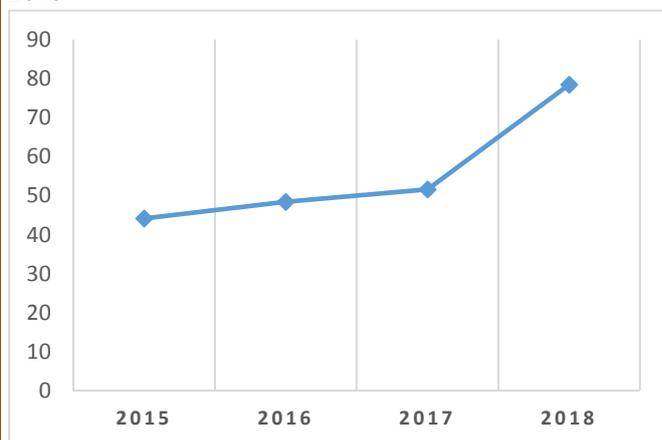
Graphique 2.18 : Incidence des principales maladies en 2018



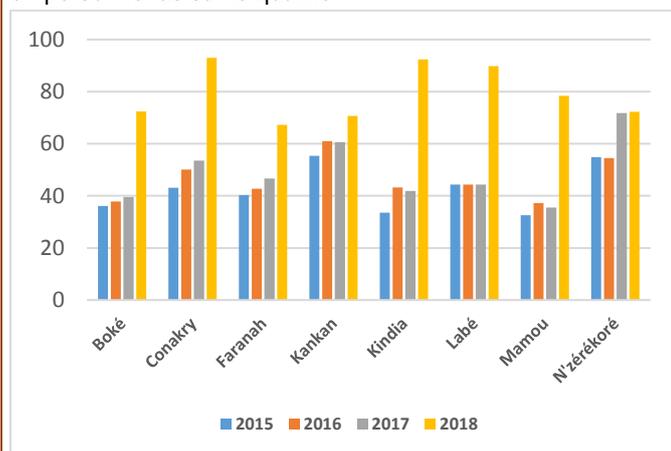
Graphique 2.19 : Répartition des accouchements assistés par région en 2018



Graphique 2.20 : Évolution du taux d'accouchement de 2015 à 2018



Graphique 2.21 : Evolution du taux d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié



Chapitre III : Éducation

Le présent chapitre s'intéresse aux statistiques de l'éducation. Après l'examen des ressources financières, il est scindé en six sous-points : l'alphabétisation, l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel et enfin l'enseignement supérieur.

Il analyse principalement l'évolution des indicateurs liés à l'accessibilité du système éducatif ainsi qu'à son efficacité interne.

III.1 Ressources financières

Points saillants :

- ❖ Amélioration conséquente des budgets des ministères en charge de l'éducation depuis 2014 ;
- ❖ Augmentations moyennes annuelles des budgets du MENA de 17,1%, du METFPET de 19,0% et du MESRS de 15,5% ;
- ❖ 9,1% du BND alloué au MENA en 2017 et 5,6% au MESRS.

Commentaire général :

Les budgets consacrés aux ministères en charge de l'éducation ont tous connu une augmentation durant les quatre dernières années, exceptée pour l'année 2016 pour le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle de l'Emploi et du Travail.

Entre 2014 et 2017, le budget de l'ensemble des trois ministères a connu une hausse de 58,6% contre 7,0% pour le BND. La part du BND consacrée à l'éducation a augmenté régulièrement passant de 10,8% à 12,8% puis 14,5% et enfin 16,0%

Au niveau de l'enseignement pré-universitaire, le budget est passé de 1 212 milliards de GNF en 2016 à 1 474 milliards de GNF soit une hausse de 21,%. La part du MENA dans le Budget de l'Etat qui est de 9,1% a également connu une hausse de 0,8 point en 2017, par rapport à l'année précédente.

Le budget du METFPET a connu une augmentation de 98,2 milliards GNF en 2017. Cette hausse est due notamment à l'augmentation des dépenses d'investissements (construction des Ecoles Régionales des Arts et Métiers).

Quant au MESRS, son budget, a également connu une augmentation de 15,8% en 2017, pour se situer à 916,1 milliards GNF,

La répartition du budget de l'éducation entre les trois ministères est relativement stable : entre 56 et 59% pour le MENA, entre 5 et 8% pour le METFPET et entre 35 et 37% pour le MESRS.

Le budget par élève est très variable par cycle : au niveau du pré-universitaire il est passé de 6,1% en 2014 à 9,1% en 2017, soit une variation annuelle moyenne de 14,4%. Pour l'enseignant technique et professionnel le budget par élève est resté constant (0,8%) sur la période 2014-2016, et est passé à 1,3% en 2017. Quant à l'enseignement supérieur le budget par élève a connu une hausse continue, passant de 3,9% en 2014 à 5,6% en 2017.

Sources : Lois des Finances

Tableau 3.1 : Budget alloué à l'éducation entre les différents ordres d'enseignement (en milliards de GNF)

Ordre d'enseignement	2014	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	918,5	1 205,0	1 211,6	1 473,8
Enseignement technique et professionnel	123,9	127,3	110,4	208,6
Enseignement supérieur	595,2	728,2	791,0	916,1
Ensemble enseignements	1 637,6	2 060,5	2 113,0	2 598,4
Budget national de développement	15 154,0	16 068,1	14 538,7	16 219,2

Tableau 3.2 : Évolution annuelle du budget des différents ordres d'enseignement et du BND

Ordre d'enseignement	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	31,2%	0,5%	21,6%
Enseignement technique et professionnel	2,8%	-13,3%	88,9%
Enseignement supérieur	22,3%	8,6%	15,8%
Ensemble enseignements	25,8%	2,5%	23,0%
Budget national de développement	6,0%	-9,5%	11,6%

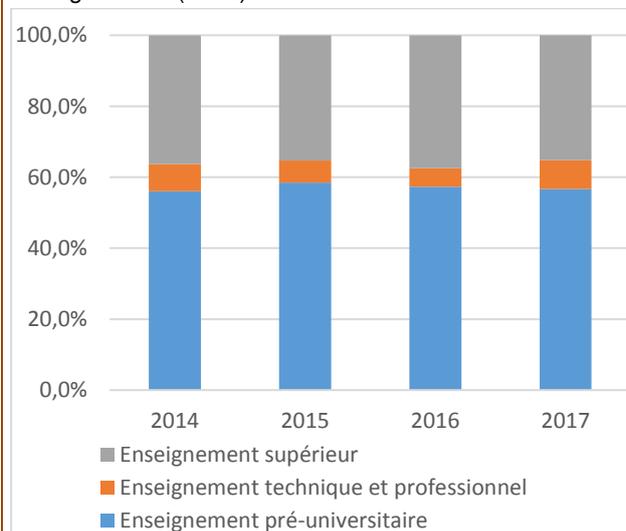
Tableau 3.3 : Part du budget des différents ordres d'enseignement par rapport au BND

Ordre d'enseignement	2014	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	6,1%	7,5%	8,3%	9,1%
Enseignement technique et professionnel	0,8%	0,8%	0,8%	1,3%
Enseignement supérieur	3,9%	4,5%	5,4%	5,6%
Ensemble enseignements	10,8%	12,8%	14,5%	16,0%

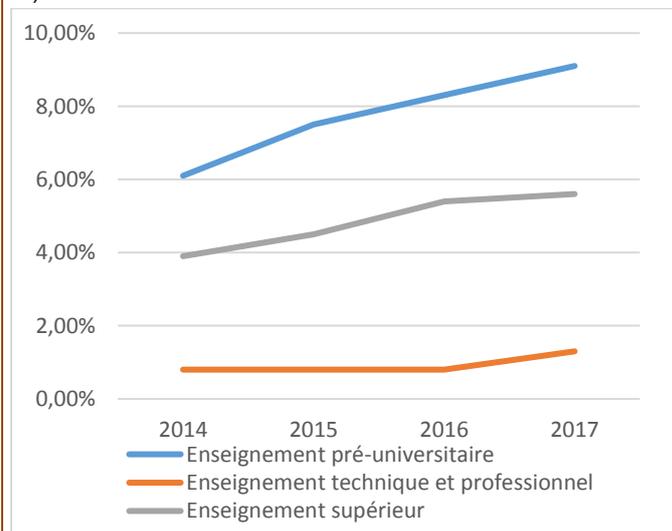
Tableau 3.4 : Budget par élève des différents ordres d'enseignement (en GNF)

Ordre d'enseignement	2014	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	389 928	522 765	494 492	565 144
Enseignement technique et professionnel	4 091 945	4 499 505	3 911 426	6 489 749
Enseignement supérieur	6 108 312	7 300 909	7 800 020	9 865 814

Graphique 3.1 : Évolution des parts des budgets des ordres d'enseignement par rapport au budget global enseignement (en %)



Graphique 3.2 : Évolution de la part du budget de l'ensemble ministères en charge de l'éducation par rapport au BND (en %)



III.2 Alphabétisation

L'alphabétisation est l'aptitude à écrire et lire facilement une phrase simple dans une langue quelconque. La population de référence est de 15 ans ou plus.

Points saillants :

- ❖ Stabilisation du taux d'alphabétisation de 2007 à 2014 après une hausse de 1996 à 2007 ;
- ❖ Variation considérable selon le milieu de résidence (de 17,6% en milieu rural à 55,4% en milieu urbain en 2018) ;
- ❖ Taux d'alphabétisation le plus faible dans la région de Kankan (18,2%) et le plus élevé à Conakry (62,5%).

Commentaire général :

De 1996 à 2007, le taux d'alphabétisation de la population en Guinée a augmenté passant de 25,4% à 28,3% en 2003 puis 34,5%. Il est ensuite resté sensiblement constant avec même une légère baisse en 2014 (32%). Les efforts des différents gouvernements et de leurs partenaires dans le domaine de l'éducation ne peuvent porter leurs fruits que sur le moyen terme.

Le taux d'alphabétisation varie considérablement selon le milieu de résidence. En milieu rural, seulement 17,6 % de la population âgée de 15 ans ou plus est alphabétisée contre 55,4 % en milieu urbain en 2014.

Cette même tendance est visible selon le sexe ; chez les adultes, les hommes ont un taux qui se situe à 43,6%, alors que les femmes ont seulement un taux de 22%.

Au niveau régional on dénote la même forte disparité, à l'exception notable de Conakry (62,5%) et de Boké (32,3%), les taux d'alphabétisation se situent en dessous de la moyenne nationale. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions administratives de Kankan (18,2 %) et Faranah (22%). Ces régions affichent les disparités par sexe les plus élevées tant chez les jeunes que chez les adultes.

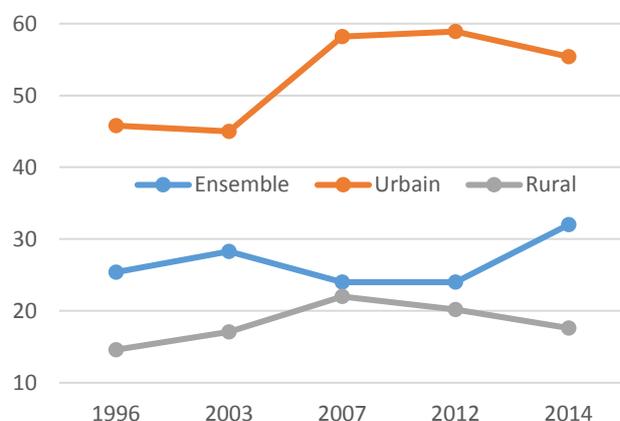
Entre 1996 et 2014, les régions de Faranah, Mamou et Labé ont vu leur taux d'alphabétisation régresser respectivement de 22,3% ; 23% et 23,4% alors que les régions de Kindia et N'Zérékoré ont leur taux d'alphabétisation augmenter respectivement de 30,4% et 27,3%.

Sources : Institut National de la Statistique (ELEP 2012 et RGPH3)

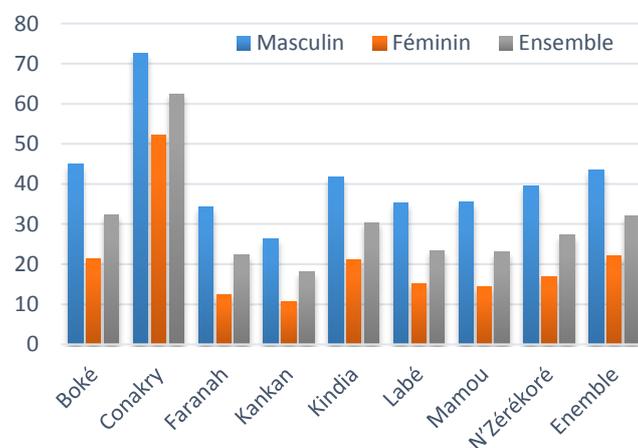
Tableau 3.5 : Taux d'alphabétisation par région chez les adultes de (15 ans et plus) et les jeunes (15 à 24 ans) en 2014

Région de résidence	Population adulte (15 ans et +)			Population jeune (15 à 24 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	44,9	21,4	32,3	57,2	36,3	46,0
Conakry	72,5	52,1	62,5	82,1	67,1	74,3
Faranah	34,2	12,5	22,3	47,9	24,0	35,0
Kankan	26,4	10,6	18,2	34,7	18,0	25,8
Kindia	41,8	21,0	30,4	57,6	36,5	45,8
Labé	35,2	15,2	23,4	47,4	32,7	39,1
Mamou	35,5	14,3	23,0	54,0	32,8	41,9
N'Zérékoré	39,6	16,8	27,3	56,8	32,1	43,4
Guinée	43,6	22,0	32,0	57,0	37,2	46,3

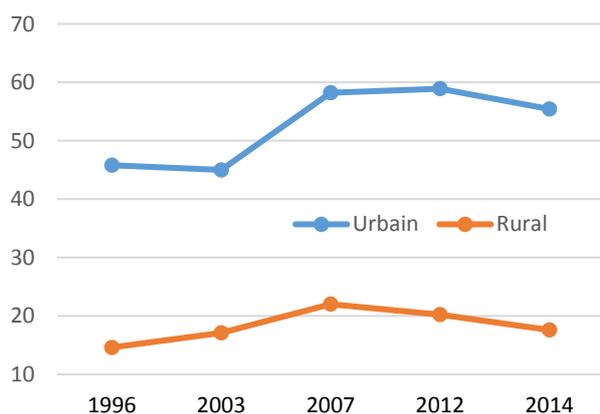
Graphique 3.3 : Évolution du taux d'alphabétisation des adultes de 1996 à 2014



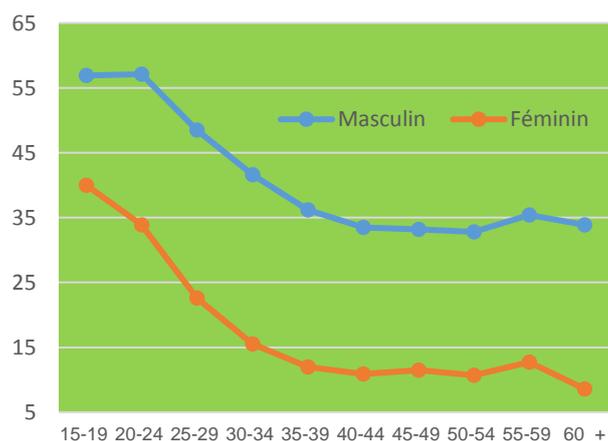
Graphique 3.4 : Taux d'alphabétisation par région en 2014



Graphique 3.5 : Évolution du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence de 1996 à 2014



Graphique 3.6 : Taux d'alphabétisation des adultes par tranche d'âge et sexe en 2014



III.3 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue avec la prime enfance le premier niveau de l'éducation de base en Guinée ; il regroupe, les écoles maternelles, les jardins d'enfants, les garderies/crèches et les centres d'encadrement communautaire (CEC). L'objectif de cet ordre d'enseignement est de favoriser le développement intégral des enfants de 0 à 5 ans. Il consiste en des activités d'éveil de l'enfant et vise d'une part à développer ses potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques et, d'autre part à le préparer à l'enseignement primaire. Il comprend essentiellement trois niveaux : la petite section, la moyenne section et la grande section. L'enseignement préscolaire relève du Ministère de l'Action Sociale de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Points saillants :

- ❖ Moins d'établissement préscolaire en 2018 par rapport 2017;
- ❖ Forte dominante du privé au préscolaire ;
- ❖ Secteur public peu dynamique ;
- ❖ Disparité entre les milieux de résidence.

Commentaire général :

En Guinée, le nombre d'établissements du préscolaire est passé de 2 387 en 2017 à 2201 en 2018 soit une baisse de 7,8%. Le nombre de salles d'activités est passé de 3 952 en 2017 à 4 125 en 2018 soit une augmentation de 173. Le nombre de salles d'activités croit donc bien plus que le nombre d'établissements.

En 2017/2018, la majorité du préscolaire est privé (86,4%), le communautaire représente (13,5%), le secteur public quand à lui reste faiblement représenté avec très peu d'établissements. Les zones urbaines détiennent 83,7% des salles d'activités au niveau du privé contre 16,2% dans le public et communautaire. Par contre au niveau rural, 85,6% sont dans le public et communautaire et 16,2% pour le privé. Les régions de Conakry (51,6%), Kindia (17,6%), et sont celles qui concentrent le plus grand nombre de réseaux de développement de la petite enfance. La part des régions comme N'Zérékoré, Kankan, Boké est respectivement de (7,3%), 6,3% et 6% ; et celle de Faranah dispose de 4,4% des établissements préscolaires.

En 2018, les écoles maternelles dominent le réseau des centres de développement de la petite enfance, avec 75,6% des structures, les CEC avec 13,2% et les complexes préscolaires avec 8,8%, les jardins d'enfants 1,5% et les crèches/garderies sont faiblement représentées avec 0,8%.

L'effectif des éducateurs est passé de 4 225 en 2011/2012 à 5 556 en 2018, soit une augmentation de l'ordre de 31,5%. La population d'encadreurs du préscolaire est caractérisée par une prépondérance de la gente féminine avec en moyenne (63,5%) des éducateurs sur la période de 2011 à 2018. La région de Conakry, en raison du nombre élevé d'enfant, enregistre l'effectif le plus élevé des éducateurs avec plus de la moitié (55,7%) du nombre total d'éducateurs tandis que les sept autres régions, ensemble font (44,3%) des effectifs du personnel éducateur en 2017/2018.

Le nombre d'élèves du préscolaire est passé de 183 503 en 2011/2012 à 190 374 en 2017/2018 soit une augmentation de 3,6%. Les garçons sont 50,9% un peu plus nombreux que les filles (49,1%) en 2017/2018

Les plus grands effectifs d'élèves sont dans les grandes villes du pays. La région de Conakry concentre plus de la moitié (53,5%) des élèves du préscolaire.

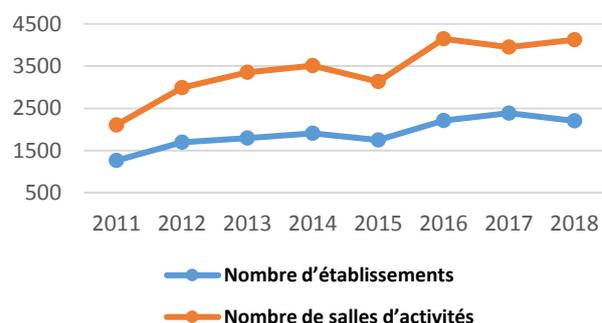
Le nombre d'élèves augmente plus rapidement que celui des encadreurs. Le ratio nombre moyen d'élèves par personnel éducateur a chuté de 60 en 2013/2014 à 34,3 en 2017/2018.

Source : MASPFE (Direction Nationale de la Petite Enfance), Annuaire statistique du préscolaire, Rapports d'analyse de l'annuaire statistique du préscolaire

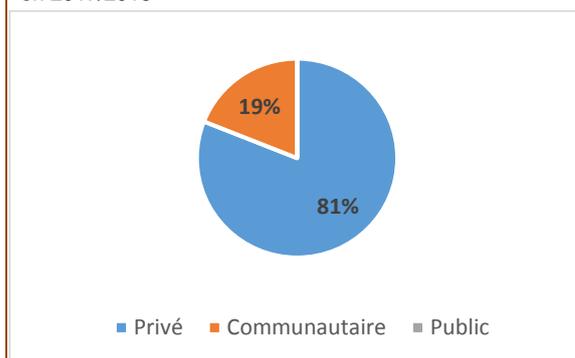
Tableau 3.6 : Principales statistiques sur l'enseignement préscolaire

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'établissements	1 264	1 695	1 795	1 909	1 746	2 208	2 387	2 201
Nombre de salles d'activités	2 107	2 991	3 351	3 512	3 136	4 146	3 952	4 125
Nombre d'enseignants	3 018	4 227	4 330	4 455	4 250	5 586	6 125	5 556
Hommes	910	1 786	1 741	1 603	1 562	2 070	2 462	1 641
femmes	2 108	2 439	2 589	2 852	2 688	3 516	3 663	3 915
Nombre d'élèves	151 512	183 503	207 027	224 575	152 093	238 247	256 118	190 374
Garçons	89 352	94 477	107 785	115 681	73 634	123 432	128 967	96 922
Filles	62 160	89 026	99 842	108 894	79 259	114 815	127 151	93 452

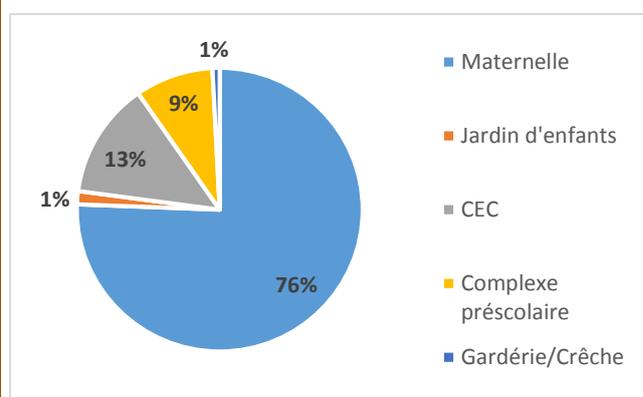
Graphique 3.7 : Évolution du nombre d'établissements et de salles d'activités de 2011 à 2018



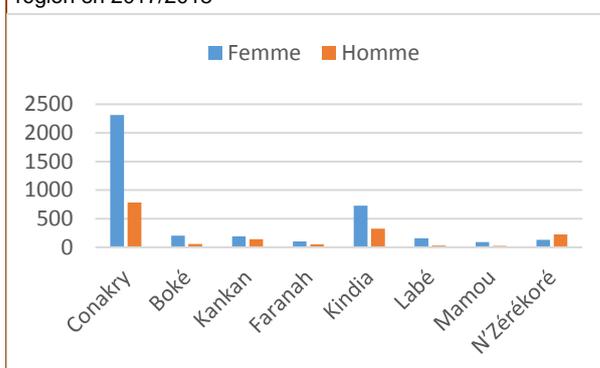
Graphique 3.8 : Répartition des établissements selon le statut en 2017/2018



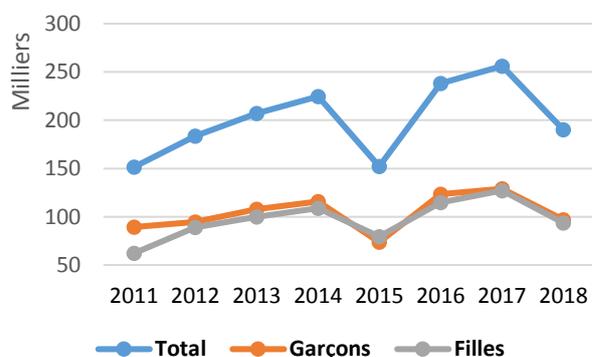
Graphique 3.9 : Répartition des établissements selon le type en 2018



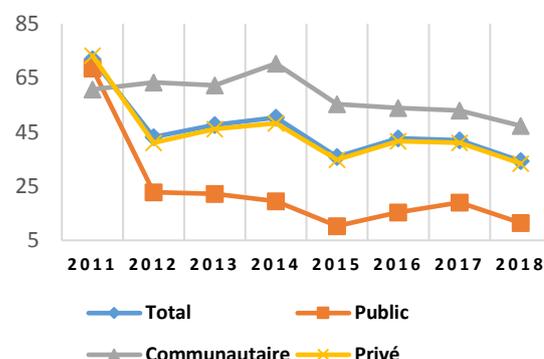
Graphique 3.10 : Répartition du nombre d'enseignants par région en 2017/2018



Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'élèves par sexe de 2011 à 2018 (en milliers)



Graphique 3.12 : Évolution du nombre d'élèves par enseignant de 2011 à 2018



III.4 Enseignement primaire

III.4.1 Établissements, enseignants et élèves

L'enseignement primaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 6 ans et dont le programme est conçu pour faire acquérir des connaissances de base. Il est destiné aux enfants âgés de 7 à 12 ans et constitue le premier palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il est sanctionné par un diplôme de fin de cycle.

Points saillants :

- ❖ Population scolarisée toujours en hausse ;
- ❖ Augmentation graduelle du poids des filles dans le primaire de 2015 à 2018 ;
- ❖ 201 écoles et 1 238 salles de classe en plus en 2018
- ❖ Moins d'un tiers des enseignants du primaire sont des femmes en 2018 ;
- ❖ Ratio élèves par maître en hausse.

Commentaire général :

À part l'année scolaire 2014-2015 (en raison de l'épidémie Ebola), la population scolaire est en nette croissance de 2011 à 2018, avec une moyenne annuelle de 2,9%. Cette croissance s'observe aussi bien chez les garçons que chez les filles. Il est observé également une réduction des écarts numériques selon le sexe.

Les tendances qui se dégagent dans l'évolution relative des effectifs des filles par rapport aux garçons dans le primaire illustrent l'engagement de l'Etat et des autres acteurs dans la scolarisation des filles.

Le poids des filles dans l'effectif total des élèves au primaire, présente une augmentation graduelle depuis l'année scolaire 2014-2015. Il est passé de 44,5% en 2014-2015 pour s'établir à 45,5% en 2017-2018.

A l'échelle nationale, le nombre d'enseignants du primaire est passé de 34 861 à 40 816 entre 2011 et 2018, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,6%, soit bien inférieur à celui des élèves. Durant la même période, le nombre de femmes enseignantes en situation de classe est passé de 10 183 à 13 098 soit un TAMA de 2,6%. La part des femmes parmi les enseignants est passée de 30,6% à 32%. Cette augmentation est constatée dans toutes les huit régions du pays.

Le nombre d'élèves augmente plus rapidement que celui des enseignants. Il faut noter que sur la période 2011 à 2018, ce ratio élèves/maitre a chuté à 43,6% en 2011-2012, avant d'augmenter à 49,0% en 2017-2018. Cet indicateur a connu une baisse sur la période 2011-2016 dans les régions de Conakry, Kankan et Faranah; par contre il a augmenté dans les cinq autres régions.

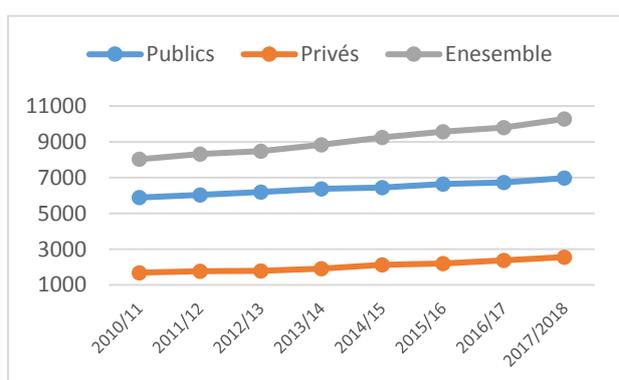
Au niveau national, sur la période 2011-2018, le ratio élèves/salle de classe varie peu entre 44,2% et 45,4%. La même tendance est observée dans toutes les régions du pays.

Source : MENA Bureau de stratégie et de développement .Annuaire statistique 2017-2018
--

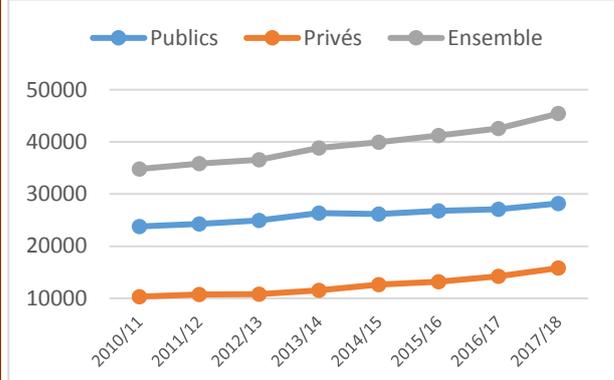
Tableau 3.7: Évolution de la population scolarisée au primaire de 2010/11 à 2016/17

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Nombre d'établissements	8 024	8 313	8 475	8 829	9 256	9 559	9 893	10 094
Nombre de salles de classe	34 791	35 804	36 544	38 853	39 961	41 199	42 820	44 058
Nombre d'enseignants	34 861	36 731	37 687	35 984	35 984	37 680	39 914	40 816
Hommes	24 678	25 828	26 382	25 188	25 188	26 152	27 362	27 718
Femmes	10 183	10 903	11 305	10 796	10 796	11 528	12 552	13 098
Nombre d'élèves	1 536 722	1 599 839	1 666 156	1 729 630	1 665 572	1 776 560	1 929 881	1 998 858
Garçons	835 935	874 296	909 792	942 705	926 685	982 902	1 057 413	1 090 710
Filles	700 787	725 543	756 364	786 925	738 887	793 658	872 468	908 148

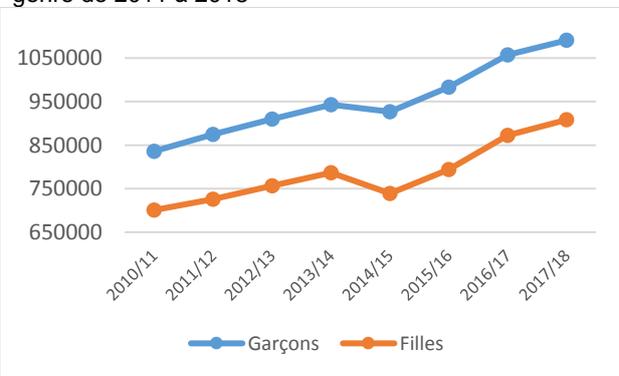
Graphique 3.13 : Évolution du nombre d'établissements de 2011 à 2018



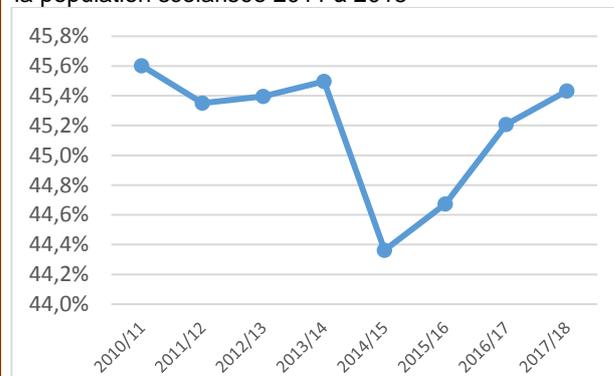
Graphique 3.14 : Évolution du nombre de salles de classe de 2011 à 2018



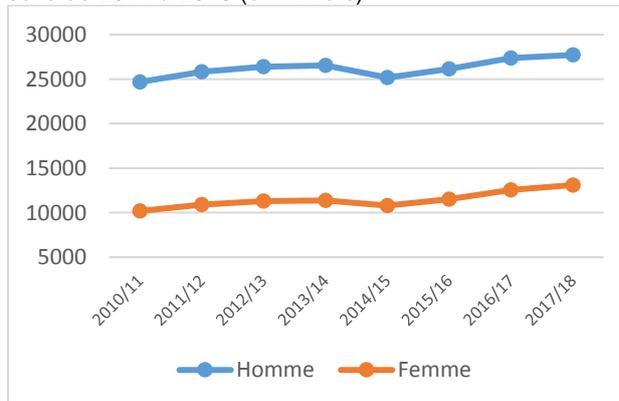
Graphique 3.15 : Évolution de la population scolarisée par genre de 2011 à 2018



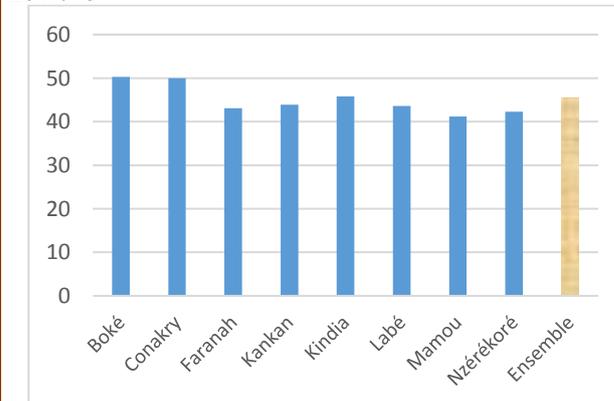
Graphique 3.16 : Évolution de la proportion des filles dans la population scolarisée 2011 à 2018



Graphique 3.17 : Évolution du personnel enseignant par sexe de 2011 à 2018 (en milliers)



Graphique 3.18 : Ratio Élèves/salle de classe par région en 2017/18



III.4.2 Taux d'admission, de scolarisation et d'achèvement

Points saillants :

- ❖ Forte baisse taux brut d'admission et bien plus faible du taux net d'admission en 2018 ;
- ❖ Taux de scolarisation toujours faible dans la région de Kankan ;
- ❖ Hausse du taux d'achèvement ;

Commentaire général :

Taux d'admission au primaire

Au niveau national, le taux brut d'admission a connu une baisse de 17% par rapport à 2017. Cette baisse est plus élevée chez les filles (17,1%) que chez les garçons (16%). En 2018 le TBA montre une forte disparité au niveau régional avec un minimum de (89,5%) à Faranah et un maximum de (160,3%) à Conakry.

Le taux net d'admission est moins élevé en raison de l'admission tardive des enfants au primaire. Sa progression a aussi légèrement augmentée sur la période 2011 à 2018 avec seulement 2,0% en moyenne annuelle.

Taux de scolarisation au primaire

Sur la période 2011 à 2018, le taux brut de scolarisation au plan national est passé de 97,5% à 101,7% pour l'ensemble des élèves et de 89,0% à 92,1% chez les filles, soit une moindre progression pour les filles. Conakry (154,6%), est la région où le TBS est plus élevé en 2018 et le plus faible est dans la région de Kankan (75,2%) avec un taux de 55,2% dans la préfecture de Kouroussa. Sur la période 2011 à 2018, les plus fortes progressions du TBS sont pour les régions de Kindia (4,3%) et Kankan (4,0%) en moyenne annuelle. Sur les huit régions du pays, seules les régions de Boké et Labé présentent un TBS des filles en baisse par rapport à 2017.

En 2018, sur le plan national le taux net de scolarisation (54,6%) a connu une forte baisse par rapport à 2107 (85,1%), soit une régression de 30,5 points.

Taux d'achèvement au primaire

À l'échelle nationale, le taux brut d'achèvement est passé 60,3 en 2017 à 61,6% en 2018 pour l'ensemble des élèves, soit une légère hausse de 2,15%. Cette augmentation des taux d'achèvement au sein des 2 sous populations est accompagnée d'une réduction de l'écart entre sexes au cours de la période. Cependant, depuis 2012, cet indicateur qui mesure l'efficacité interne du système par sa capacité de maintien montre une réalité en faveur des filles.

En 2018 au niveau des régions, Conakry enregistre le taux le plus élevé avec 101,4%, le plus faible taux dans la région de Faranah (42,9%) avec un taux de 33,9% dans la préfecture de Dinguiraye. Sur les huit régions seules deux ont un taux d'achèvement des filles supérieur à la moyenne nationale, ce sont respectivement les régions de Conakry (97,0%) et Kindia (61,8%).

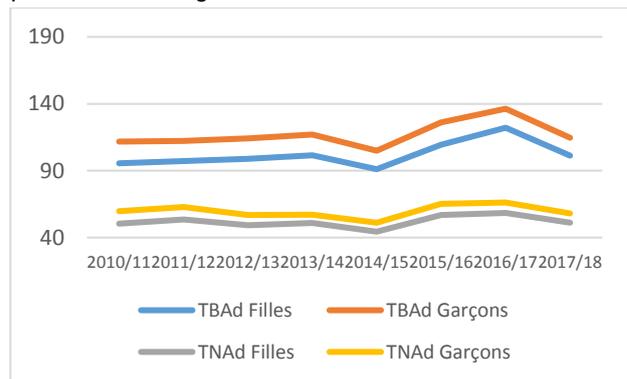
Entre 2011 à 2018, le taux net d'achèvement au primaire est passé de 23,5% à 21,8% soit une régression moyenne annuelle de 3,4%.

<p>Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de (1998 à 2017) et Annuaire statistique du primaire 2017/2018</p>
--

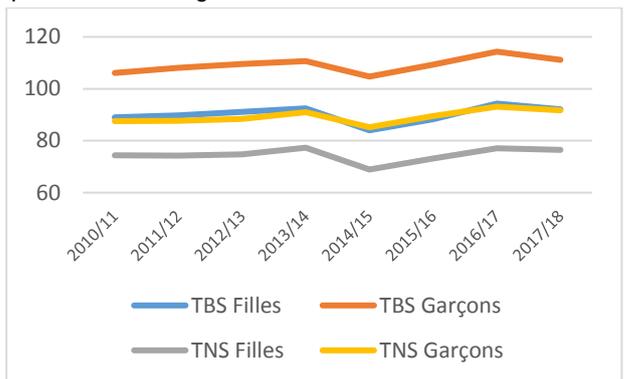
Tableau 3.8 : Taux de l'enseignement primaire

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Taux brut d'admission au CP1	103,6	104,7	106,6	109,2	98,1	117,7	129,3	107,9
Taux net d'admission au CP1	55,2	57,2	53,1	53,9	47,8	61,1	62,3	54,6
Taux brut de scolarisation	97,5	98,9	100,4	101,5	94,4	98,8	104,3	101,7
Taux net de scolarisation	81,0	81,0	81,6	84,2	77,1	81,3	85,1	84,1
Taux brut d'achèvement	69,4	70,2	nd	71,7	69,3	68,2	60,3	61,6
Taux net d'achèvement	23,5	30,4	nd	35,4	30,3	25,1	19,9	21,8

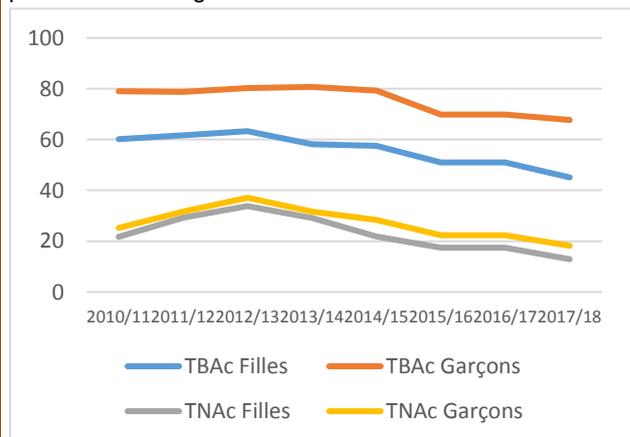
Graphique 3.19 : Évolution des taux d'admission au primaire selon le genre



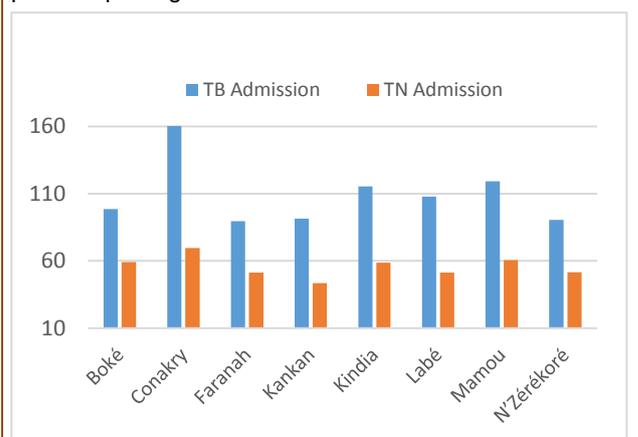
Graphique 3.20 : Évolution des taux de scolarisation au primaire selon le genre



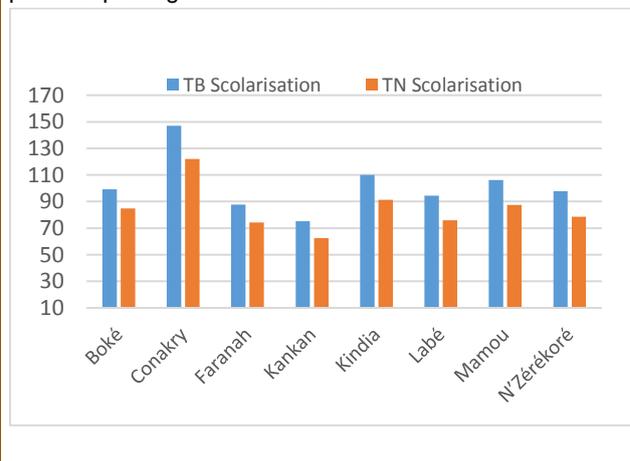
Graphique 3.21 : Évolution des taux d'achèvement au primaire selon le genre



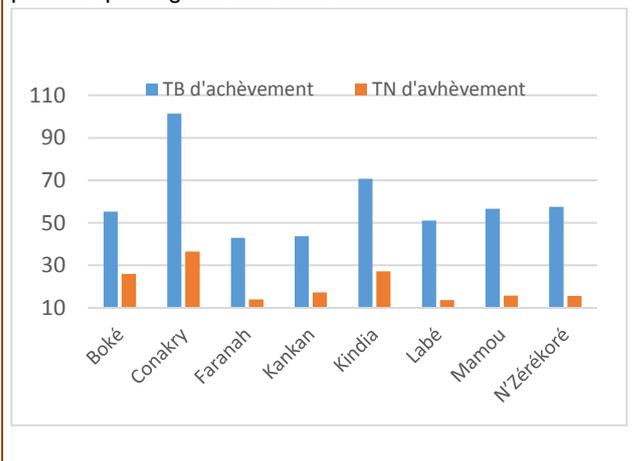
Graphique 3.22 : Taux brut et taux net d'admission au primaire par région en 2017/18



Graphique 3.23 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par région en 2017/18



Graphique 3.24 : Taux brut et taux net d'achèvement au primaire par région en 2017/18



III.5 Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 4 ans pour le cycle 1 du secondaire, qui vise à consolider les acquis de l'enseignement primaire, à préparer à l'enseignement secondaire 2 ou à la vie professionnelle. Il comprend les classes de la 7ème à la 10ème et, est sanctionné par un diplôme de fin d'enseignement de base (BEPC).

L'enseignement secondaire 2 est l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale est de 3 ans. Il comporte un cycle unique, comprend les classes de la 11ème à la terminale et est sanctionné par un diplôme de fin de cycle (Baccalauréat).

III.5.1 Infrastructures scolaires

Points saillants :

- ❖ 117 nouveaux établissements scolaires et 890 nouvelles classes de plus en 2018 ;
- ❖ 73 écoles privées de plus en 2017.

Commentaire général :

Pour l'année scolaire 2017/2018 la Guinée compte 1 785 écoles pour le cycle secondaire. Ce nombre est en augmentation continue depuis 2011. En huit ans le nombre d'écoles a augmenté de 57,9% puisqu'il était de 1 130 en 2010/2011, soit une progression moyenne de 6,7 % par an. La progression la plus forte est celle enregistrée entre 2011 et 2012 où elle a atteint 10,9 %.

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au niveau du secondaire a connu une progression annuelle moyenne de 6,7% entre l'année scolaire 2011/2012 et 2017/2018, passant ainsi de 9 062 à 14 213 soit une augmentation de 5 151 salles de classe.

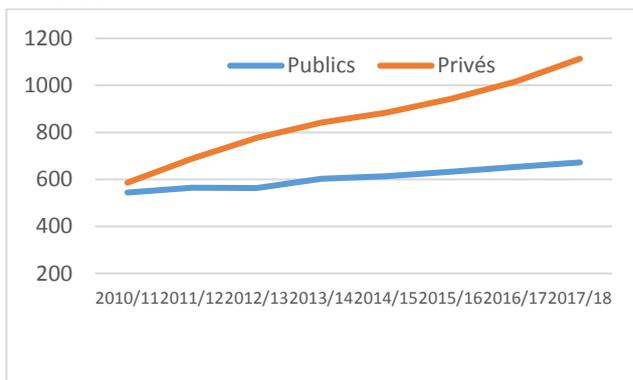
En 2017/2018, la majorité des établissements en Guinée relève du privé (62,4%) contre 37,6% pour le secteur public. Le nombre de salles de classe varie fortement suivant les régions. Les régions de Conakry (39,5%) et Kindia (18,1%) englobent près de trois quarts des salles de classe. Les six autres régions se situent en dessous de la moyenne nationale (12,5%).

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) Annuaire statistique 2018-2019
--

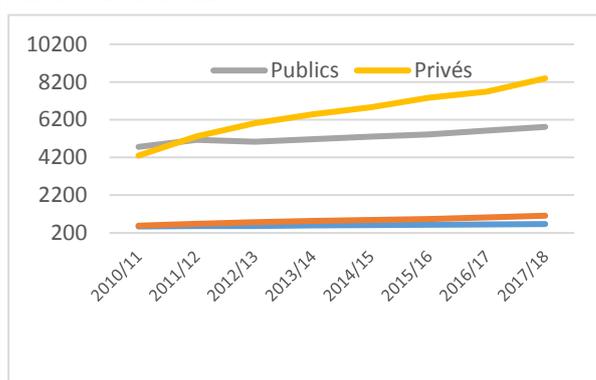
Tableau 3.9 : Évolution des nombres d'établissements et de salles de classe

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Nombre d'établissements	1 130	1 253	1 341	1 443	1 497	1 574	1 668	1785
Publics	544	565	563	602	613	632	653	672
Privés	586	688	776	841	884	942	1 015	1113
Nombre de salles de classe	9 062	10 456	11 047	11 664	12 174	12 781	13 323	14213
Publics	4 761	5 129	5 026	5 176	5 312	5 420	5 634	5820
Privés	4 301	5 327	6 021	6 488	6 862	7 361	7 689	8393

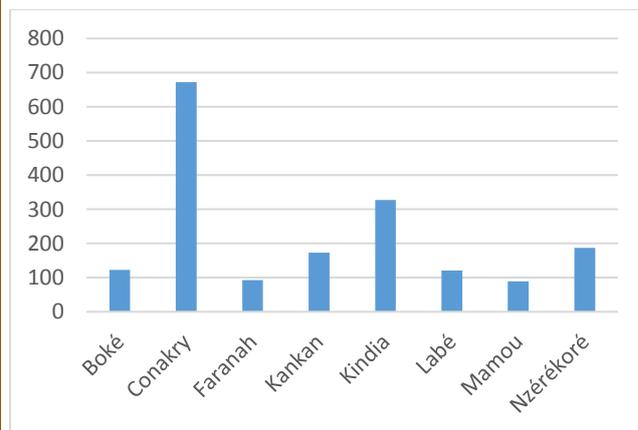
Graphique 3.25 : Évolution du nombre d'établissements du secondaire



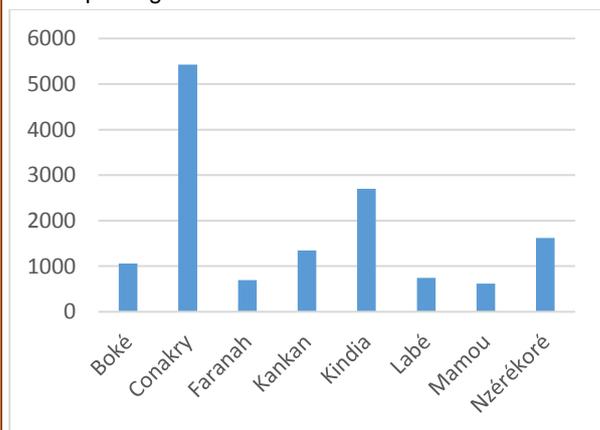
Graphique 3.26 : Évolution du nombre de salles de classe du secondaire



Graphique 3.27 : Répartition du nombre d'écoles par région en 2018



Graphique 3.28 : Répartition du nombre de salles de classe par région en 2018



III.5.2 Effectif des élèves et des enseignants

Points saillants

- ❖ Effectif des élèves au toujours en hausse ;
- ❖ Proportion des filles dans l'effectif total en hausse depuis 2011;
- ❖ 1 304 enseignants supplémentaires en 2018 ;
- ❖ Hausse de la proportion des élèves filles au collège depuis 2010 mais stagnation au lycée.

Commentaire général :

Dans l'ensemble, l'on dénombre 702 094 élèves au secondaire dont 276 537 filles en 2018. Le taux de croissance annuel des effectifs du post-primaire est de 3,58%. Entre 2011 et 2018, la proportion des filles dans l'effectif total du secondaire continue sa hausse.

Entre les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018, l'effectif des élèves au premier cycle du secondaire est passé de 477 895 à 486 355 soit une hausse légère de 1,8%. L'analyse selon le genre montre que le nombre de garçons (-1,6%) a baissé que celui des filles (2,5%). Entre 2010-2011 et 2017-2018, le poids des filles au premier cycle du secondaire dans l'effectif total a connu une hausse passant de 38,7% en 2010-2011 à 39,4% en 2017-2018.

L'effectif des enseignants pour l'année scolaire 2017-2018 est de 30 690 contre 29 368 en 2016-2017, soit une augmentation de 4,5 points. Depuis 2010-2011, 12 764 enseignants ont été recrutés.

Le recrutement des hommes reste plus important que celui des femmes enseignantes. Au niveau régional, les accroissements des effectifs des enseignants entre 2014-2015 et 2015-2016 varient de 1,7% dans la région de N'Zérékoré à 10,0% dans la région de Kankan.

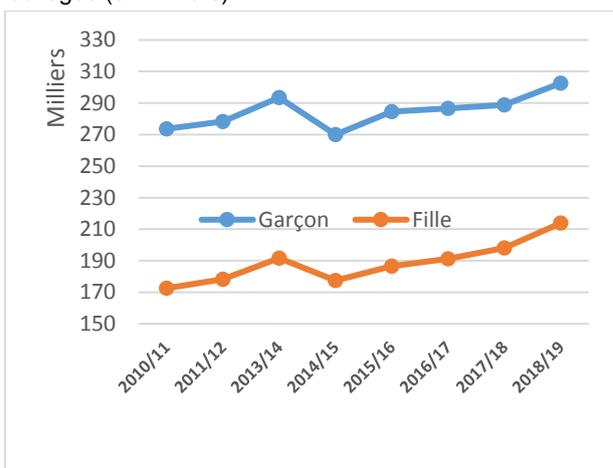
Entre 2010-2011 et 2017-2018, le nombre d'enseignants augmente en moyenne annuelle de 8,6%.

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) Annuaire statistiques de 2011 à 2019

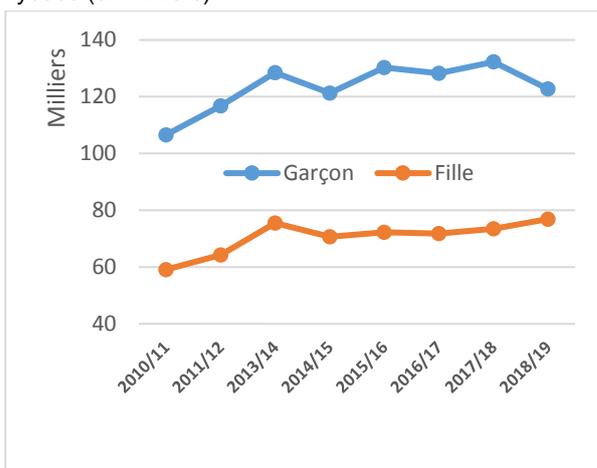
Tableau 3.10 : Évolution du nombre d'élèves et d'enseignants du secondaire

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Nombre d'élèves	611 874	635 692	660 441	689 409	639 478	673 633	677 951	702 094
Collèges	446 151	456 605	463 665	485 328	447 484	471 089	477 895	516 485
Lycées	165 723	181 087	196 776	204 081	191 994	202 544	200 056	199 697
Nombre d'enseignants	17 926	19 880	20 690	21 596	25 747	26 683	29 390	30 690
Publics	8 563	9 247	8 137	9 386	9 622	9 863	10 763	11 673
Privés	9 363	10 633	12 553	12 210	16 125	16 820	18 630	21 154

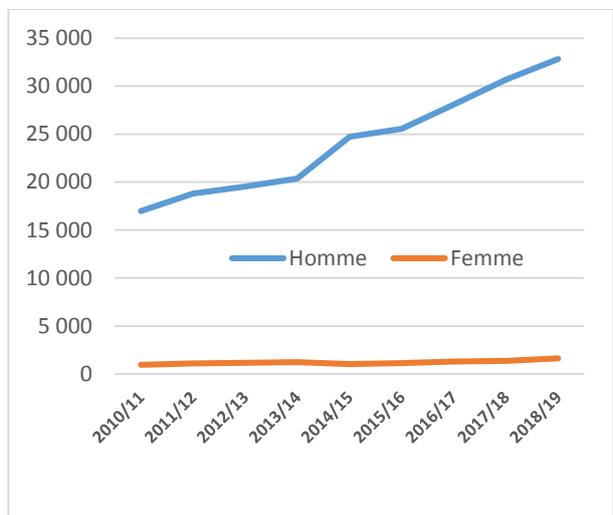
Graphique 3.31 : Évolution de l'effectif des élèves des collèges (en milliers)



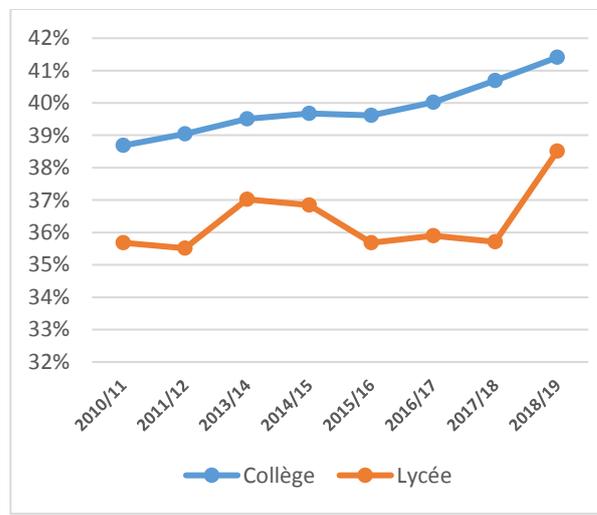
Graphique 3.32 : Évolution de l'effectif des élèves des lycées (en milliers)



Graphique 3.33 : Évolution de l'effectif des enseignants de 2011 à 2019



Graphique 3.34 : Évolution de la proportion des filles dans l'effectif des élèves



III.5.3 Taux du premier cycle de l'enseignement secondaire

Points saillants :

- ❖ Taux brut d'admission au collège en hausse en 2018 ;
- ❖ Faible taux d'admission dans la région de Kankan avec 25,6%
- ❖ Forte disparité du taux brut de scolarisation entre les régions et le sexe ;
- ❖ Taux net d'achèvement en hausse en 2018 ;

Commentaire général :

Taux d'admission

Au plan national le taux brut d'admission (48,1%) en 2018, a connu une baisse par rapport à l'année scolaire 2016/2017. Sur la période 2011-2018, le taux brut d'admission chez les garçons est resté largement supérieur à celui des filles même si l'écart diminue progressivement. Sur l'ensemble des huit régions, la région de Kankan (25,5%) enregistre le plus faible taux brut d'admission ; tant chez les garçons (34,9%) que chez filles (16,4).

Le taux net d'admission au premier cycle du secondaire a varié entre 17,2% en 2012/2013 et 11,9% en 2014/2015 pour s'établir à 18,1% en 2018/2019.

Taux de scolarisation

Le taux brut de scolarisation est en baisse sensible après avoir atteint son niveau le plus élevé en 2014 avec 54,6% pour atteindre 48,4% en 2019. Cette tendance est observée tant chez les filles que chez les garçons. En 2019, le taux brut de scolarisation national cache d'énormes disparités entre les régions. Les régions de Kankan (26,8%), Labé (30,3%) et Mamou (32,8%) ont les taux les plus faibles alors qu'il est de 56,1% à Kindia et les 96,8% à Conakry.

Le taux net de scolarisation au collège est de 33,6% en 2019, en hausse par rapport aux années 2017 et 2018. L'écart entre filles et garçons diminue légèrement même s'il reste élevé (27,8% contre 39,7%). L'analyse selon les régions montre que le taux de scolarisation a atteint 69% dans la région de Conakry, et le plus faible taux est enregistré dans la région de Kankan (19,2%).

Taux d'achèvement

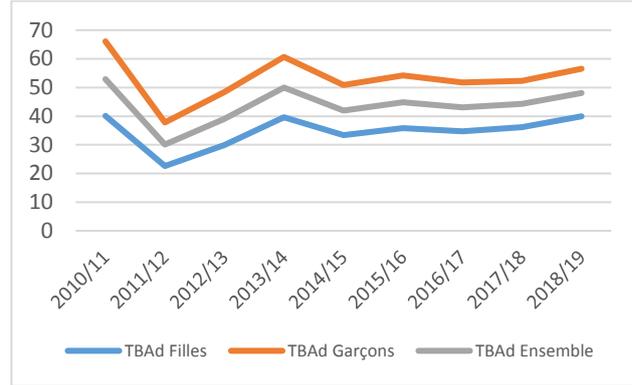
Le taux brut d'achèvement au collège a connu une baisse en 2018-2019 (18,2%) contre (36,5%) en 2017-2018. Si le taux brut d'achèvement des filles a légèrement augmenté (0,8 point) depuis 2010, celui des garçons a baissé de 2 points. Le taux des garçons (23,5%) reste cependant supérieur à celui des filles (13,1%).

Les disparités sont aussi visibles entre les régions. Le taux brut d'achèvement est à un minimum de 6,4% dans la région de Conakry et un maximum de 28,2% dans la région de Nzérékoré.

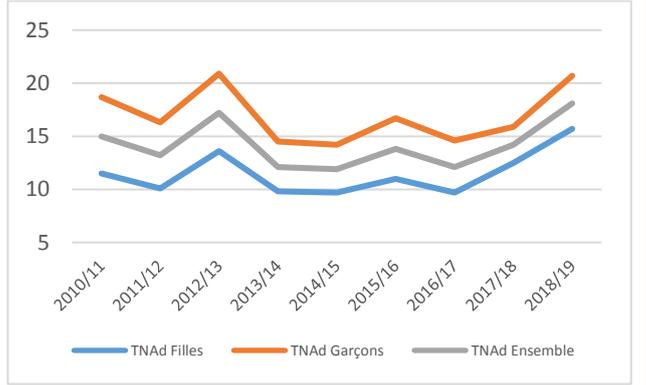
Le taux net d'achèvement est de 6,3% : moins de 5 fille sur 10 terminent son collège à l'âge normal et seulement 8% des garçons.

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de 1998 à 2017, Annuaire Statistique du Secondaire 2018-2019.

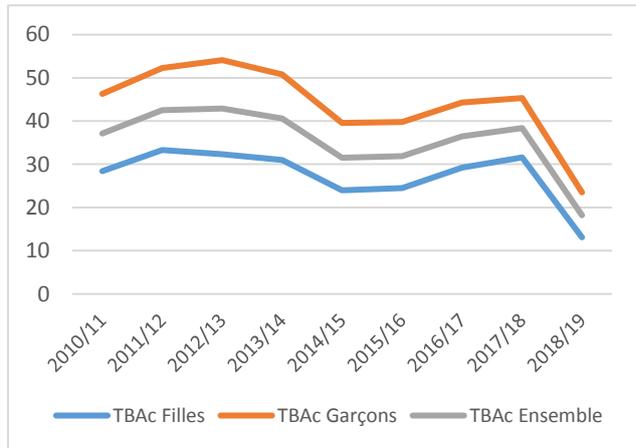
Graphique 3.37 : Évolution des taux brut d'admission au collège selon le sexe



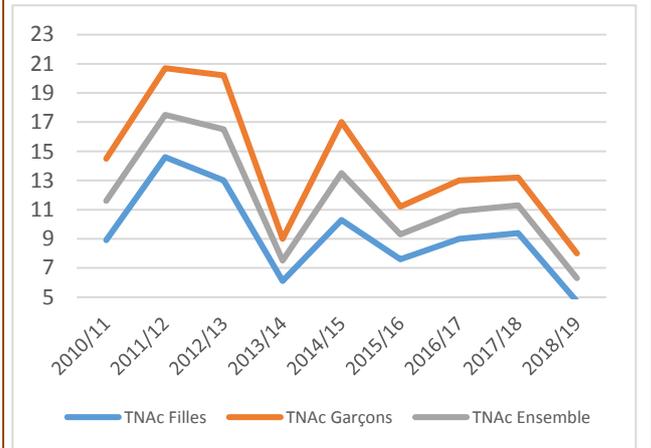
Graphique 3.38 : Évolution des taux net d'admission au collège selon le sexe



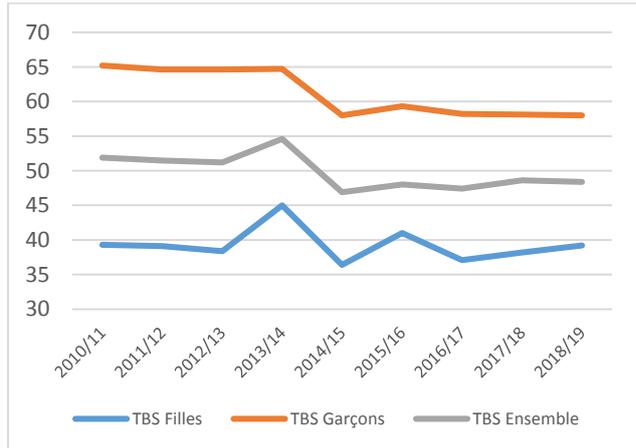
Graphique 3.39 : Évolution des taux brut d'achèvement au collège selon le sexe



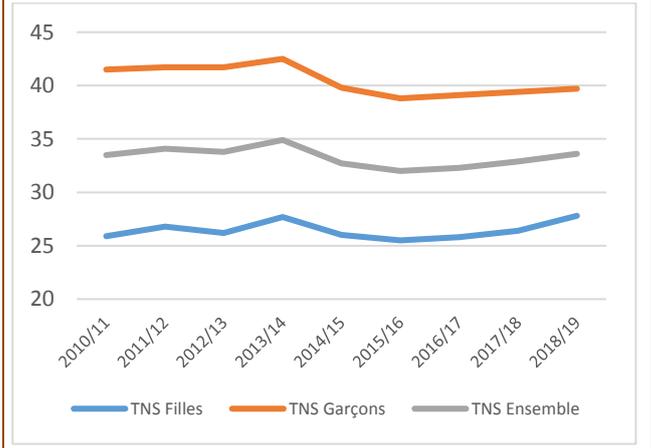
Graphique 3.40 : Taux net d'achèvement au collège selon le sexe



Graphique 3.41 : Taux brut de scolarisation au collège selon le sexe



Graphique 3.42 : Taux net de scolarisation au collège selon le sexe



III.5.4 Taux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Points saillants :

- ❖ Taux brut d'admission de 2019 (24,4%), en baisse par rapport 2018.
- ❖ Taux des garçons de 30,5% supérieur à celui des filles et plus faible TBA dans la région de Faranah (9,5%);
- ❖ Baisse relative du taux brut de scolarisation pour atteindre moins de 30% en 2019;
- ❖ Taux net de scolarisation de 12,1% et moins de 10% dans six régions.

Commentaire général :

Taux d'admission

Au niveau du lycée, sur le plan national, le taux brut d'admission est passé de 25,6% en 201 à 24,4% en 2019, soit une régression de 1,2 point. Ce taux était cependant plus élevé durant les années 2013 à 2015.

On note des disparités entre les régions, la région de Faranah (9,5%) enregistre le plus faible taux tandis que le taux de la région de N'Zérékoré avoisine 20% et celui la région de Kindia les 33,2%. Celui de Conakry atteint les 57,8%.

Le TBA des garçons est supérieur de 60% à celui des filles depuis 2013.

Le taux net d'admission est moins de 8% depuis 2016 alors qu'il était supérieur à 8% durant les années précédentes. En 2019, le TNAd des filles (5,8%) est largement inférieur à celui des garçons (9,2%) malgré un écart se réduisant régulièrement depuis 2010.

Taux de scolarisation

Comparativement à l'année précédente le taux brut de scolarisation en 2018-2019 (28,0%) a connu une baisse par rapport à 2017-2018. Cette baisse du taux brut d'admission est plus visible chez les garçons (4,2%) que chez les filles (3,3%). Le taux brut de scolarisation varie d'un minimum de 10,0% dans la région de Labé à un maximum de 64,4% à Conakry.

Le taux net de scolarisation est également en baisse pour atteindre 16,1% en 2019, le plus bas niveau depuis 2010. Celui des garçons est systématiquement supérieur de 80% à celui des filles depuis 2014.

Taux d'achèvement

Entre 2017-2018 et 2018-2019, le taux brut d'achèvement au lycée a connu une baisse, il est passé de 12,7% à 9,9%. Le taux d'achèvement en 2018-2019 des garçons (14,4%) est supérieur à celui des filles (6,0%). Ces deux taux comparés à ceux de l'année précédente sont en baisse respectivement de 1,9 et de 2,4 point.

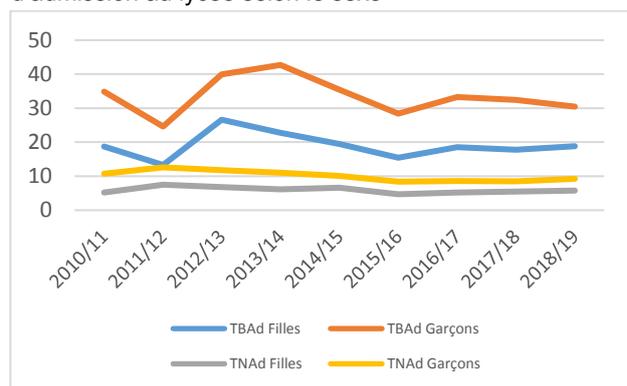
Les régions de Faranah (8,1%), Labé (7,5%), Conakry (5,4%) et Mamou (3,8%) affichent les taux les plus bas au plan national.

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement). Recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de (1998 à 2017), Annuaire Statistique du Secondaire 2018-2019.
--

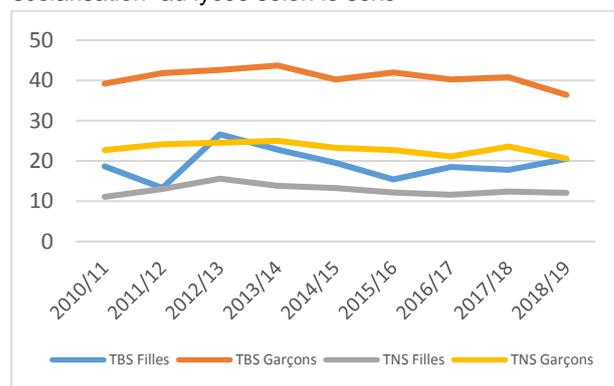
Tableau 3.11 : Taux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Taux brut d'admission	18,7	33,0	32,3	27,1	21,6	25,6		48,4
Taux net d'admission	10,0	9,2	8,5	8,3	6,5	6,8		
Taux brut de scolarisation	30,7	32,5	32,9	30,1	30,9	29,7		40,2
Taux net de scolarisation	18,3	19,8	19,1	18,0	17,2	16,1		33,6
Taux brut d'achèvement	29,2	26,6	11,1	21,5	31,3	28,7		18,2
Taux net d'achèvement	34,4	20,0	7,1	19,8	25,5	23,9		6,3

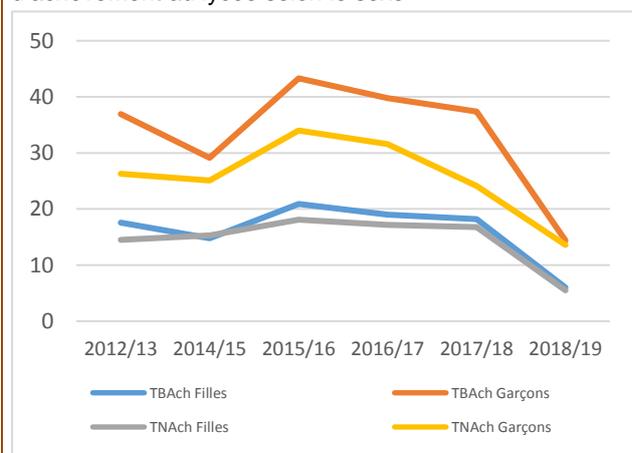
Graphique 3.45 : Évolution des taux bruts et nets d'admission au lycée selon le sexe



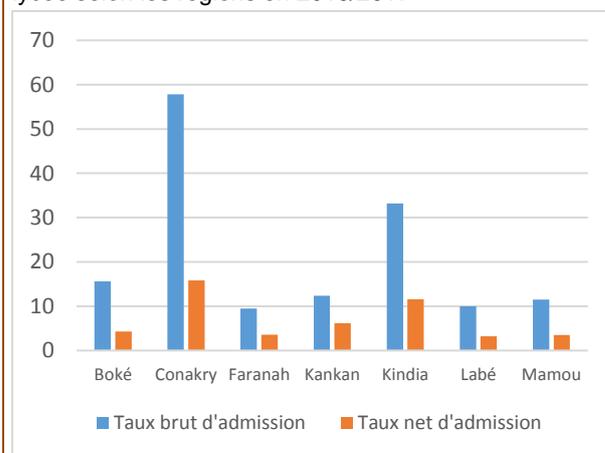
Graphique 3.46 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au lycée selon le sexe



Graphique 3.47 : Évolution des taux bruts et nets d'achèvement au lycée selon le sexe



Graphique 3.48 : Taux brut et taux net d'admission au lycée selon les régions en 2016/2017



III.6 Enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique et professionnel est le niveau d'enseignement formel qui vise à consolider les acquis de l'enseignement secondaire, à préparer à la vie professionnelle afin de fournir une main d'œuvre qualifiée répondant adéquatement aux besoins qualitatifs et quantitatifs du marché de l'emploi.

Points saillants :

- ❖ Cinq établissements d'enseignement technique et professionnel supplémentaires en 2018 ;
- ❖ Prédominance des établissements du privé depuis 2016 mais seulement 41,5 % des élèves fréquentent les établissements privés en 2019 ;
- ❖ Nombre d'élèves en augmentation moyenne annuelle de 6,6 % et croissance rapide de la proportion de filles (de 38 % en 2013 à 53% en 2019) ;
- ❖ Décroissance du nombre d'élèves en PP et CAP et forte croissance des élèves du BEP et du BTS entre 2013 et 2019.

Commentaire général :

Entre 2012/2013 et 2018/2019, on observe un accroissement du nombre d'établissements de formation technique et professionnelle qui passé de 88 à 120 soit un taux d'accroissement de 36,4%. Cet accroissement est essentiellement dû au secteur privé avec 25 établissements supplémentaires contre seulement 7 au secteur public.

L'effectif des élèves a connu une augmentation de plus de 14 200 élèves entre 2012/2013 et 2018/2019 et de 7 000 élèves la dernière année. La proportion de filles a fortement augmenté et en 2019 elles sont majoritaires (52,3%).

Sur le plan régional il y a une répartition disparate, les plus grands effectifs d'élèves se retrouvent en 2019 à Conakry (31,6%), Kindia (15,4%) et Nzérékoré (13,1%), les régions de Mamou (2,8%) et Faranah (5,1%) enregistrent les nombres les plus faibles d'élèves.

En 2019, le nombre d'élèves dans l'enseignement privé a augmenté de 45% en moyenne contre, seulement 5% dans le public, mais le nombre d'élèves dans le secteur public est toujours supérieur à celui du privé.

En 2019, le nombre d'élèves en CAP est toujours largement supérieur à ceux des autres cycles même s'il est stable par rapport à 2018 et en baisse par rapport à 2013. Il y a une forte croissance par rapport à 2019 pour les élèves en BTS (+11,2%) et BEP (+7,8%). Le nombre d'élèves scolarisés en post primaire est en baisse régulière depuis 2013.

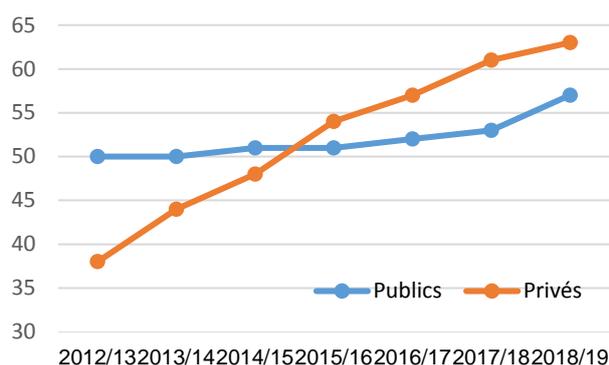
Les principales filières fréquentées en 2019 sont : (i) les activités pour la santé humaine et l'activité sociale (39%), (ii) la construction (16%), (iii) les activités financières et d'assurance (14%) et (iv) l'enseignement (12%).

Source : METFPET (Service Statistique et Planification). Annuaire statistique de l'enseignement technique et professionnel (2018-2019)
--

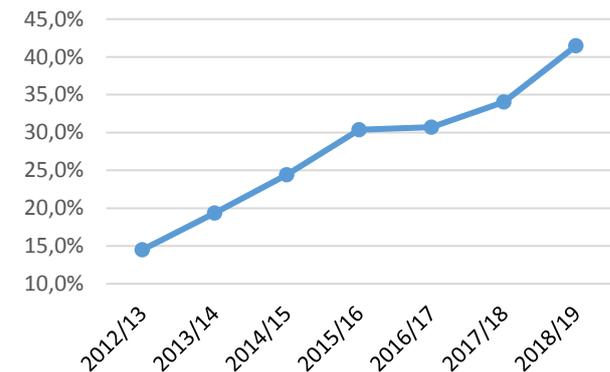
Tableau 3.12 : Évolution de l'effectif des élèves de l'enseignement technique et professionnel de 2013 à 2019

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Filles	11 635	12 296	12 757	13 514	16 015	19 537	23 546
Garçons	18 921	17 983	15 535	14 711	16 128	18 254	21 261
Public	26 129	24 425	21 379	19 655	22 267	24 933	26 221
Privé	4 427	5 854	6 913	8 570	9 876	12 858	18 586
Total	30 556	30 279	28 292	28 225	32 143	37 791	44 807

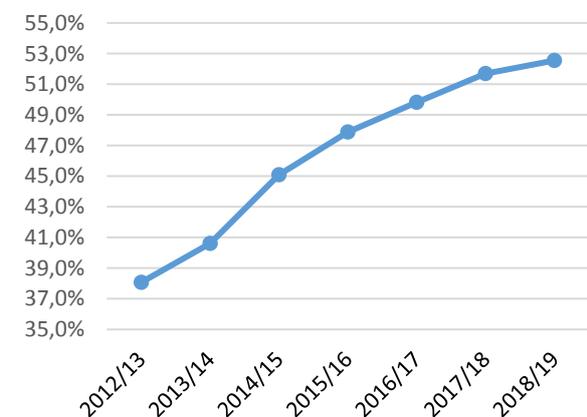
Graphique 3.51 : Évolution du nombre d'établissements selon le statut de 2013 à 2019



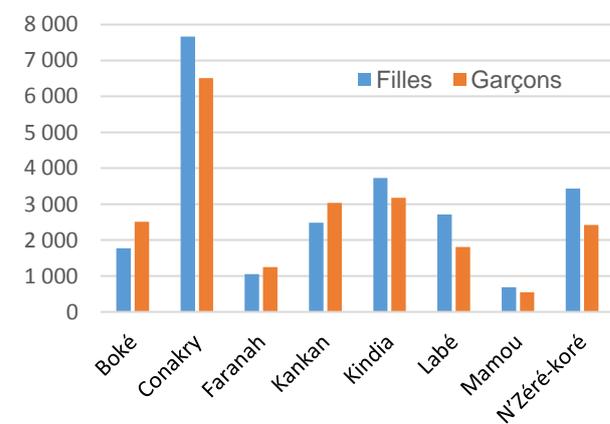
Graphique 3.52 : Évolution de la part du privé dans l'effectif total des élèves de 2013 à 2019



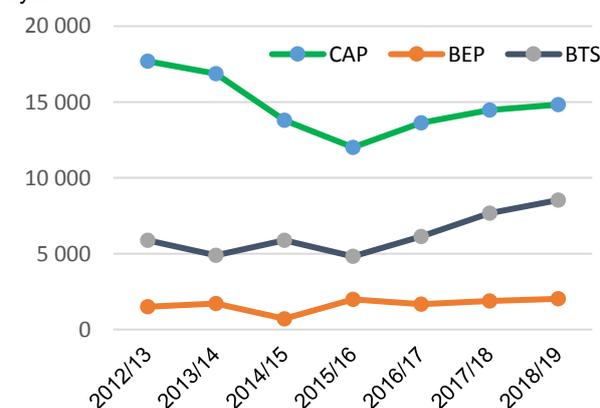
Graphique 3.53 : Évolution de la proportion d'élèves filles de 2013 à 2019



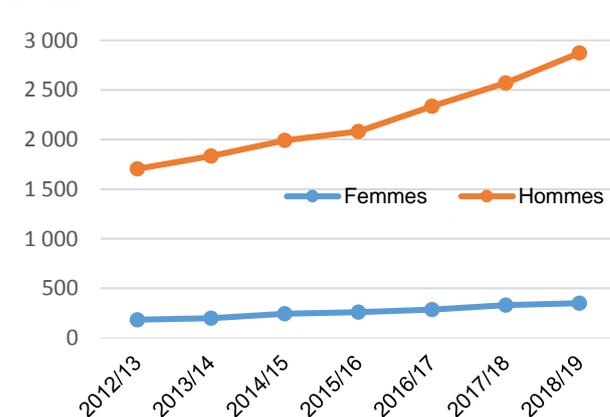
Graphique 3.54 : Nombre d'élèves selon le sexe par région administrative en 2019



Graphique 3.55 : Évolution du nombre d'élèves selon le cycle



Graphique 3.56 : Évolution du nombre d'enseignants selon le sexe



III.7 Enseignement supérieur

Points saillants :

- ❖ Nombre d'Institutions d'enseignement supérieur (IES) publiques fixe depuis 2010 et création chaque année d'une ou deux IES privées
- ❖ Baisse de 8,4% de l'effectif des étudiants en 2018 due à l'importante chute (-27, 2%) dans les structures privées;
- ❖ Près de 68% des étudiants sont dans les IES publiques en 2018;
- ❖ 65,1% des étudiants sont inscrits dans les IES de Conakry

Commentaire général :

En 2017/2018, on dénombrait 92 856 étudiants contre 101 410 en 2016/2017 soit une baisse de 8,4%.

En 2017/2018, sur dix étudiants, près de 7 sont dans les IES publiques (67,8%). Cette proportion est semblable à celle des années 2011 et 2012 après une forte baisse dans les années 2013 à 2016. Les effectifs des IES privées a en effet fortement baissé (plus d'un tiers) durant les deux dernières années.

En 2017/2018, il y a 28% d'étudiantes, en baisse de 3 points par rapport à 2017, mais semblable à celle des années 2012 à 2015.

En 2017/2018, l'enseignement supérieur est concentré dans la région de Conakry avec : 68% des IES, 67% des départements, 65% des filières, 70% des enseignants et 65% des étudiants.

Les autres régions comptant le plus d'étudiants sont Kindia (12%) et Kankan (10,5%) alors que les régions de N'Zérékoré, Labé, Mamou et Faranah comptent entre 2,5% et 2,8% des étudiants.

Les IES publiques sont de plus grande taille que les IES privées. Si elles ne comptent que 36% des départements, 40% des filières et 43% des enseignants, 68% de l'ensemble des étudiants y sont inscrits. Les IES privées sont peu présentes en dehors de Conakry avec seulement 8% des étudiants.

En 2017/2018, 96,7% des étudiants sont au niveau licence, dont 63% en première et deuxième années. Les niveaux Master et Doctorat ne comptent que 3,3% des étudiants. Les étudiants sont de moins en moins nombreux avec le niveau des études : 28% en licence, 25% en master et 23% en doctorat.

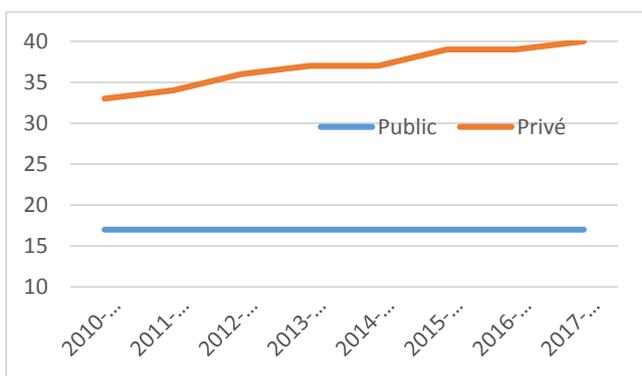
Le domaine d'études privilégié est 'Sciences sociales et droit » avec un tiers des étudiants. Suivent les domaines « Sciences exactes et naturelles » (16%) et « Lettres et Arts (15%). Les étudiantes privilégient les domaines « Sciences économiques et commerce » et « Santé et protection sociale ».

<p>Source : MESRS (Bureau de stratégie et de développement). Annuaire statistique de l'année universitaire 2017-2018</p>

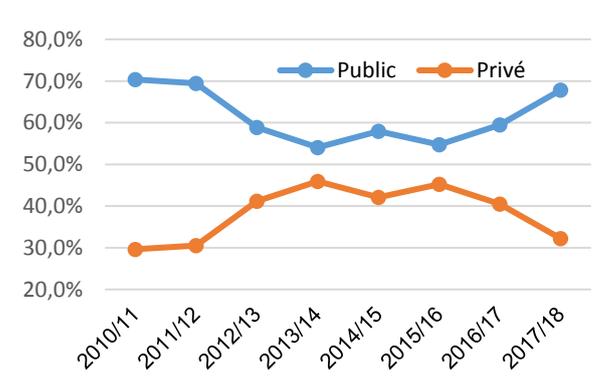
Tableau 3.13 : Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Femmes	24 232	22 301	25 403	26 978	27 931	29 077	31 228	25 809
Hommes	67 488	61 072	62 968	67 725	69 510	70 664	70 182	67 047
Public	64 535	57 918	52 012	51 209	56 434	54 615	60 339	62 960
Privé	27 185	25 455	36 359	43 494	41 007	45 126	41 071	29 896
Total	91 720	83 373	88 371	94 703	97 441	99 741	101 410	92 856

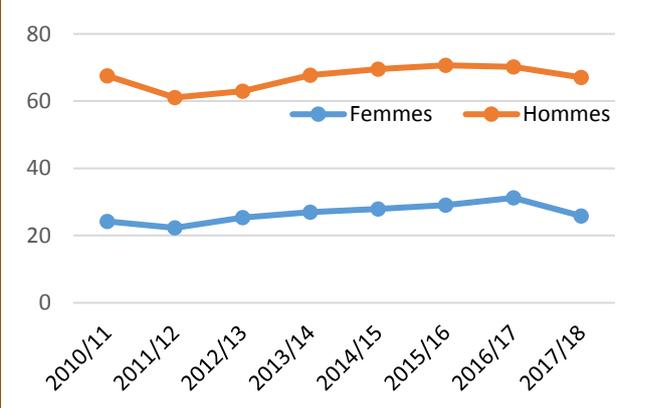
Graphique 3.57 : Évolution du nombre d'établissements d'enseignements supérieurs selon le statut



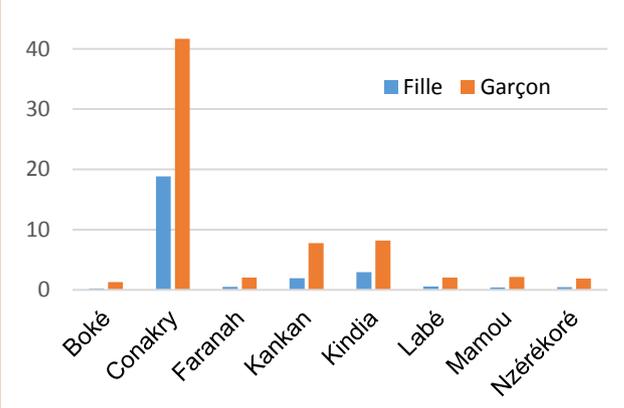
Graphique 3.58 : Évolution de la part des étudiants du privé dans l'effectif total des étudiants (%)



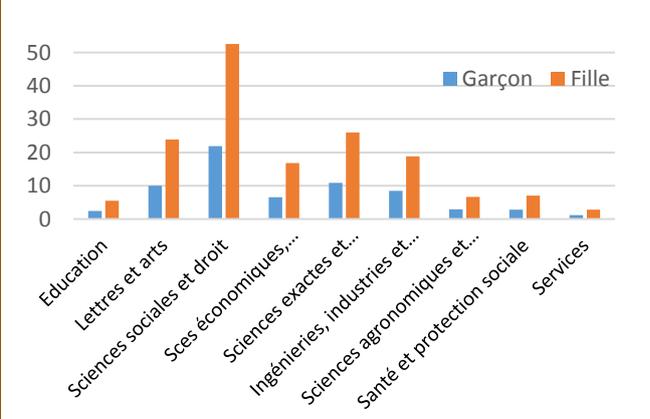
Graphique 3.59 : Évolution du nombre d'étudiants par sexe (en milliers)



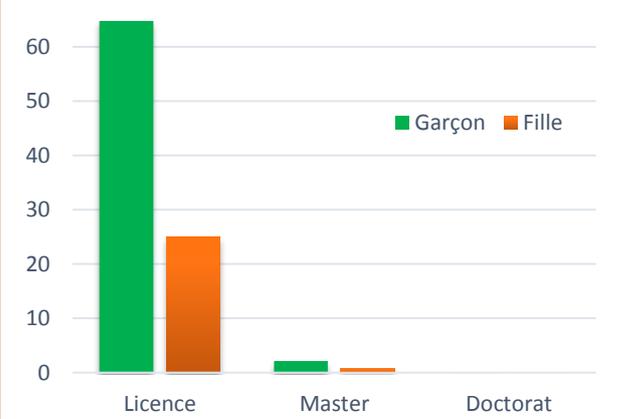
Graphique 3.60 : Nombre d'étudiants selon le sexe par région administrative en 2018 (en milliers)



Graphique 3.61 : Effectif des étudiants selon le domaine d'études et le sexe en 2018 (en milliers)



Graphique 3.62 : Effectif des étudiants selon le niveau et le sexe en 2018 (en milliers)



Chapitre IV : Emploi

IV.1 Données d'enquêtes et recensements

La présente section décrit l'évolution de la situation globale de l'emploi, du chômage ainsi que l'inactivité de la population en âge de travailler, les offres et les demandes d'emploi obtenues au cours d'enquêtes et recensements réalisées auprès de l'ensemble des ménages du pays.

Points saillants :

- ❖ Taux d'activité (participation à la main d'œuvre) toujours en baisse au niveau national entre 2007 et 2018 ;
- ❖ Légère hausse du taux de chômage mesuré selon les nouvelles normes de la 19^{ème} CIST pour atteindre 4,8% en 2018 ;
- ❖ Taux de participation à la main d'œuvre plus élevé chez les hommes quelque soit le milieu en 2018 ;
- ❖ Plus de 9 femmes sur 10 effectuent un emploi vulnérable en 2018 ;

Commentaire général :

Le taux de participation à la main d'œuvre est en baisse dans l'ensemble, il est estimé à 54,2% en 2018 contre 62,3% en 2014 et 69,1% en 2012.

En 2018, le taux de participation à la main au plan national est bien plus élevé en milieu rural (55,9%) qu'en milieu urbain (51,4%) et pour les hommes (67,1%) que pour les femmes (43,9%). Il est inférieur à 50% dans la région de Faranah (59,8%) et plus élevé dans les régions de Kankan (65,0%) et de N'zérékoré (63,6%)

Le taux de chômage mesure le pourcentage de la population active au chômage par rapport à la population active totale. La définition du chômage est celle du Bureau international du travail qui est peu significative dans le contexte africain. Au plan national il se situe à 4,8% en 2018 contre 5,2% en 2014, le milieu de résidence constitue un critère très important de discrimination du phénomène du chômage avec des taux bien plus élevés en milieu urbain (9,5%) et même 14,1% à Conakry qu'en milieu rural (2,2%).

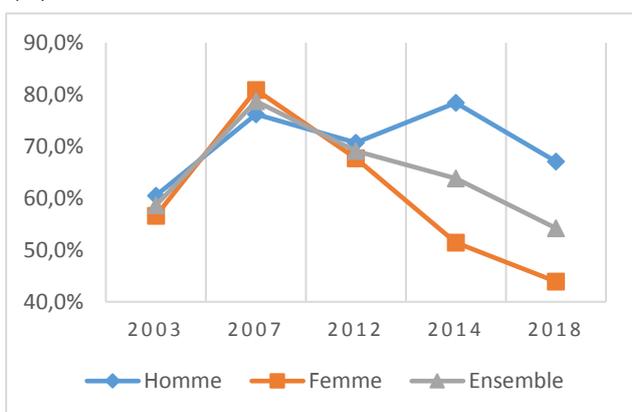
Est considéré comme emploi vulnérable tout travailleur, ne bénéficiant ni de la protection sociale ni de moyen de protection en période de rupture de demande de service. Ce taux est de 83% pour l'ensemble de la population. Il est nettement plus élevé en milieu rural (90,7%) qu'en milieu urbain (68,1%). Dans l'ensemble les femmes (90,3%) sont plus vulnérables dans les emplois que les hommes (77,1%). Sur les huit régions, cinq régions ont un taux d'emploi vulnérable supérieur à la moyenne nationale, il s'agit des régions de Mamou (93,5%), Faranah (93,4%), Boké (88,3%), N'zérékoré (87,9%), et Kankan (84,9%).

Source : MPDE/INS Rapports ENESIG (2019).

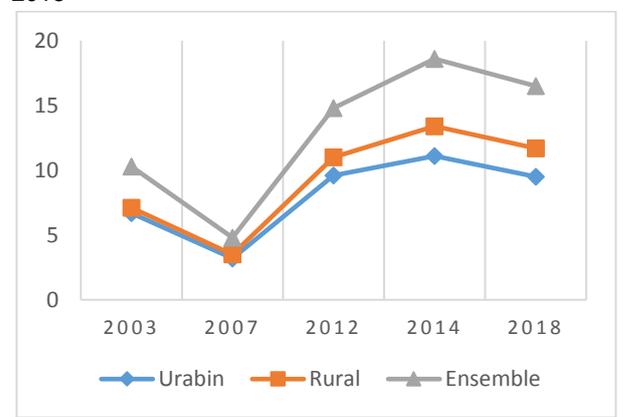
Tableau 4.1 : Taux d'activité et de chômage par région en 2018

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Guinée
Taux d'activité	55,0	53,3	45,3	65,0	55,1	56,2	55,8	63,6	54,2
Taux de chômage	2,3	14,1	0,7	2,6	2,7	3,9	3,5	1,5	4,8

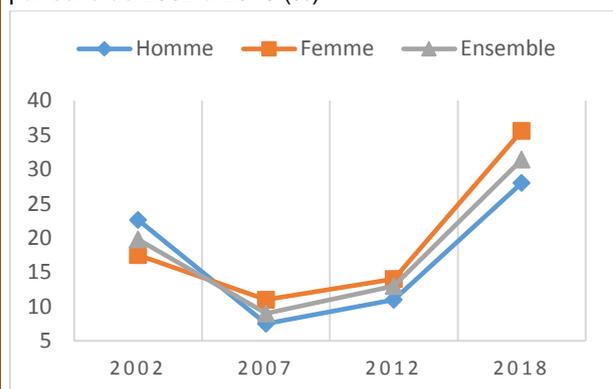
Graphique 4.1 : Évolution du taux d'activité de 2003 à 2018 (%)



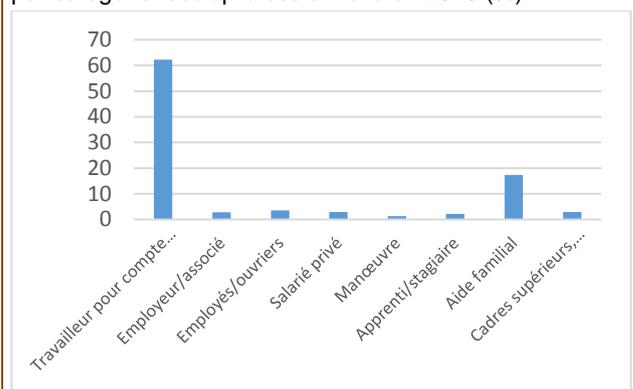
Graphique 4.2 : Évolution du taux de chômage de 2003 à 2018



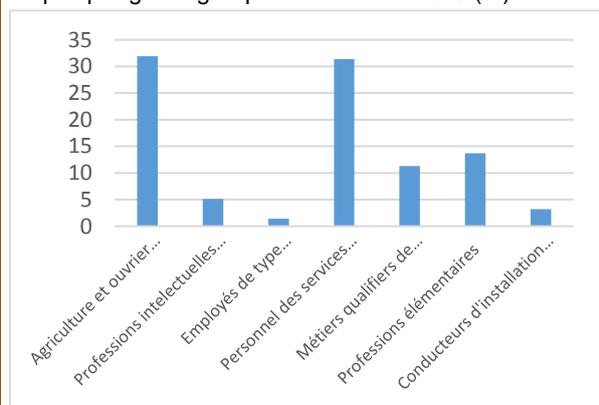
Graphique 4.3 : Évolution du taux de sous-emploi visible par sexe de 2002 à 2018 (%)



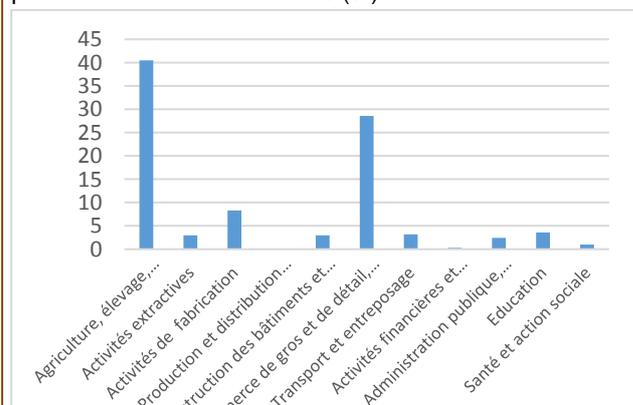
Graphique 4.4 : Répartition de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle en 2018 (%)



Graphique 4.5 : Répartition de la population active en emploi par grand groupe d'activité en 2018 (%)



Graphique 4.6 : Répartition de la population active occupée par branche d'activité en 2018 (%)



IV.2 Données administratives

Points saillants :

- ❖ Plus de 16 434 fonctionnaires recrutés entre 2016 et 2018 ;
- ❖ Forte baisse d'inscriptions des demandeurs d'emploi à l'AGUIPE en 2018 ;
- ❖ Baisse 12,3% du nombre d'employeurs immatriculés à la CNSS par rapport à 2017.

Commentaire général :

L'offre d'emploi dans le secteur public a considérablement augmenté entre 2014 et 2018, passant de 4 278 à 16 434, soit un accroissement de 17,8%. Le secteur de l'éducation (36,4%) a enregistré le taux le plus élevé des emplois créés par la Fonction publique, suivi des secteurs de la santé, l'environnement et la sécurité avec respectivement (21,1%, 16,7% et 15,1%).

Les catégories de fonctionnaires les plus représentées sont celles de A2 (28%) et de B1 (22%) qui composent la moitié des effectifs. Les hauts cadres sont peu nombreux et ne représentent que 1% des effectifs.

De façon générale, on note une tendance à la baisse des demandes d'emploi. En moyenne les demandes d'emploi enregistrées au niveau de l'AGUIPE se sont réduites entre 2016 et 2018, passant ainsi de 9 655 à 4 715, soit une baisse de 51,16% sur toute la période.

Malgré sa tendance baissière, les hommes (76%) sont les plus inscrits à la demande d'emploi à l'AGUIPE en 2018. La proportion des femmes inscrite s'améliore ; elle est passée de 20% en 2015 à 24% en 2018.

Quand au secteur privé, le nombre d'emploi crée passe de 12 978 en 2014 à 30 904 en 2017, soit 17 926 nouveaux emplois. L'analyse selon le secteur d'activité montre que les services occupent 40,1% des emplois, (24,4%) pour les BTP, (13,9%) dans les industries extractives et (8,8%) pour les banques et commerces.

Tableau 4.2 : Evolution du nombre du nombre de fonctionnaire de l'Etat de 2014 à 2018

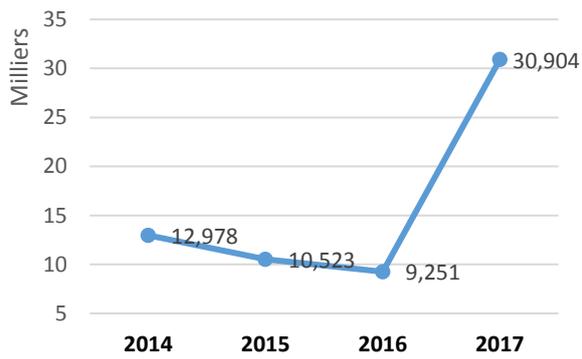
Catégorie	2018		
	Femme.	Homme.	Ensemble.
CP	289	760	1 049
C	6 485	13 098	19 583
B2	6 311	7 532	13 843
B1	9 261	14 988	24 249
A1	5 063	13 790	18 853
A2	5 365	25 110	30 475
A3	40	649	689
Ensemble	32 814	75 927	108 741

Tableau 4.3 : Répartition de demande d'emploi enregistré à l'AGUIPE par région en 2017

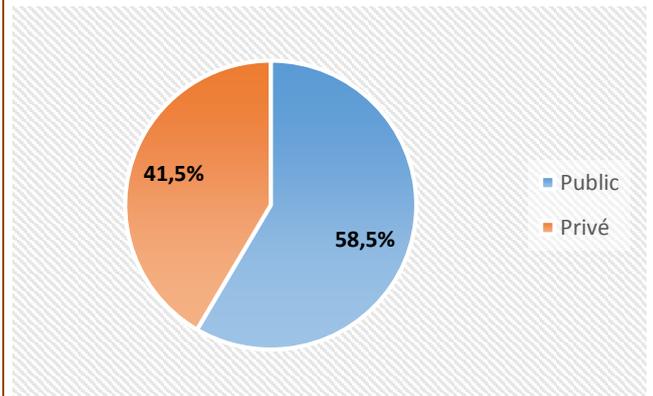
Inscrits	2015	2016	2017	2018
Femmes	449	2 084	2 180	1 130
Hommes	1 762	7 571	5 983	8 535
Total	2 211	9 655	8 163	4 715

Source : AGUIPE ; MFPREMA

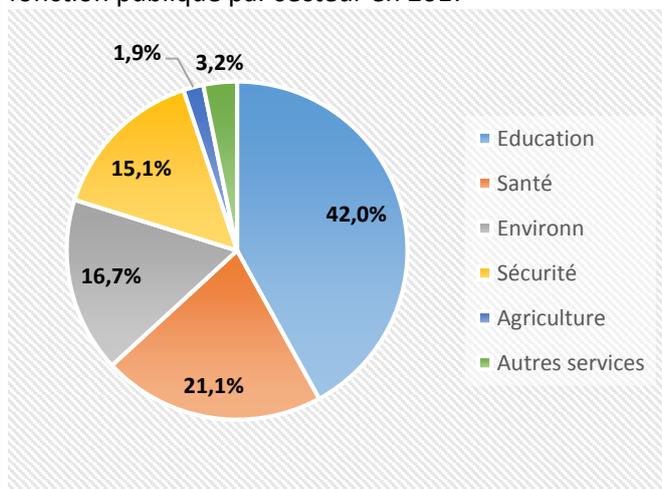
Graphique 4.7 : Evolution du nombre d'emploi crée entre 2014-2017



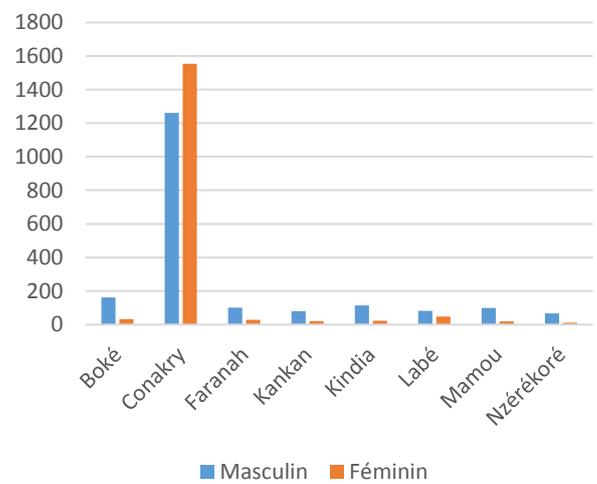
Graphique 4.8 : Répartition des emplois créés par secteur en 2017



Graphique 4.9 : Répartition des emplois créés à la fonction publique par secteur en 2017



Graphique 4.10 : Demande d'emplois enregistrés à l'AGUIPE par région en 2017



Chapitre V : Pauvreté et conditions de vie des ménages

V.1 Pauvreté monétaire

L'amélioration des conditions de vie des populations a toujours été au cœur des préoccupations du gouvernement, car la lutte contre la pauvreté et la réalisation d'un développement durable demeurent des défis considérables à relever pour le pays.

Ainsi depuis 2003 plusieurs enquêtes ont été réalisées pour capter des informations sur les indicateurs de pauvreté. La plus récente date de 2012 en attendant les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018/2019.

Les indicateurs analysés dans ce chapitre ont trait à la pauvreté monétaire (incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté).

Points saillants :

- ❖ Plus d'un million de pauvres supplémentaires en 2012 par rapport à 2007 ;
- ❖ Incidence de la pauvreté bien plus accentuée en milieu rural ;
- ❖ Très forte contribution (78,4%) des ménages dont le chef est sans instruction en 2012.

Commentaire général :

En 2012, la population guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire disposant d'un revenu annuel par tête inférieur à 3,2 millions GNF, représente 55,2% de la population totale du pays, contre 53% en 2007. L'incidence de la pauvreté en milieu rural (64,7%) est bien plus élevée qu'en milieu urbain (35,4%). La contribution du milieu rural à la profondeur et à la sévérité de la pauvreté est de 79,4%.

Sur la période 2007 à 2012, le nombre de pauvres est passé de 5,1 millions à 6,2 millions. Exceptée la région de Conakry (27%), la pauvreté s'est accentuée dans les sept autres régions du pays, notamment avec le niveau le plus élevé dans la région de N'Nzérékoré (66,9%).

Les crises sociales successives, l'instabilité politique, les faibles performances macroéconomiques et le gel de la coopération avec la plupart des partenaires au développement n'ont pas permis de réduire la pauvreté.

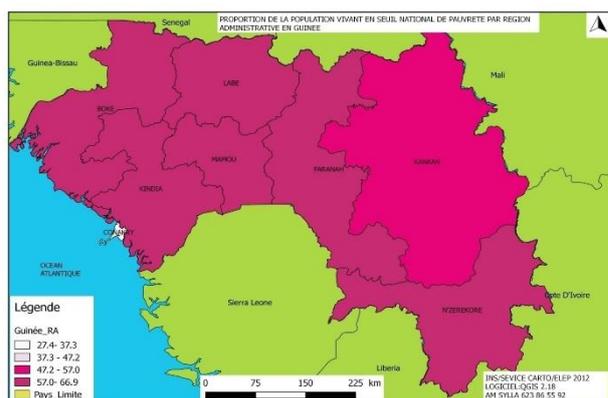
La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement, deux fois et près de trois fois plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces taux ont cependant peu évolué entre 2007 et 2012 en milieu rural tandis que ces taux ont augmenté de manière significative en milieu urbain. Ainsi le nombre de pauvres en milieu rural est de 16,7% contre 41,6% en milieu urbain.

Source : MPDE/INS Rapports ELEP (2003, 2007 et 2012).

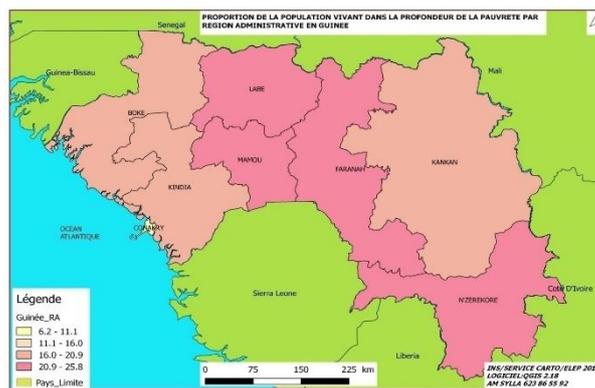
Tableau 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté

	2007			2012		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Incidence de la pauvreté (%)	30,5	63,0	53,0	35,4	64,7	55,2
Profondeur de la pauvreté (%)	7,7	22,0	17,6	9,6	22,6	18,4
Sévérité de la pauvreté (%)	3,0	10,5	8,2	3,8	10,5	8,4
Contribution à la pauvreté (%)	17,7	82,3	100,0	20,8	79,4	100,0
Nombre de pauvres	907 519	4 224 191	5 131 710	1 285 039	4 927 703	6 212 742

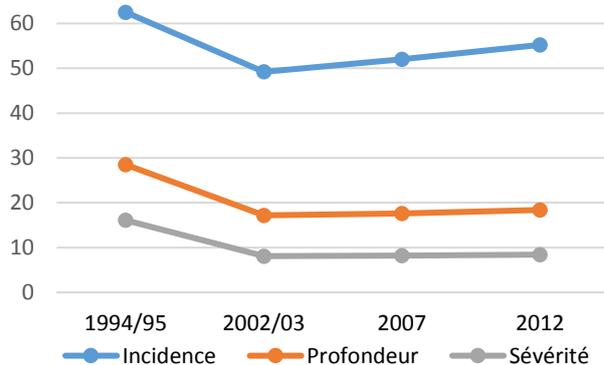
Carte 5.1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%) (P₀)



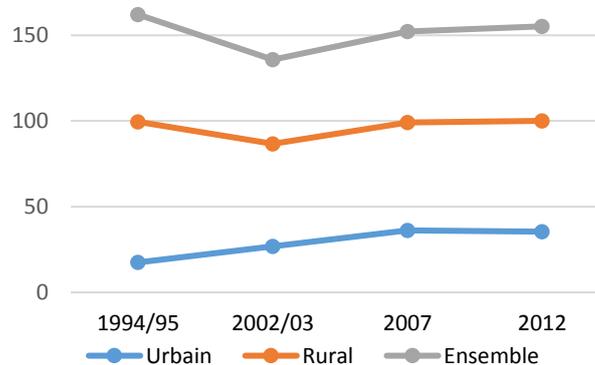
Carte 5.2 : Proportion de la population vivant dans la profondeur de la pauvreté (%) P₁



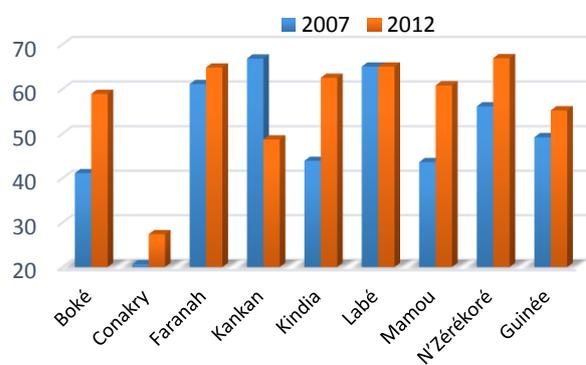
Graphique 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté



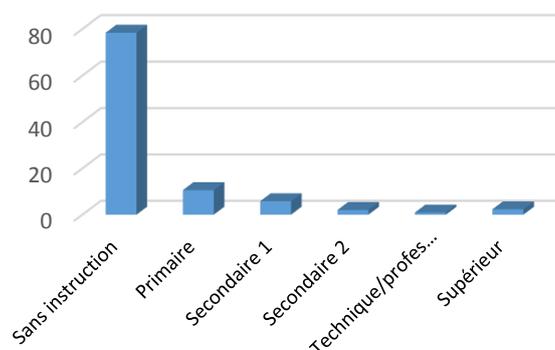
Graphique 5.2 : Évolution de la profondeur de la pauvreté (P₀) par milieu de résidence



Graphique 5.3 : Incidence de la pauvreté monétaire par région en 2007 et 2012



Graphique 5.4 : Contribution à la pauvreté monétaire selon le niveau d'éducation du chef de ménage



V.2 Conditions de vie des ménages

Cette section analyse les conditions de vie des ménages en se basant sur les caractéristiques des logements, leurs commodités et les principaux biens possédés par les ménages. Les données proviennent des recensements et enquêtes auprès des ménages réalisées de 1996 à 2016 en attendant les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018-2019.

V.2.1 Caractéristiques des logements

Points saillants :

- ❖ En 2014 et 2016, Plus de trois quarts des ménages guinéens sont propriétaires de leur logement mais seulement 46% en milieu urbain ;
- ❖ Progression régulière depuis 2002 des habitations avec des toits en tôles ondulée ;
- ❖ Diminution des habitations avec murs en terre/banco de 64% en 2002 à 49% en 2014 ;

Commentaire général :

En 2014, le paysage de l'habitat en Guinée est dominé par les maisons individuelles (37,5%), puis par les maisons à plusieurs logements (35,2%), ensuite les cases (27%). Les immeubles ne représentent que 0,8%.

Entre 1983 à 2014, le type d'habitation en case a considérablement baissé, il est passé de 67,1% à 27,9%, soit une de 39,2%.

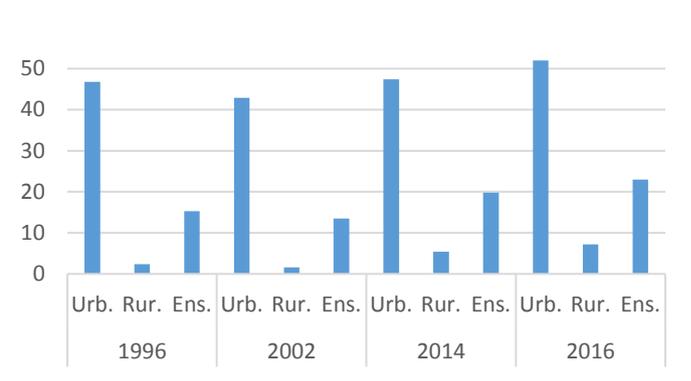
En 2014, en milieu urbain, les maisons à plusieurs logements sont les plus sollicitées par les ménages ordinaires (51,7%) ainsi que les maisons individuelles (43,0%). En milieu rural, contrairement au milieu urbain, ce sont les cases qui sont plus fréquentes (40,9%) suivies des maisons individuelles (31,9%). La grande majorité des populations des régions de Conakry (96%), N'Zérékoré (84,9%), Kindia (79,4%), Boké (66,5%), Labé (62,9%) et de Mamou (61,8%) sont installés dans des maisons à plusieurs logements.

Les caractéristiques des logements s'améliorent progressivement durant les dernières années avec plus de toits en tôle (de 59,7% en 2002 à 70,4%) et moins de murs en terre/banco (de 63,5% en 2002 à 48,8% en 2014). Les logements s'agrandissent aussi en passant de 3,2 pièces en 2002 à 3,8 pièces en 2014.

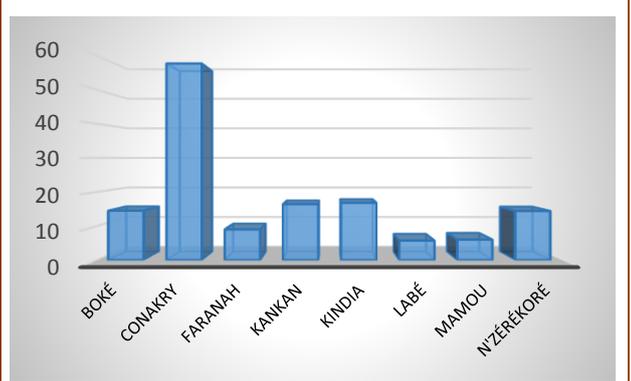
La répartition en propriétaires et locataires varie peu avec le temps : environ 75% de propriétaires en 2016 comme en 2002 mais les locataires augmentent progressivement en milieu urbain.

Source : MPDE/INS : RGPH3

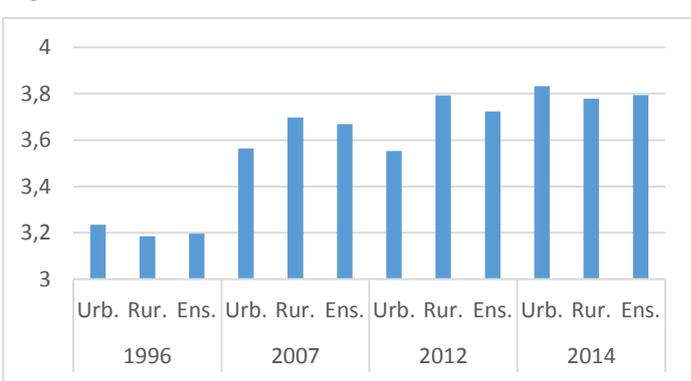
Graphique 5.5 : Évolution du pourcentage de locataires en milieu urbain de 1996 à 2016 (en %)



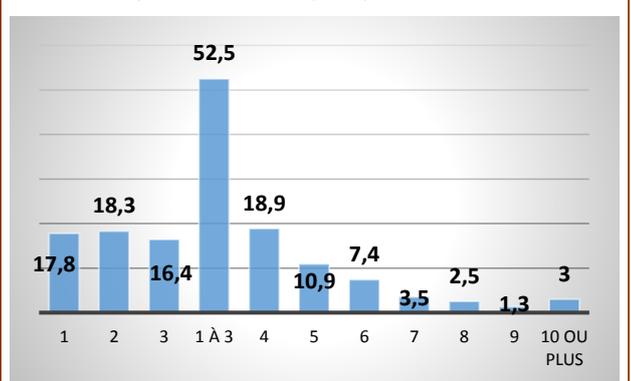
Graphique 5.6 : Pourcentage de locataires en milieu urbain par région en 2016 (en %)



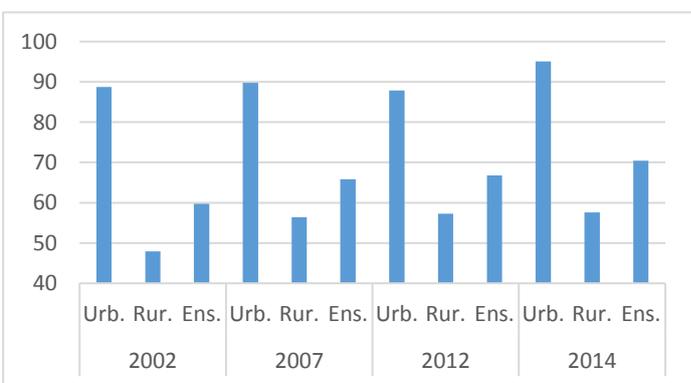
Graphique 5.7 : Évolution des nombres moyens de pièces des logements en milieu urbain et rural de 1996 à 2014



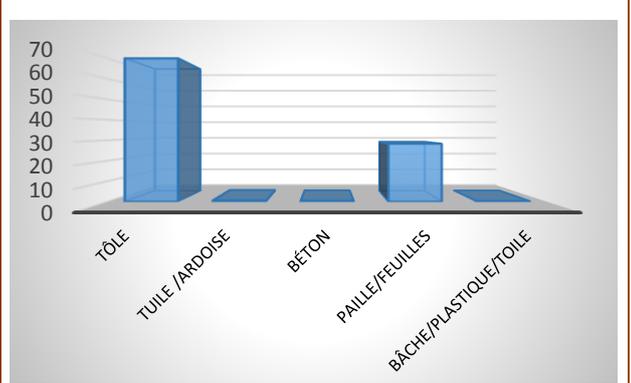
Graphique 5.8 : Répartition des logements selon le nombre de pièces en 2014 (en %)



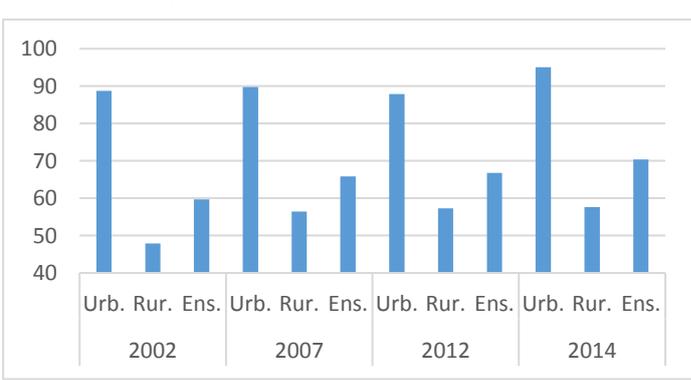
Graphique 5.9 : Evolution de la proportion de logements en milieu urbain avec toit en tôle ondulée de 2002 à 2014 (en %)



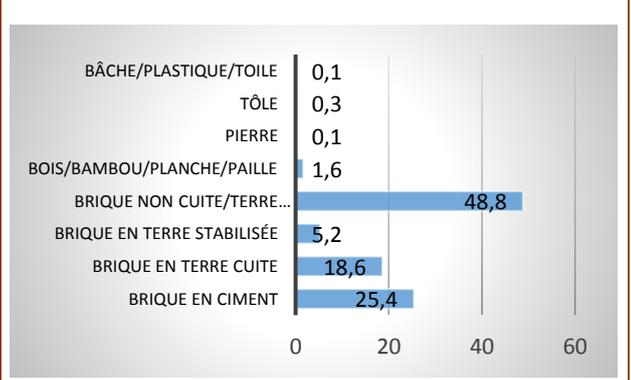
Graphique 5.10 : Répartition des logements selon le matériau du toit en 2014 (en %)



Graphique 5.11 : Evolution de la proportion de logements avec murs en banco par milieu de 2002 à 2014 (en %)



Graphique 5.12 : Répartition des logements selon le matériau des murs en 2014 (en %)



V.2.2 Commodités des logements

Points saillants :

- ❖ La lampe et la torche à piles sont les principales sources d'éclairage en 2014;
- ❖ Amélioration du mode d'éclairage par l'électricité mais seulement 1 ménage sur 5 ont accès à l'électricité en 2014 ;
- ❖ Forte disparité entre les milieux de résidence et les régions administratives en termes d'utilisation d'électricité (54% des ménages avec EDG en milieu urbain contre 2% en milieu rural) ;
- ❖ En 2014, 61,2% des guinéens ont accès à l'eau potable.

Commentaire général :

En 2014, 5 ménages sur 7 (70,1%) utilisent la torche ou la lampe à piles comme principales sources d'éclairage. Cette proportion est de neuf ménages sur dix en milieu rural contre 34% en milieu urbain. Dans la région du centre qu'on enregistre la plus faible proportion des ménages qui utilisent l'électricité réseau ou l'énergie solaire ou groupe électrogène pour l'éclairage (14% des ménages).

Au niveau national, le mode d'éclairage par l'électricité EDG a connu une légère amélioration sur la période 1996 à 2014. Il est passé de 12,5% en 1996 à 20% en 2014, soit une augmentation annuelle moyenne de moins de 2%.

En milieu urbain, la proportion des ménages utilisant l'électricité EDG (54,1%) est largement supérieure à celle du milieu rural (seulement 2,2%). La région de Conakry enregistre nettement la plus forte proportion (76,1%), suivie de Kindia (21,7%). Les régions de N'Zérékoré, Faranah et Labé enregistrent les plus faibles proportions, avec respectivement (2,5%, 3,9% et 6,8%).

En ce qui concerne l'eau de boisson, en 2014, les principales sources d'approvisionnement restent les forages/puits/sources améliorées (33,6%), les robinets dans la concession ou ailleurs (24,2%) et les puits ordinaires (22,2%). En 2014, la consommation d'eau potable demeure toujours élevée au niveau national (61,7%) contre 67,8% en 2012. Elle demeure largement supérieure à celle de 1996 où elle était de 49,3%.

À part la ville de Conakry où la proportion de ménages qui se ravitaillent en eau de boisson du robinet est de 84%, les sept autres régions ont pour principales sources d'approvisionnement le forage/puits/source aménagée avec respectivement 53,5% à N'Zérékoré, 45% à Kankan et 39% à Labé.

La quasi-totalité des ménages guinéens utilisent le bois et/ou le charbon de bois comme combustibles pour la cuisine, entre 96 et 99 % depuis 1996. Moins de 1% utilisent le gaz en 2014. Durant cette période, les ménages ont évolué vers une consommation en permanente augmentation du charbon de bois par rapport au bois. La consommation de bois reste proche de 93% en milieu rural contre 23% en milieu urbain en 2014.

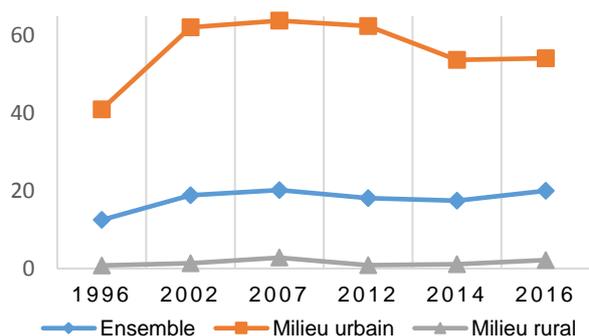
Si seulement 5% des ménages utilisent le bois de chauffe à Conakry et 68% dans la région de Kindia, ils sont plus des trois quarts dans les autres régions.

Source : MPDE/INS : Enquêtes (ELEP 2002/2003 ; 2007 ; 2012)
--

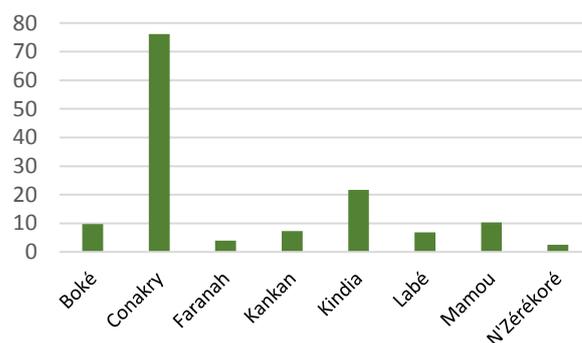
Tableau 5.2 : Évolution des commodités des logements des ménages de 1996 à 2016

	1996	2002	2007	2012	2014	2016
Électricité	12,5	18,9	20,2	18,1	17,5	20,0
Milieu urbain	41,0	62,1	63,8	62,4	53,7	54,1
Milieu rural	0,8	1,4	2,8	0,9	1,1	2,2
Accès à eau potable	nd	61,9	73,8	67,8	61,2	nd
Milieu urbain	nd	85,6	91,2	93,1	80,4	nd
Milieu rural	nd	52,3	67,1	56,4	51,1	nd

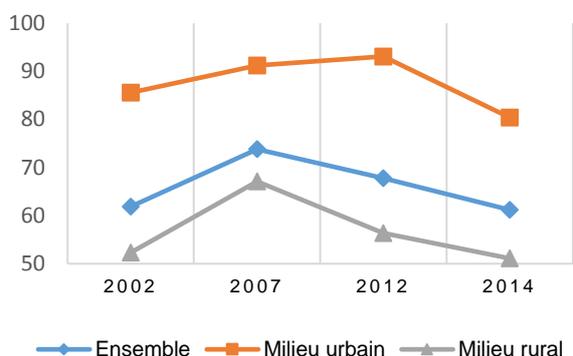
Graphique 5.13 : Évolution de la proportion des ménages s'éclairant à l'électricité selon le milieu de résidence de 1996 à 2016 (en %)



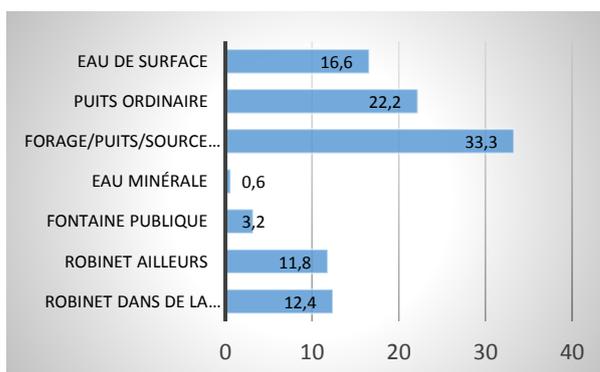
Graphique 5.14 : Proportion des ménages s'éclairant à l'électricité par région en 2014 (%)



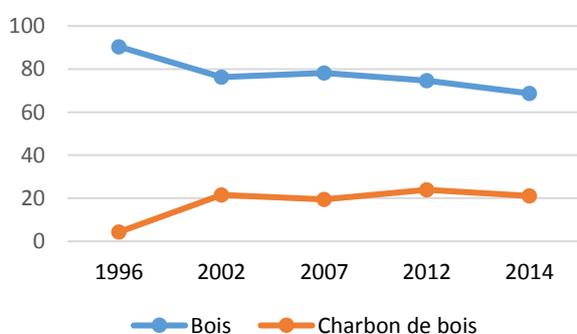
Graphique 5.15 : Évolution de la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable de 2002 à 2014 (%)



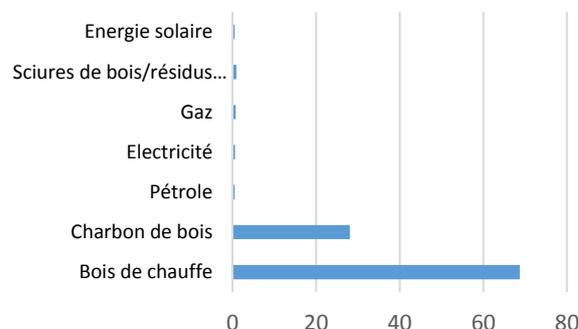
Graphique 5.16 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson en 2014 (%)



Graphique 5.17 : Evolution de la proportion des ménages utilisant le bois et le charbon de bois comme combustible pour la cuisine de 1996 à 2014 (%)



Graphique 5.18 : Répartition des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine en 2014 (%)



V.2.3 Principaux biens possédés par les ménages

Points saillants :

- ❖ Près de la moitié des ménages en Guinée possèdent un poste radio, mais en diminution depuis 2005 ;
- ❖ Hausse régulière du nombre de ménages possédant un véhicule et une télévision en 2016 pour atteindre respectivement 8,4% et 31,5% ;
- ❖ 15,6% des ménages possèdent un réfrigérateur en 2016 ;
- ❖ Ménages urbains bien mieux équipés que les ménages ruraux sauf pour les bicyclettes.

Commentaire général :

En Guinée, le poste radio reste le principal bien possédé par les ménages. En 2016, dans l'ensemble 47,9% des ménages possèdent ce bien contre 63,8% en 2005, soit une baisse de 15,8 points.

En 2016, les biens les plus possédés en milieu urbain sont le poste téléviseur (74,7%), le poste radio (53,7%) et le réfrigérateur/congélateur (41,2%). Par contre, en milieu rural, ce sont le poste radio (44,7%), la motocyclette (26,8%) et la bicyclette (15,7%) qui enregistrent les proportions les plus élevées.

La proportion de ménages possédant une motocyclette est passée de 5,1% en 1999 à 29,4% en 2016, soit une progression annuelle moyenne de 11%.

Malgré son niveau faible, la proportion de ménage possédant un poste de télévision est passée de 7,4% en 2002 à 31,5 % en 2016, soit une hausse annuelle moyenne de 9,5%.

6,2 % des ménages possèdent un ordinateur en 2017. Ils sont essentiellement situés en milieu urbain.

Avec la progression des TIC, la possession d'une radio est en régulière diminution de 63,8% en 2005 à 47,9% en 2016, soit une baisse moyenne annuelle de 2,6%

En 2014, les régions avec le plus de véhicules sont naturellement Conakry (22,2% des ménages), Kankan (6%) et Kindia (5,8%)

Les ménages de la région de Kankan possèdent bien plus de motocyclettes avec 58% des ménages que dans les régions de Conakry, Kindia, Labé et Mamou où moins de 20% des ménages en possèdent.

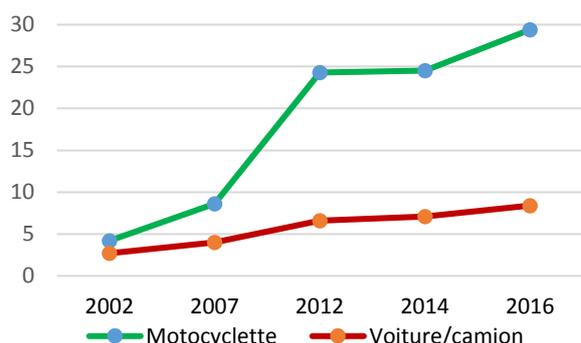
La bicyclette est le moyen de transport dominant dans la région de Boké avec 32% des ménages qui en possèdent contre 3,2% pour Conakry.

Source : MPDE/INS : RGPH3

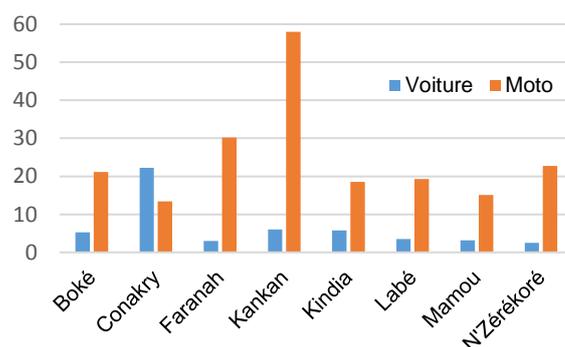
Tableau 5.3 : Évolution des proportions de ménages selon les biens possédés de 1996 à 2016 (en %)

	2002	2007	2012	2014	2016
Bicyclette	18,3	25,0	20,8	13,4	14,4
Motocyclette	4,2	8,6	24,3	24,5	29,4
Voiture/camion	2,7	4,0	6,6	7,1	8,4
Radio	53,7	63,8	61,5	52,1	47,9
Télévision	8,8	11,2	25,8	23,4	31,5
Réfrigérateur	7,4	7,5	10,0	9,1	15,6
Ordinateur	nd	nd	nd	2,9	6,2

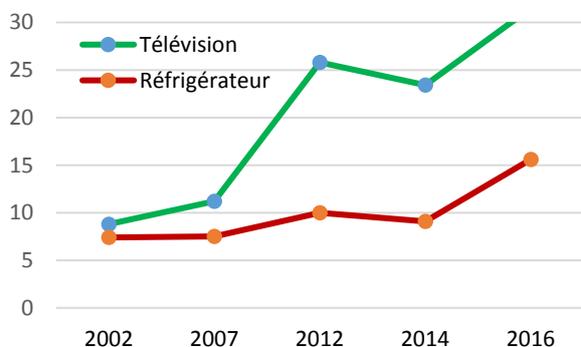
Graphique 5.19 : Évolution des proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette de 2002 à 2016 (%)



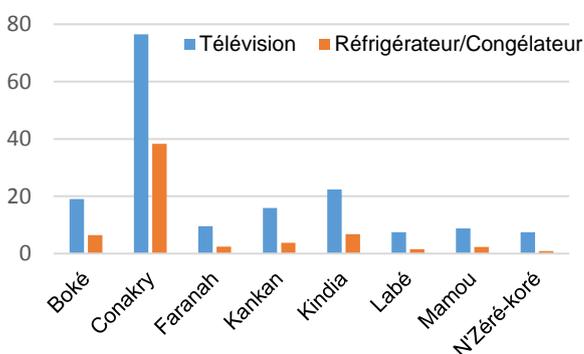
Graphique 5.20 : Proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette par région en 2014 (%)



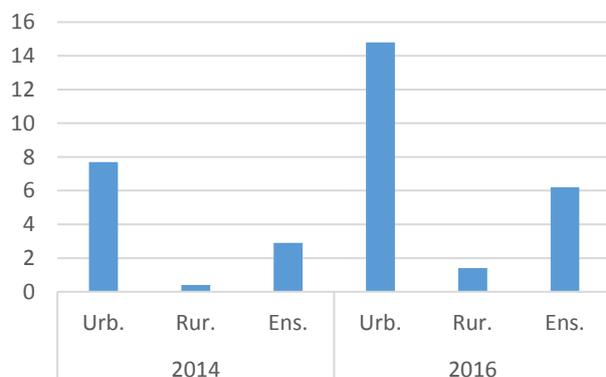
Graphique 5.21 : Évolution des proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur de 2002 à 2016 (%)



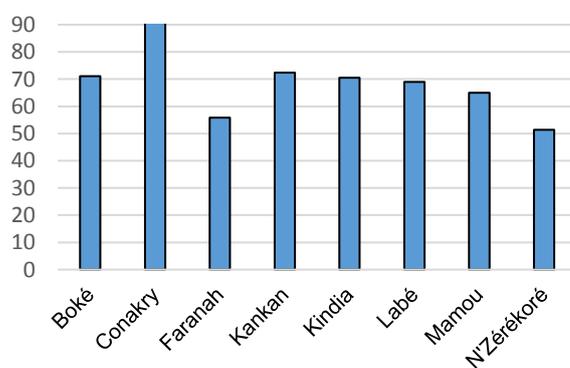
Graphique 5.22 : Proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur par région en 2014 (%)



Graphique 5.23 : Proportions des ménages possédant un microordinateur par milieu de résidence en 2014 et 2016 (%)



Graphique 5.24 : Proportions des ménages possédant un téléphone portable par région en 2014 (%)



Chapitre VI : Sécurité et Justice

Ce chapitre concerne les ressources et les activités des Ministère de la sécurité et de la Protection Civile et Ministère de la Justice ; il analyse les crimes et délits enregistrés.

VI.1 Ressources du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Points saillants :

- ❖ Importante augmentation de l'effectif du personnel de la police et de la protection civile depuis 2014 ;
- ❖ Plus de 2000 agents supplémentaires en 2017 par rapport à 2016 ;
- ❖ Baisse légère du budget du MSPC en 2017 ;
- ❖ Part du budget national la plus faible depuis 2012.

Commentaire général :

En 2017, l'effectif du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est en forte hausse (+17,5%), il compte 13 945 agents postés et non postés dont 24% de femmes.

Parmi ce personnel 39% sont déployés dans les structures centrales, contre 61% dans les services déconcentrés.

Cet effectif rapporté à la population de 2017, donne 12 agents de police pour 10 000 habitants contre 6 agents pour 10 000 habitants en 2012, soit un gain de considérable avec un doublement.

En ce qui concerne l'effectif dans les Commissariats centraux de police (CCP), il faut noter une disparité entre les régions : Conakry compte (46,5%) des agents, suivie de Kindia (18%), les régions de Faranah, Labé et Mamou étant loin avec respectivement 4,4%, 4,3% et 4,3%.

Le budget du MSPC exécuté en 2017 est quasi stable par rapport à 2016 : 268,7 milliards GNF contre 269,3 milliards. En part du BND, il a connu une forte baisse en passant de 2,23% à 1,62%.

La part des salaires dans le budget dépasse 75% depuis 2015.

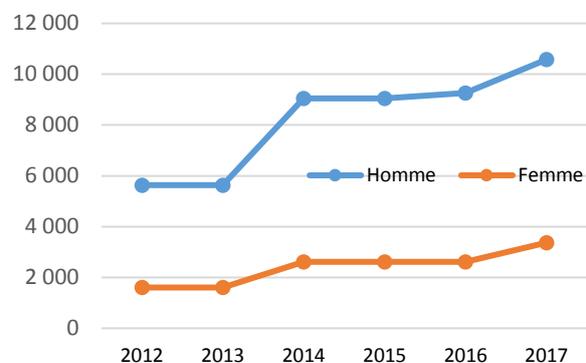
Le taux d'engagement s'est amélioré durant les dernières années pour atteindre 93,7% en 2017.

Source : MSPC (Annuaire sécurité et protection civile 2017) ; INS : Annuaire statistique 2017
--

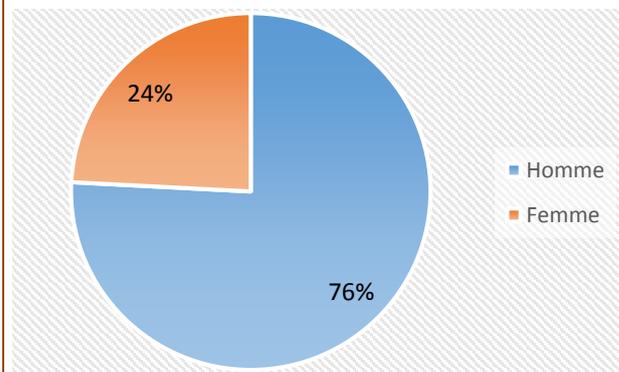
Tableau 6.1: Évolution des ressources du MSPC

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif en poste et non posté	7 240	7 240	11 661	11 661	11 869	13 945
Budget (milliards GNF)	51,8	nd	226,0	238,1	269,3	268,7

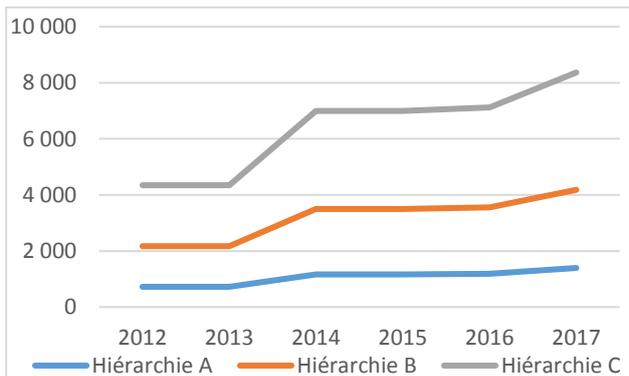
Graphique 6.1 : Évolution de l'effectif du personnel du MSPC en poste et non posté par sexe



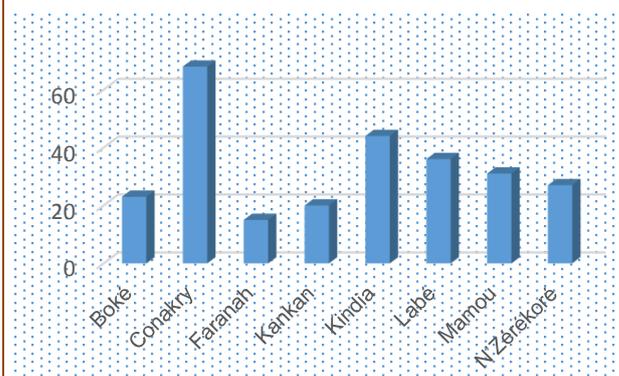
Graphique 6.2 : Répartition du personnel en poste du MSPC de la police et de la protection civile par sexe en 2017 (%)



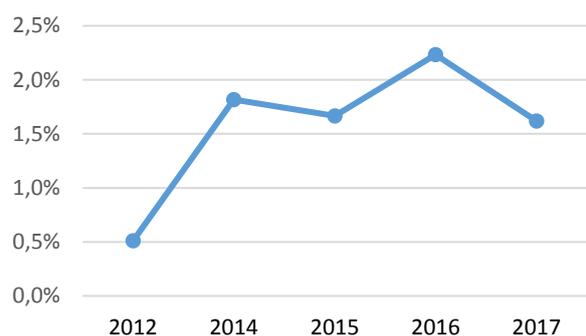
Graphique 6.3 : Répartition des fonctionnaires de la police par grade en 2017



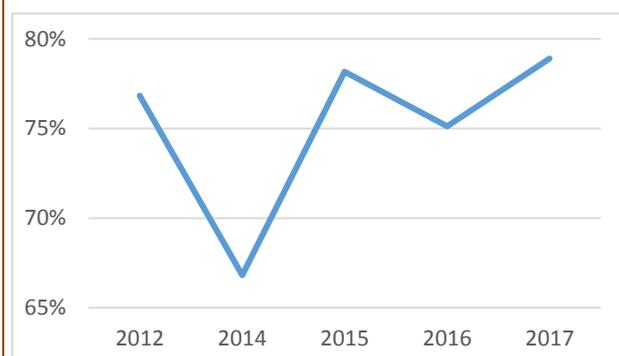
Graphique 6.4 : Effectif du personnel des structures déconcentrées par région en 2017



Graphique 6.5 : Évolution de la part du budget du MSPC par rapport au budget national (%)



Graphique 6.6 : Evolution de la part des traitements et salaires dans les budgets exécutés de 2012 à 2017 (%)



VI.2 Activités du MSPC et crimes et délits enregistrés

Ce chapitre concerne les activités du Ministère de la sécurité et de la protection civile et analyse les crimes et délits enregistrés.

Points saillants :

- ❖ 20% d'accidents de circulation avec cas de décès en plus en 2017 ;
- ❖ Demande de passeports toujours en hausse ;
- ❖ Nombre de plaintes déposées en baisse de 9,5% en 2017.

Commentaire général :

Les régions avec le plus d'accidents de circulation en 2017 sont celles de Conakry, N'Zérékoré et Kindia qui enregistrent ensemble près des trois quarts des accidents.

Rapportés à la population, ces régions sont aussi les plus dangereuses, les moins dangereuses étant de loin celles de Labé et Kankan.

Le nombre d'accident de circulation avec cas de décès a fortement augmenté passant de 380 en 2016 à 456 en 2017 soit une hausse de 20%. Deux régions ont enregistré le plus grand nombre d'accident avec cas de décès. Il s'agit respectivement de la région de Kindia (77) et Conakry (65).

Le nombre d'infractions au code de la route augmente régulièrement depuis 2015 avec une hausse de 10% chaque année. Cela peut résulter de l'augmentation du trafic, de l'incivisme des chauffeurs et/ou d'un plus grand zèle policier. Les infractions les plus constatées sont le non port du casque et l'excès de vitesse,

La délivrance des passeports relève aussi de la police nationale. Sur la période 2013-2017, on note une évolution régulière du nombre de passeports délivrés par la police nationale. Le nombre est passé de 31 400 à 98 400, soit un accroissement moyen annuel de 24%.

Le nombre de plaintes enregistrées dans les commissariats a baissé de 9,5% en 2017. Il a baissé dans toutes les régions sauf pour Kankan et Conakry a augmenté de 4%.

Source : MSPC (Annuaire sécurité et protection civile 2017) ; INS : Annuaire statistique 2017
--

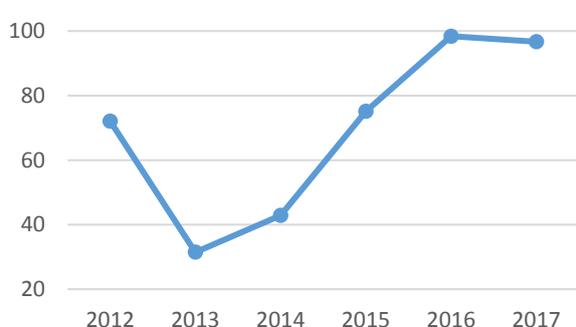
Tableau 6.2 : Principales activités de police en 2017 par région

Activités Police judiciaire	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Guinée
Découvertes de cadavres	10	18	6	5	23	17	1	11	91
Gardes à vue	307	nd	363	284	599	212	260	694	nd
Individus déférés	287	2 533	334	310	554	188	238	631	4 177
Interpellations	395	nd	425	405	nd	245	304	629	nd
Plaintes enregistrées	546	3 677	359	554	923	nd	268	1 469	nd
Procès-verbaux dressés	397	3 334	299	420	540	167	237	1 363	7 535
Constats d'accidents de circulation	262	1 109	270	177	788	59	250	816	3 731
Infractions constatées au code de la route	277	1 439	270	177	1 028	60	256	873	4 386
Interventions protection civile	107	550	27	79	21	37	90	105	1 016

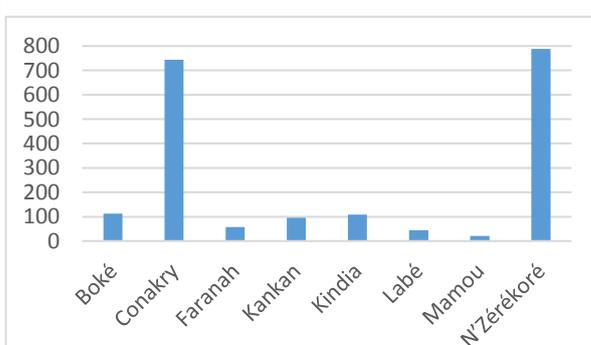
Tableau 6.3 : Principaux crimes et délits enregistrés en 2017 par région

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Guinée
Crimes et délits contre les personnes									
Agressions à main armée	2	8	1	10	9	4	4	4	42
Assassinats	2	1	3	22	3	2	1	5	41
Crimes et délits contre les biens									
Vols	113	744	58	95	108	44	21	788	1 971
Vols à main armée	8	56	3	2	40	16	1	2	125
Crimes et délits du genre, de l'enfance et des mœurs									
Abandons d'enfants par des femmes	11	95	1	13	48	0	15	12	205
Excisions	0	15	0	7	12	1	0	19	56
Coups et blessures volontaires par mineurs	0	186	11	5	25	0	nd	17	253
Coups et blessures volontaires sur femmes	32	148	11	10	46	8	12	8	275
Viols sur des femmes	3	261	21	4	7	3	12	17	328
Abandons d'enfants	10	199	0	2	38	5	5	25	284

Graphique 6.7 : Évolution du nombre de passeports délivrés de 2012 à 2017



Graphique 6.8 : Nombre de vols par région en 2017



VI.3 Ressources du Ministère de la Justice

Points saillants :

- ❖ Augmentation de du nombre de magistrats ;
- ❖ Baisse légère du budget en 2018 ;
- ❖ Part du budget faible dans le BND.

Commentaire général :

En 2018, l'effectif du personnel (nombre de magistrats) du Ministère de la Justice est passé de 303 à 334 ; soit une hausse légère augmentation de 10,23%, dont 16,5% de femmes. Parmi ce personnel 91,% sont déployés dans les juridictions, avec plus de la moitié (56,9%) dans les tribunaux de première instance.

A part la cours d'Appel de Conakry qui englobe 14% des magistrats, les autres cours et tribunaux représentent moins de 6% : Cours d'Appel de Kankan (4,8%), les TPI de Dixinn (5,6%), de Mafanco (5,08%), de Kaloum (4,8%).

La part du budget exécuté en 2018 est de 87%, elle a connu une baisse de près de 4%. Les salaires dans le budget dépassent 55% depuis 2016.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif du personnel (magistrats)	268	268	303	303	303	303	334
Budget (en million de GNF)	27 574,3	34 965,0	66 423,0	75 115,2	81 500,1	83 257,3	79 958,8

Glossaire

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : Augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : Augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Chômeur : Personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Démographie : Étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques, à partir de thèmes tels que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité (ou conjugalité) et la migration.

Dépense totale de santé : Ensemble des dépenses en rapport avec la santé.

Espérance de vie à la naissance : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre une personne après sa naissance.

Fécondité : Analyse des naissances au sein d'une population féminine de 15 à 49 ans survenue au cours d'une année.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : Nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois.

Ménage : Unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

Mortalité : Étude des décès survenus au sein d'une population au cours d'une année donnée.

Mortalité maternelle : Mort d'une femme au cours de la grossesse ou de l'accouchement.

Population : Ensemble d'individus sur lesquels une étude se porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes.

Quotient de mortalité infantile : Probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Quotient de mortalité juvénile : Probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Quotient de mortalité infanto-juvénile : Probabilité pour un enfant qui naît de décéder avant son cinquième anniversaire.

Rapport de décès maternels pour 100 000 naissances : Nombre de décès maternels enregistrés par les formations sanitaires rapporté au nombre de femmes venues accoucher.

Rapport de dépendance démographique (RDD) : Rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Ratio habitants/infirmiers : Nombre moyen d'habitants pour un infirmier.

Ratio habitants/médecins : Nombre moyen d'habitants pour un médecin.

Taux brut d'achèvement : Proportion des élèves, quels que soient leurs âges, nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux brut d'admission : Rapport entre le nombre d'élèves, quels que soient leurs âges, nouvellement admis en première année d'un cycle ou ordre l'enseignement et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle. Il peut être calculé pour le primaire, le premier post primaire et le secondaire.

Taux brut de mortalité : Nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Taux brut de natalité (TBN) : Nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

Taux brut de scolarisation : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux d'accouchements assistés : Nombre d'accouchements réalisés par un personnel qualifié rapporté au nombre d'accouchements attendus (exprimé en pourcentage).

Taux d'activité : Proportion de personnes actives dans la population de référence (population en âge de travailler).

Taux d'occupation : Rapport de l'effectif de la population active occupée à celui de la population en âge de travailler.

Taux d'utilisation des méthodes contraceptives : Rapport du nombre d'utilisatrices de méthodes contraceptives par rapport aux femmes en âge de procréer (exprimé en pourcentage).

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage du nombre de chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et chômeurs à la recherche de premier emploi) à la population active. Il correspond à la proportion de la population active qui est dépourvue d'un emploi.

Taux de couverture vaccinale : Nombre d'enfants vaccinés contre une maladie, rapporté aux naissances vivantes attendues (exprimé en pourcentage).

Taux de mortalité infantile : Nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Taux de sous-emploi visible : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine à la population active occupée.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : Nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

Taux net d'achèvement : Proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux net d'admission : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année d'un cycle ou ordre l'enseignement ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux net de scolarisation : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	- Aboubacar	KABA
Directeur Général Adjoint	- Mamadou	CAMARA
Directrice des Statistiques Economiques et Sociales	- Salamata	BAH
Sous-directeur des Statistiques Sociales et de l'Emploi	- Michel	KOLIE
Equipe de rédaction	- Michel - Djouwane - Amadou Djouldé	KOLIE FALL BAH

Site web: www.stat-guinee.org

Email: koliemichel99@yahoo.fr

Tél: (+224) 622 41 15 78/ 664 20 69 45